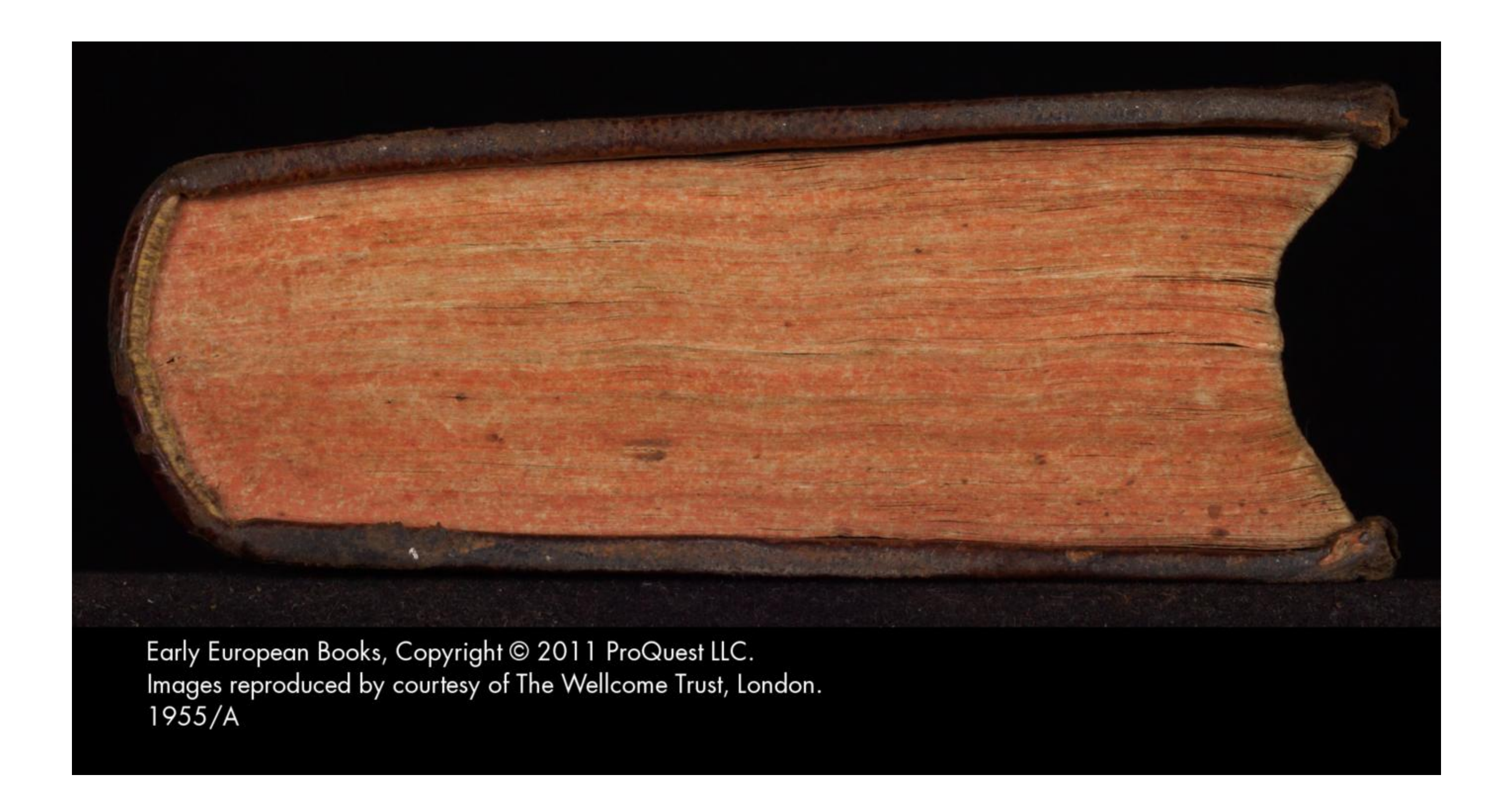



Dupleix
1626









1954

LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL, des Songes, & de la Vie & de la Mort.

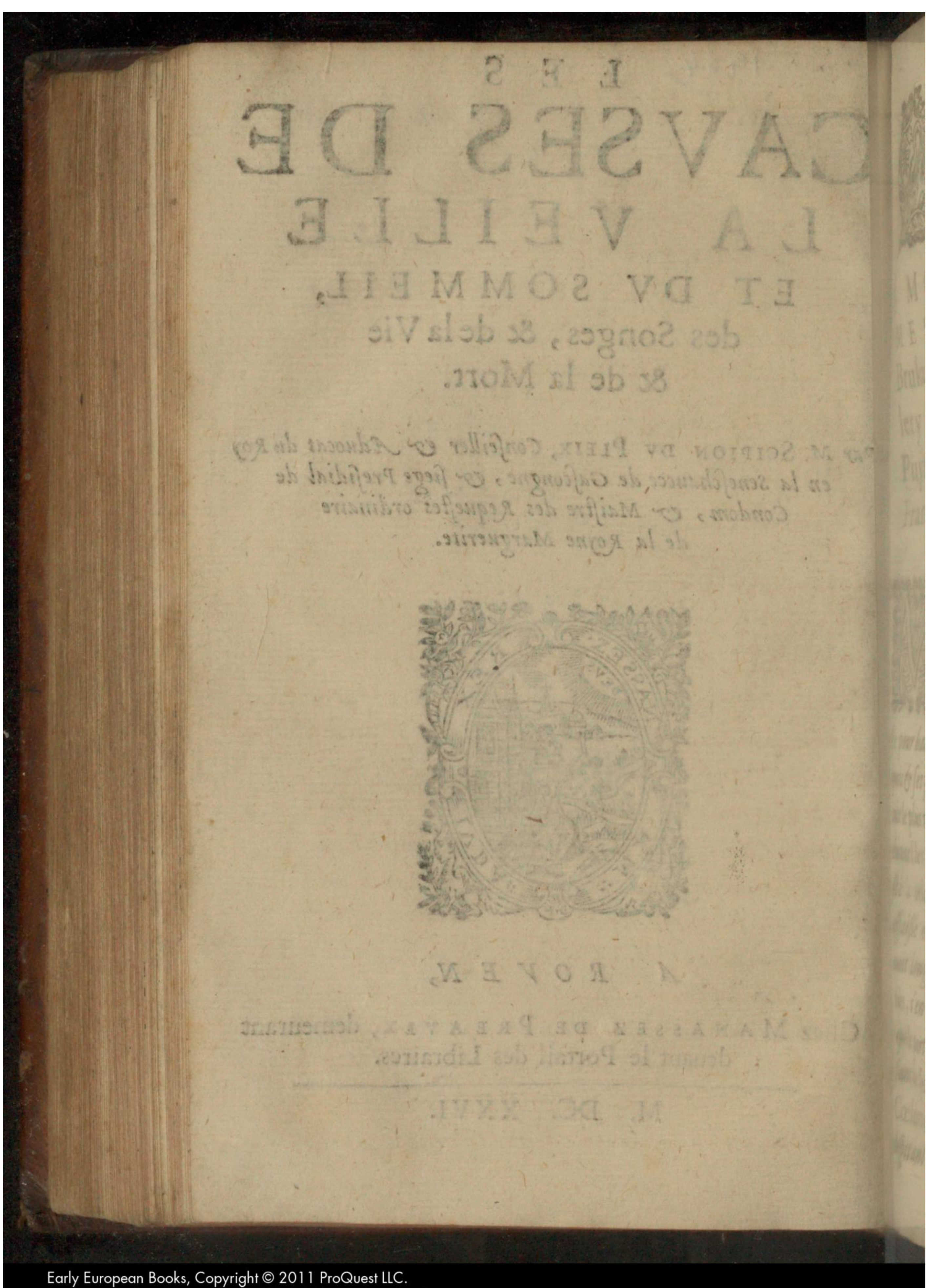
Par M. Scipion dv Pleix, *Conseiller & Aduocat du Roy en la Seneschaucee de Gascongne, & siege Presidial de Condom, & Maistre des Requestes ordinaire de la Royne Marguerite.*



A ROVEN,

Chez Manassez de Preavlx, demeurant deuant le Portail des Libraires.

M. DC. XXVI.





A MONSEIGNEVR, MESSIRE NICOLAS Brulart Cheualier, Seigneur de Sillery & de Marines, Vicomte de Puysieux, Garde des seaux de France.

MONSEIGNEVR,

Le fort & asseuré archer Philoctete estant aux abois de la mort & ne se trouuant homme qui fut assez robuste pour bander son arc, le resigna auec son carquois & ses flesches entre les mains du heros Hercule le plus renommé de toute l'antiquité payenne: duquel les Poëtes honorant la memoire, ont adiousté à cela que le grand & puissant Athlas estant affaißé en sa vieillesse du poids des Cieux qu'il auoit longuement soustenu sur ses espaules gigantales, s'en deschargea sur ce mesme Hercule: lequel le porta gaillardemẽt, quoy que Iunon surpesant de ses pieds taschast à l'accabler sous le faix: Cœlum tulit & me prementem, *dit-elle en se despitant contre luy dans Seneque le Tragique,*

Pareil honneur auez-vous receu, Monseigneur lors que la pesanteur des affaires de ce grand estat incommodant la vieillesse de Monseigneur de Bellieure Chancellier de France, il en a esté deschargé sur vous, comme celuy qui les pouuoit plus vigoureusemẽt soustenir: remettant en vos mains les seaux de France qui sont comme les clefs des affaires de la premiere Monarchie du monde.

Toutesfois en ce parangon ie veux dire de plus à vostre aduantage, que Hercule receut ses faueurs de Philotecte & d'Athlas, cõme celuy qui en estoit seul digne: mais la France estant foisonnante & plantureuse en beaux esprits, ce vous est beaucoup plus d'honneur qu'en ceste dignité, en l'esperance de laquelle il se pouuoit trouuer autant de concurrens que de corriuaux à la recherche de la belle Penelopé, vous auez esté choisi entre tant d'autres pour vostre singulier merite.

Athlas & Philoctete cõme amis d'Hercule, sans l'interuention de Iupiter, ains de leur seul mouuement, luy rendirent par tels bien-faicts vn asseuré tesmoignage de leur bien-vueillance: mais vostre promotion à la charge dont vous auez esté honoré, a esté faicte de la volonté, & commandement de nostre Roy: auquel (quand bien il le voudroit) l'importance & le poids de ses affaires ne permettent pas de preferer les recommandations & affections particulieres au merite.

Iunon estoit ennemie d'Hercule: & la Royne

nostre Iunon, comme tres-bien instruite de vostre valeur, capacité & fidelité par la candeur & integrité de vos actions, & par les bons seruices que vous auez rendu à la France dedans & dehors icelle, a ioinct tres-volontiers son consentement au commandement du Prince : & auec tout cela, comme par vn systeme & harmonieux accord de tous les membres auec leur chef, tous les ordres de l'estat y ont contribué leurs suffrages, vous designant mesme Garde des seaux auant que la resignation vous en fust faicte.

D'ailleurs vous auez cela de commun auec Hercule, qu'il estoit dompteur des monstres, mais ce n'estoient que des corps monstrueux : & vous estes dompteur des monstres de l'ame, qui sont les vices & l'ignorance, beaucoup plus pernicieux que les autres: tellement qu'en cela mesmes dequoy il estoit le plus glorieux vous le deuancez en gloire.

Ces considerations certes sont si amples & releuees qu'elles meritent vn champ plus ouuert, où les Muses les puissent plus commodément estaler & estendre, & faire retentir le bruit de vostre reputation comme vous leur faictes ressentir le fruict de vostre vertu singuliere.

Remettant donc cela ailleurs pour m'en acquiter plus dignement, ie vous supplieray cependant, Monseigneur, de receuoir de bon œil ce petit ouurage que i'appends & consacre tres-humble-

ment aux pieds de vostre grandeur, comme vn piece de laquelle la matiere est de soy assez recommandable en ce qu'elle contient les mouuemens le plus secrets de nostre ame fille de la diuinité. Q si la façon n'en est pas assez richement elabouré pour le moins n'y a-il nul defaut procedãt de mauuaise foy: Ioinct qu'en ces discours philosophiqu i'affecte plus la verité que la varieté des choses, moins l'eloquence que la doctrine. Tant y a qu telle qu'elle est, c'est vne offrande de ma deuotieus seruitude en vostre endroict. En telles choses Die mesme n'a esgard qu'à la bonne volonté, & vou Monseigneur, qui tenez beaucoup de la diuinité e vserez, s'il vous plaist, de mesmes enuers celuy qu tiendra à beaucoup d'honneur de se dire à iamais

Vostre tres-humble & tres-
obeissant seruiteur,
SCIPION DV PLEIX.

A L'AV-

A L'AVTHEVR.

SONNET.

QVelque esprit t'a guidé & guindé dans les Cieux,
Vn Demon tout sçauant genie de nature
T'a fourni le modelle & la riche peinture
Des corps inferieurs & des celestes lieux.
Il faut certes, il faut que quelqu'vn des hauts Dieux
Ait addressé ta main à si riche tissure
D'vn sur-humain ouurage: ou du tout ie m'asseure
Qu'il en sera iugé par trop laborieux.
Car ton profond sommeil est marque de tes veilles:
Ta veille nous faict voir qu'oncques tu ne sommeilles:
Tes songes sans mensonge efforts des forts esprits
Sont vne ecstase saincte en tes diuins escrits:
Et, ce qui rend sur tout nostre ame plus rauie,
Finissant par la mort tu prolonges ta vie.

S. du Pleix frere de l'Autheur.

AD EVNDEM.

EPIGRAMMA.

VNde animus, quæ ſit diuinæ ment[is]
imago,
Quid ratio, ſenſus, non tacuiſſe ſat eſt.
Nam ſecreta etiam referis penetralia men-
tis,
Dum vigilat, vel tum cùm tenet oſſ[a]
ſopor.
Somnia, quæ ſpectare decet, quæ temnere
prorſus,
Quid vita & lethum lethiferúmque do-
ces.
Vt tua qui teneat duri monumenta laboris
(Inclita Vaſconici gloria laúſque ſoli)
Non modò quæ videat, ſed quæ mens cogi-
tet ipſa,
Quæ ſint, quæ fuerint, quæque futura,
ſciat.

Fr. du Pleix, Authoris frater.

TABLE.



TABLE DES MATIERES CONTENVES EN CE LIVRE DES CAVSES DE la Veille & du Sommeil, des Songes, & de la Vie & de la Mort.

DISCOVRS I.

Qu'eſt-ce que veille & ſommeil.

Chap. I. fol. 4

Sommaire.

QV'eſt-ce que veille & ſommeil. II. *La vie n'eſt qu'vne veille, & le ſommeil eſt l'image, ou le frere de la mort.* III. *Pourquoy les hõmes morts ſont dits ſeulement ſommeiller.* IV. *Que l'homme dormant n'eſt compté ny entre les viuans ny entre les morts.* V. *L'eſtat des ſens exterieurs pendant la veille & le ſommeil.* VI. *Le ſens commun eſtant lié, tous les ſens exterieurs le ſont außi.* VII. *La cauſe eſt colligée par ſon effect.* VIII. *Pourquoy pendant le ſommeil plus grand nombre de ſens ſont liez, que libres pendant la veille.* IX. *La veille & le ſommeil ſont communs à tous les animaux.* X. *Preuue par le denombrement des eſpeces.* XI. *Que l'homme demeurant en l'eſtat d'innocence eut dormy.* XII. *Que le ſommeil eſt donné de nature pour le ſalut des animaux, dont il a eſté appellé Dieu.*

Sommaire.

I. Difference du ſommeil & de l'ecſtaſe. II. Pendant le ſommeil les fonctions de la faculté animale ſont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes : en l'ecſtaſe les vnes & les autres ſont liées, & celles de l'intellect plus libres. III. Si Adam dormoit ou bien eſtoit en ecſtaſe lors que Dieu luy arracha vne coſte pour faire la femme. IV. Ecſtaſe merueilleuſe de Reſtitutus preſtre. V. Autres ecſtaſes d'aucuns anciens. VI. Ecſtaſes des Stryges. VII. Sainct Paul dit ne ſçauoir ſi ſon ame eſtoit ſeparée de ſon corps pendant ſon ecſtaſe. VIII. Ecſtaſes ſuſpectes de ſorcellerie & de charme.

Sommaire.

I. Opinion d'Alcmeon touchant la cauſe du ſommeil. II. Celle de Diogenes. III. Celle d'Empedocles. IV. Celle de Platon & des Stoiques. V. Celle de Leucippus. VI. Toutes les ſuſdites opinions ſont encores. VII. Opinion d'Ariſtote. VIII. Pourquoy nous ſuons pluſtoſt en dormant qu'en veillant. IX. Ne ſouppant point on n'en dort pas ſi bien la nuict apres. X. Pourquoy eſt-ce que les viãdes froides prouoquent le ſommeil. XI. Difference du vray & naturel ſommeil d'auec celuy qui eſt forcé. XII. Opinion de Pline & de Galien touchant la cauſe du ſommeil. XIII. Fondement de ceſte opinion. XIV. L'opinion d'Ariſtote eſt la plus ſaine, & mieux receuë. XV. Que la laſſeté & longues veilles ne ſont que cauſes accidentaires du ſommeil. XVI. Que l'harmonie, le ſilence, & les tenebres n'en ſont que cauſes

Sommaire.

Sommaire.

Sommaire.

Pour-

Sommaire.

I. Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes. II. Pourquoy les petits enfans sont fort sommeilleux, au contraire des vieillards. III. Pourquoy les Nains. IV. Pourquoy ceux qui ont les veines menuës. V. Pourquoy les personnes grasses & repletes. VI. Pourquoy les oysiues. VII. Pourquoy les ioyeuses. VIII. Pourquoy les gouluës & yurongnes. IX. Comment aucunefois l'excessiue repletion des viandes empesche le sommeil. X. Pourquoy ceux qui habitent les lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds. XI. La difference du sommeil és quatre saisons de l'annee.

Sommaire.

I. Nostre negligence à la recherche des causes. II. Considerations sur le Coq. III. Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre. IV. Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq. V. Que les animaux mussez & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer. VI. La raison de tel assoupissement, & que ce n'est pas vn vray sommeil. VII. Le lieure dort les yeux à demy ouuerts. VIII. Lieure dormant, ancien prouerbe. IX. Pourquoy le lieure a la veuë courte. X. D'où vient que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance.

LES CAVSES DES SONGES.

DISCOVRS II.

VI. Vision d'Atterius Rufus. VII. Plusieurs ont preveu [en] songe leur bon-heur & mal-heur. VIII. Vision notable [de] Maurice Empereur. IX. Vision d'vn Milanois. X. La cau[se] de telles visions. XI. Qu'il faut autrement iuger des ca[u]ses des songes estranges & rares que des ordinaires.

Sommaire.

I. *Les Payens marchoient en tenebres à la recherch[e] de la verité. II. Qu'ils ont estimé le songe vne diuinit[é]. III. Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pour quoy. IV. Pourquoy Dieu ne se communique que raremen[t] en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu en uoye des reuelations en songe aux meschans: auec l'exempl[e] d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le Grand. VII. Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines. VIII. Exemple de Simonides. IX. Que nostre vie est de deux sortes. X. Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges. XI. Difference des reuelations de Dieu d'auec celles des bons Anges.*

Sommaire.

I. *Oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux auec plusieurs exemples notables. III. Merueilleux songe d'Attinius. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont aucunesfois*

LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

De

Sommaire.

I. *Que le changement des aages est marque de nostre imperfection.* II. *Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens.* III. *Diuision* 1. *des aages en* 4. *respondans aux* 4. *saisons de l'annee.* IV. *Diuision* 2. *des aages en* 7. *& leur analogie auec les* 7. *planetes.* V. *Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence.* VI. *Diuision* 3. *des aages en* 7. *conforme à la precedente.* VII. *Diuision* 4. *en* 3. *aages fondee sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle est ceste constitution au premier aage.* VIII. *Qu'elle est ceste constitution au second aage.* IX. *Quelle en l'aage troisiesme, & comment nostre vie se termine.* X. *Quels diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les aages.* XI. *Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.*

Sommaire.

I. *Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile.* II. *Que la vie actiue se sert de la meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action.* III. *Raison* I. *prinse de la fin pour monstrer que la vie contemplatiue est la plus excellente.* IV. *Raison* 2. *fondee sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'action.* V. *Raison* 3. *fondee sur l'acquisition de la fin de l'vne & de l'autre vie.* VI. *Confirmation d'Aristote.* VII. *Des autres anciens Philosophes.* VIII. *Des Gymnosophistes.* IX. *Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethee &*

Sommaire.

Sommaire.

Sommaire.

I. *Raiſon* I. *fondee ſur le parfaict temperament d'Adam.* II. *Raiſon* 2. *fondee ſur l'infertilité de la terre & la diuerſe nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont eſté depuis.* III. *Que le ſel desſeiche la terre.* IV. *Raiſon* 3. *fondee ſur le peuplement de la terre.* V. *Raiſon* 4. *fondee ſur l'iniquité des hommes.* VI. *Argument pour monſtrer que la menace de Dieu touchant la deſtruction de la chair ſe doit entendre du temps auant le deluge.* VII. *Autre interpretation qui eſt de la vie ordinaire des hommes.* VIII. *Que ceſte menace ſe peut entendre de l'vn & de l'autre temps.* IX. *Erreur des anciens touchant cela.* X. *Que les Hebrieux meſuroient leurs annees par le cours du Soleil.* XI. *Que leurs mois eſtoient ſemblables aux noſtres.* XII. *Preuue par l'abſurdité qui s'enſuiuroit.* XIII. *Autre preuue par l'abſurdité qui s'enſuiuroit encore.* XIV. *Obiection touchant la vie d'Adam.* XV. *Reſolution commune.* XVI. *Opinion de l'autheur.*

Sommaire.

I. *Comment la vie des hommes a decliné touſiours de ſiecle en ſiecle.* II. *De ceux qui ont veſcu long temps ſelon les hiſtoires profanes.* III. *D'vn Indien auquel la*

Si

Sommaire.

I. Dilemme concluant absurditez tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposee. II. Distinction pour soudre le dilemme susdict. III. Exposition d'vn passage de S. Paul. IV. Comment apres le peché toutes creatures se sont bandees contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la susdicte question.

Sommaire.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.

Sommaire.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie. II. Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions. IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de Sainct Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruict de l'arbre

de

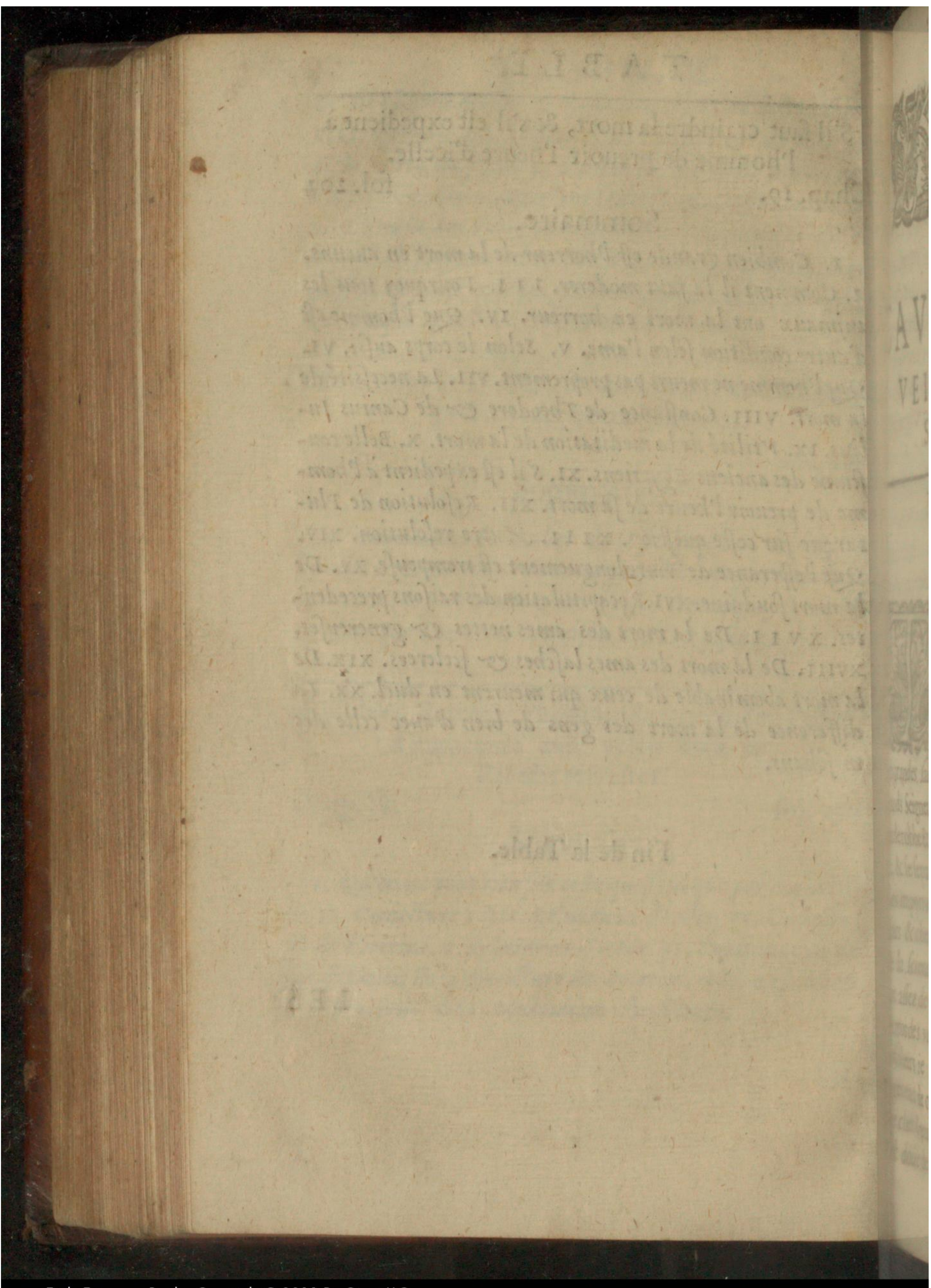
de

S'il

Sommaire.

I. *Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.* II. *Comment il la faut moderer.* III. *Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur.* IV. *Que l'homme est d'autre condition selon l'ame.* V. *Selon le corps aussi.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *La necessité de la mort.* VIII. *Constance de Theodore & de Canius Iulius.* IX. *Vtilité de la meditation de la mort.* X. *Belle coustume des anciens Egyptiens.* XI. *S'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure de sa mort.* XII. *Resolution de Plutarque sur ceste question.* XIII. *Autre resolution.* XIV. *Que l'esperance de viure longuement est trompeuse.* XV. *De la mort soudaine.* XVI. *Recapitulation des raisons precedentes.* XVII. *De la mort des ames nettes & genereuses.* XVIII. *De la mort des ames lasches & scelerees.* XIX. *De la mort abominable de ceux qui meurent en duel.* XX. *La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des meschans.*

Fin de la Table.



Fin de la Table.



LES CAVSES DE LA VEILLE ET DV SOMMEIL.

DISCOVRS I.

PREFACE.

TOVT ainsi que les Architectes les plus ingenieux & plus experts en leur art, dressans le plan de quelque grand & somptueux palais, obseruent soigneusement entre autres choses que les grandes sales où doiuent loger des Princes & grands Seigneurs, soient accompagnees de chambre, garderobbe & cabinet, tant pour leur seruir de retraite, & se separer aucunefois de la tourbe de ceux qui les importunent, que pour la descharge de leurs thresors & cheuance. Ainsi en descriuant les preceptes de la science naturelle il m'a semblé que ce n'estoit pas assez de toucher toutes choses en general dans le gros des volumes que i'en ay cy-deuant publié, si d'ailleurs ie n'accompagnois encore ces preceptes generaux de quelques discours particuliers touchant le chef-d'œuure de la nature, qui est l'homme: lequel est doüé de tant de signalees & auantageuses pro-

prietez en toutes ses deux parties, que certaineme
il merite à bon droit quelque lieu de descharge, s
paré & distingué de la lie des autres choses naturell
qui n'ont esté creées que pour l'amour de luy.

Pour le regard de la premiere & plus excellen
piece qui est l'ame : i'en ay desia amplement discou
ru en la suite de ma Physique : toutesfois ceste suit
n'estant que comme vne chambre, ioignant la gran
sale de toute la science naturelle, il est besoing en
core de garderobbes & cabinets pour y estaller tan
de riches proprietez dont elle est auantageusemen
ornée.

Quand à la seconde & moins parfaite piece, qu
est le corps, ie n'ay pas desseigné d'en depeindre l'a
natomie estant chose vulgaire & desia traitée asse
dignement par plusieurs autres qui considerent par
ticulierement ce subjet-là : mais ce corps estant
estroittement lié auec l'ame qu'ils ne font qu'vn
mesme essence & vn seul tout composé, il ne se peu
faire que traittant de sa compaigne en tant qu'ell
l'informe & est iointe & vnie à iceluy, il ne soit auss
par mesme moyen en quelque consideration dan
les discours des effects de l'ame. Car comme l'ame
contribue son action, aussi fait le corps ses orga
nes.

Ainsi donc mon subiet est de traicter icy particu
lierement des causes de la veille, du sommeil, des
songes, de la vie & de la mort de l'homme, bien
qu'en cela il ait beaucoup de choses communes auec
les autres animaux: & pour y garder certain ordre ie
diuiseray le tout en trois discours, chaque discours
en chapitres, & chaque chapitre en articles. Le
premier discours sera des causes de la veille & du
sommeil ensemble : d'autant que l'alteration de ces

deux

deux effects en rend les causes fort voisines & conioinctes: de maniere que les vnes seruent grandement à l'intelligence des autres. Au second ie rapporteray les diuerses causes des songes. Au troisiesme celles de la vie & de la mort conioinctement, comme i'ay dit de celles de la veille & du sommeil : parce que l'absence ou priuation des mesmes causes qui nous font viure, nous apporte la mort.

Or la cognoissance de telles choses me semble tres-necessaire à vn vray Philosophe & tres-digne d'vn bon Chrestien, d'autant que l'vn & l'autre apprend par icelle la difference qu'il y a de ceste vie à celle que nous attendons: combien celle-cy est turbulente & confuse, & combien il faut que l'autre soit quiete, tranquille & heureuse aux esleus de Dieu apres tant de remuëmens & d'inquietudes : combien d'ailleurs l'ame doibt estre libre & subtile, lors qu'elle est deschargee de sa pesante carcasse, puis que mesmes estant prisonniere dans icelle elle fait de si belles & hautes saillies soit en veillant, soit en dormant, parcourant sans bouger tout l'vniuers par le vol isnel de ses conceptions diuines : & comme ce corps, des plaisirs duquel les hommes abrutis sont si soigneux, est mortel & corruptible, voire n'est autre chose que corruption & puanteur apres que l'ame en est separee. Ce qui nous doit apprendre d'en vser seulement sans abuser : & reiettant arriere le soing importun de ceste masse terrestre employer toute nostre solicitude à l'embellissement de la partie celeste en la decorant de vertu & de science, qui nous seruent comme de degrez asseurez pour nous esleuer à la diuinité.

C'est ainsi que nous deuons chrestiennement Philosopher, afin que nos estudes soient aggreables à

Dieu,& que non ſeulement ils apportent du conten-
tement,mais auſſi de l'vtilité à nos ames. C'eſt la fin
que ie me propoſe en inſtruiſant les autres auec moy-
meſme, deſirant que le but de ceux qui liront mes
œuures ſoit correſpondant au mien : car ie n'eſtime
rien de deuenir plus ſçauant, ſi on ne deuient plus
homme de bien tout enſemble : autrement qu'eſt-ce
que noſtre ſcience qu'vne pure vanité qui nous ren-
dra d'autant plus coulpables du mal, que nous auons
eſté capables du bien? qui nous fera d'autant plus iu-
ſtement accuſer, que l'ignorance peut aucunement
Petr. 2. excuſer. Car(comme dit S. Pierre)il vaudroit mieux
piſt.c.2. n'auoir pas cogneu la voye de Iuſtice,qu'apres l'auoir
cogneuë s'en forligner arriere. Commençons donc
auec ce deſſeing d'entamer noſtre premier diſcours
par la definition de la veille & du ſommeil.

QV'EST-CE QVE VEILLE ET SOMMEIL.

CHAPITRE I.

I. *QV'eſt-ce que veille & ſommeil.* II. *La vie n'eſt qu'vne veille, & le ſommeil eſt l'image, ou le frere de la mort.* III. *Pourquoy les hommes morts ſont dits ſeulement ſommeiller.* IV. *Que l'homme dormant n'eſt compté ny entre les viuans ny entre les morts.* V. *L'eſtat des ſens exterieurs pendant la veille & le ſommeil.* VI. *Le ſens commun eſtant lié,tous les ſens exterieurs le ſont auſſi.* VII. *La cauſe eſt colligée par ſon effect.* VIII. *Pourquoy pendant le ſommeil plus grand nombre de ſens ſont liez,que libres pendant la veille.* IX. *La veille & le ſommeil ſont communs à tous les animaux.* X. *Preuue par le denombrement des eſpeces.* XI. *Que l'homme demeurant en l'eſtat d'innocence eut dormy.* XII. *Que le*

sommeil est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appellé Dieu.

LEs Philosophes & Medecins traictans de la veille & du sommeil demeurent d'accord que la veille est vne liberté des sens & le sommeil vne liaison d'iceux: Mais ie veux dire, en ramassant tout ce qui me semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire vne seule definition, que la veille est vn affranchissement & deliaison de tous les sens exterieurs, ou d'aucuns, ou quelqu'vn d'iceux, pour exercer librement leurs fonctions: & le sommeil au contraire vn arrest, & suspension de ceste mesme liberté, & vne liaison des sens tant interieurs qu'exterieurs, ou pour le moins du sens commun & par mesme moyen de tous les sens exterieurs ensemble: laquelle liaison est ordonnee de nature pour le salut de tous les animaux. I.

Arist. c. 1. & 2. de somno & vigil. Paul. Ægin. c. 97. li. 1. Fernel. cap. 8. lib. 5. Phys. Orph. in hym. in somn. Homer. 14 Ilia. Hesiod in Theo.

Ainsi donc pendant la veille l'ame agit & opere librement par les organes & instrumens du corps: & pendant le sommeil les sens sont liez & attachez d'vn lien si fort qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions. A ceste cause les anciens Poëtes & Philosophes ont appellé le sommeil l'image ou le frere de la mort. Mais la vie (dit Pline) n'est autre chose qu'vne veille. C'est ce que vouloit dire aussi ce tant renommé vieillard Gorgias Leontin qui vesquit (ainsi que rapporte Ciceron) cent & sept ans. Cestuicy estant aux abbois de la mort & sommeillant, vn de ses amis luy demanda: Et bien comment vous va à cet heure? il semble que vous vueillez reposer. C'est (dit-il) que le sommeil me veut liurer entre les mains de son frere, entendant la mort. (Car *mort* est en Grec masculin ἀθάνατος.) Plutarque recite la mesme chose de Diogenes le Cynique. II.

Plutar. in consol. ad Apollin. Ouid. 2. Amor. Eleg. 9. Senec. in Herc. fur. Plato in Phædo. Cic. de Senect. & 1. Tusc. Plin. in præfat. hist. nat. Ælian lib. 2. de var. hist. Plutar. ibid.

III. Les eſcritures ſainctes meſmes, faiſant mention
Deuter. 31. des hommes morts, diſent ordinairement qu'ils
Reg. lib. 2. dorment ſeulement, & les Chreſtiens appellent
c. 7. & lib. leurs ſepulchres publiques cemetieres, c'eſt à dire
3. cap. 11. dortoirs, pour paragonner le ſommeil auec la
Matt. 9. mort, & nous enſeigner que les hommes ſeuls doi-
Ioan. 11. 1. uent vn iour reſſuſciter & s'eſueiller de ce tant long
Theſſal. c. 4. ſommeil: lequel nos Poëtes appellent Sommeil de
Act. ca. 7. fer, eſtant plus dur que celuy qu'Homere appelle
inf. & cap. νήγρετος, duquel mal-aiſément on peut s'eſueiller.
13. Homer. Ilia. 2.

IV. Ariſtote à ce propos me ſemble auſſi auoir tres-
Ariſtot. c. bien philoſophé, eſcriuant que le ſommeil eſt com-
1. li. 5. de me vne barriere entre la vie & la mort, & qu'on ne
generat. peut dire proprement de celuy qui dort, qu'il ſoit
animal. ou qu'il ne ſoit pas; Car comme eſt-il (dit Platon)
Plat. 7. de eſtant auſſi inutile qu'vn mort? Comment n'eſt-il
legib. pas auſſi, puis qu'il reſpire encore, & qu'il peut eſtre eſueillé de ſon ſommeil?

V. Or pour auoir vne entiere & parfaicte intelligence des deux definitions ſuſdites, il faut principalement remarquer cinq choſes. La premiere que nos ſens ſe diuiſent en exterieurs & interieurs. Les ſens exterieurs ſont cinq, la veuë, l'ouye, le gouſt, l'odorat & l'attouchement. Les ſens interieurs ſont trois ſelon la commune opinion, à ſçauoir le ſens commun, la phantaſie ou imagination, ſoubs laquelle ie comprens la penſée, & la memoire. Ie ne repetteray point icy quels ſont leurs obiets, leurs conditions, ny leurs organes en ayant aſſez amplement diſcouru en mon traicté de l'ame. Mais ie diray ſeulement à ce propos, que comme tous ces ſens-là tant interieurs qu'exterieurs peuuent eſtre liez & aſſoupis par vn profond ſommeil, auſſi peuuent-ils eſtre tous libres par vne entiere & parfaicte veille.

veille. Toutesfois il n'est pas necessaire que pour dormir les fonctions de tous ces sens là soyent arrestées, ny aussi toutes libres pour veiller: mais il est bien requis pour dormir, que plus grand nombre de sens soyent liez & assoupis que libres & desliez pour veiller. Car pourueu qu'vn seul des sẽs exterieurs soit libre, par exemple la veuë, ou l'oüie, cela suffit pour que l'animal soit dit veiller: mais pour dormir il faut que tous soyent entierement assoupis & arrestez.

En second lieu il faut remarquer que le sens commun n'ayant aucun objet particulier, ains estant estably là haut au cerueau pour discerner & iuger des objets qui luy sont rapportez par les sens exterieurs, il est certain qu'estant arresté & lié, aussi le sont par mesme moyen tous les sens exterieurs. VI.
Car (comme dict Fernel apres Aristote) le sommeil n'est pas propre à pas vn des sens exterieurs, ains seulement au sens commun, lequel estant lié il faut de necessité que les sens particuliers qui en dependent, comme de leur souuerain, duquel ils ne sont que satellites, demeurent aussi prins & captifs. C'est pourquoy aussi tost que ce grand organe du sentiment, qui est le cerueau, commence d'arrester le cours de ses fonctions, soit par lasseté, soit à cause des veilles precedentes, tous les sens exterieurs qui sont comme des ressorts & instrumens subalternes s'arrestent & se reposent.

Fernel. cap 8. lib. 5. Physic. Arist. c. 1. & 2. de somno. & vig. & cap. 1. lib. 5 de generat. animal.

Il est vray que colligeans la cause par l'effect nous recognoissons reciproquement que le sens commun est saisi du sommeil, lors que tous les sens exterieurs sont assoupis, & leurs fonctions arrestées. Mais ceste cognoissance, quoy que plus manifeste, est neantmoins posterieure en l'ordre de la nature: d'autant que la cognoissance de l'effect par VII.

sa cause precede naturellement celle de la cause par son effect, bien que nous apperceuions par les sens exterieurs, celle-cy la premiere. Ainsi la cognoissance du iour par sa cause, qui est la presence du Soleil en nostre hemisphere, precede en l'ordre de nature la cognoissance de l'estenduë & de sa lumiere, que nous appellons le iour, quoy que par les sens exterieurs, nous remarquions plustost cét effect que sa cause.

VIII. Pour le troisiesme poinct il ne faut point trouuer estrange que la liaison du sommeil soit plus grande, & s'estende à plus grand nombre de sens que la liberté de la veille: d'autant que le sommeil est comme vne priuation temperante: & toute priuation est plus absoluë que l'habitude ou faculté. Par exemple l'aueuglement doibt estre de tous les deux yeux, & vn seul d'iceux peut seruir à la veuë: la surdité est des deux oreilles, & l'ouye peut estre de l'vne seule.

IX. Pour le quatriesme il faut obseruer que le sommeil est commun à tous les animaux, tout aussi bien que la veille. Car l'habitude ou faculté, & la priuation ou suspension d'icelle regardent tousiours vn mesme subjet, comme la santé & la maladie, la vie, & la mort, l'aueuglement & la veuë, la surdité & l'ouye. Ioinct que tout animal ayant sentiment, & le sommeil estant la liaison & l'arrest des sens pour le repos & salut de tous les animaux qui ne peuuent pas estre en continuelle action & mouuement, il faut que le sommeil leur soit commun à tous.

Aristot. c. 1. de somno & vig.

X. Cecy est de la doctrine du Philosophe: laquelle Pline confirme aussi en son histoire naturelle, & l'experience la nous faict voir clairement. Car pour les animaux terrestres: il n'y a personne qui en doubte: entre lesquels les reptiles & les plus imparfaits

Plin. c. vlt. lib. 10. hist. natur.

faits qu'on appelle insectes ou incisés dorment le plus. Quant aux aquatiques cela n'est pas si cogneu, mais tant de gens l'ont remarqué qu'il ne le faut plus reuoquer en doubte, estant certain que l'on void souuent les poissons tous assoupis de sommeil, de sorte qu'on les peut prendre à la main, sans qu'ils se remuent que pour quelque grand bruit, & notamment ceux d'eau douce, lesquels dorment quelquefois aux gués des riuieres ou au Soleil, ou à l'orée des arbres complantés le long des eaux, quelques vns entre les pierres, comme les Thoms : ou qui ronflent en dormant comme ceux qui ont esté sur mer tesmoignent des Dauphins & des Balaines.

Arist. lib. 5. de gener. animal.

XI.

Bref les Theologiens ont estimé le sommeil si necessaire à la vie des animaux qu'aucuns tiennent qu'Adam mesmes quand il eust demeuré en l'estat d'innocence au iardin des delices, n'eust peu se passer du sommeil : non pas que cela luy deust arriuer de lasseté ou par quelque maladie qui sont des marques d'imperfection, ains ç'eust esté par vn doux & gracieux repos compagnon de perfection. Ce qui se peut monstrer par raison & authorité. La raison c'est que puis que l'homme en l'estat d'innocence deuoit manger, il falloit de necessité que les effects de la digestion, comme le sommeil s'en ensuiuissent. L'authorité est fondée és propres termes de la Genese, où il est dit qu'Adam dormit : quoy qu'aucuns appellent ce sommeil plustost vne ecstase, comme nous dirons au chapitre suiuant.

Tho. 1. 2. dist. 1. quæst. 2. art. 3.

Tho. 1. part. q. 97. art. 3.

Gen. 2.

XII.

En dernier lieu est à remarquer que ie n'ay pas adiousté sans cause en la definition du sommeil qu'il est ordonné de nature *pour le salut de tous les animaux* : veu que c'est le repos & du corps & de l'ame. C'est ce qui a induit les anciens Poëtes à le ranger

Hesiod. in Theogon. Or. hym. in somn. Ouid. 11. Met.

parmy les Dieux. Auquel propos Ouide chantoit ces vers à l'imitation d'Orphée:

Sommeil des animaux le repos gracieux:
Sommeil paix de l'esprit & le plus doux des Dieux,
Qui reiettes les soings & angoisses arriere,
Et les corps trauaillés de l'œuure coustumiere,
Recrées & remets, &c.

Apule. Le demon. Socrat.

Apulée ne l'a pas appellé tout à fait Dieu, mais bien vn demon incorporel. Ces derniers mots donc seruiront pour distinguer le sommeil de plusieurs autres assoupissemens & liaisons des sens, qui peuuent arriuer non pour le salut des animaux, ains plustost pour leur perte, procedans de quelque maladie aiguë & mortelle, comme sont les syncopes, apoplexies, epilepsies, lipotymies, & autres semblables. L'ecstase aussi differe beaucoup du sommeil: ce que ie veux monstrer en suite.

De la difference du sommeil & de l'ecstase.

Chap. II.

I. *Difference du sommeil & de l'ecstase.* II. *Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes: en l'ecstase les vnes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.* III. *Si Adam dormoit ou bien estoit en ecstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme.* IV. *Ecstase merueilleuse de Restitutus prestre.* V. *Autres ecstases d'aucuns anciens.* VI. *Ecstases des Stryges.* VII. *Sainct Paul dit ne sçauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son ecstase.* VIII. *Ecstases suspectes de sorcellerie & de charme.*

I. De la definition du sommeil proposée au chapitre precedent nous pouuons colliger trois diffe-

differẽces d'auec l'ecstase. La premiere que le sõmeil conuient à tous les animaux: La secõde qu'il leur est naturel: La troisiesme qu'il est necessaire à leur salut. Mais l'ecstase soit qu'elle procede de quelque indisposition & maladie, soit qu'elle aduienne par vn rauissement de l'ame enuoyé de Dieu pour nous enseigner quelque haut mystere, ou par vne profonde meditation, n'a rien de tout cela. Car elle n'est point commune à tous les animaux, ains particuliere & propre à bien peu d'hommes : elle est outre nature ou peu aduenante à icelle : & d'ailleurs nullement necessaire au salut & repos des animaux.

Mais outre ces differences il y en a vne autre II. grande & notable. C'est que par le sommeil les fonctions de la faculté animale, qui consistent és sens exterieurs & interieurs sont estouppées & arrestées : & celles de la faculté vitale ou naturelle, comme cuire la viande, digerer, nourrir, & accroistre sont au contraire plus fortes & vigoureuses: & ce d'autant que la chaleur naturelle qui estoit espanduë pendant la veille, par tous les membres du corps, se ramasse & reünit dans l'estomach pendant le sommeil, & aide grandement à la concoction, digestion & nourriture. Mais en l'ecstase les fonctions tant animales que vitales sont empeschées & arrestées, & n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres & releuées, estant comme deschargées du fardeau corporel & du sentiment. Telle *2. Cor.* estoit l'ecstase en laquelle sainct Paul dit auoir esté *cap. 12.* raui iusqu'au troisiesme ciel, ne sçachant si son ame III. estoit vnie à son corps ou separée d'iceluy. *Gen. 2.*

Aucuns des saincts Peres tiennent que le som- *August.* meil d'Adam, duquel est faict mention en la Genese, *lib. 5. de* estoit aussi plustost vne ecstase qu'vn vray sommeil, *gen. ad lit. c. 15.*

puis

puis que mesme il ne sentit point de douleur par l'arrachement d'vne de ses costes, & que neantmoins il recogneut bien que sa femme estoit chair de sa chair, & os de ses os, ainsi que luy-mesme la voyant, disoit, comme par quelque reuelation diuine qu'il en auoit eu pendant ceste ecstase. Toutesfois l'escriture dit en termes expres que c'estoit vn vray sommeil, profond neantmoins, ainsi que la diction Hebraïque *Tardemach* le signifie. Que si Adam ne ressentit point de douleur par l'arrachement d'vne de ses costes, aussi estoit-ce vn souuerain ouurier & tres-excellent chirurgien qui y auoit mis sa main toute-puissante.

IV. C'est merueille qu'il y a des personnes lesquelles entrent en quelque ecstase en se retirant de leurs sens quand bon leur semble, comme si leur ame estoit separée de leur corps. Ce que Cardan tesmoigne de soy-mesme. Mais plus estrange est l'exemple d'vn prestre nommé Restitutus, duquel sainct Augustin escrit que volontiers il faisoit espreuue de son rauissement en ecstase en estant requis, & s'estrangeoit tellement de tout sentiment, que ny les pointures ou piqueures, n'y l'arrachement, du poil, ny les coups, ny le feu mesme appliqué à sa chair, ne le pouuoient aucunement esueiller ny esmouuoir, n'en ressentant aucune douleur sur l'heure. Et quoy qu'on ne sceust remarquer pendant telles ecstases indice quelconque de respiration non plus qu'en vn mort, toutesfois apres qu'il estoit reuenu à soy il accordoit auoir entendu les voix de ceux qui parloient vn peu haut comme si ç'eust esté vn peu de loing.

Card. lib. 8. de rerum varie. cap. 43.
August. lib. 14. de ciuit. Dei.

V. Nous lisons la mesme chose d'aucuns grands personnages anciens, comme d'Hermotimus Clazomenien,

menien, d'Epimenides de Crete, & d'Aristeas Proconnosien : l'ame desquels on croyoit sortir de sa prison corporelle, lors que bon luy sembloit, le corps demeurant comme vne souche inanimee : dont mal en print à cest Aristeas. Car pendant qu'il estoit ainsi raui en vne tres-profonde ecstase, ses ennemis, qu'on appelloit Cantharides, feirent brusler son corps. Ce que Fulgose rapporte d'vn ieune berger qui estoit à vn Romain nommé Valerian, n'est pas moins admirable. Ce garçon (dit-il) estant touché de la beste au temps de ceste horrible contagion, dont toute l'Italie fut rauagee, Narses en estant gouuerneur, fut tenu quelque temps pour mort : & estant reuenu à soy, asseura qu'il auoit esté au Ciel, & luy auoit esté reuelé que certaines personnes qu'il marquoit, mourroient bien tost de ceste maladie dans le logis, mais que le maistre d'iceluy en seroit preserué. Et d'ailleurs pour confirmer son dire il parloit toute sorte de langues, ayant commencé par la Grecque, bien que il fust du tout ignorant & rustique. Deux iours apres vne frenesie le saisit, de laquelle il mourut comme enragé deschirant ses mains à belles dents : mais neantmoins ce qu'il auoit predit de la mort d'aucuns de son logis arriua bien tost apres, son maistre demeurant sain & sauf.

Plin. cap. 52. li. 7. hist. nat.
Sabell. cap. 4. lib. 7.
Fulgos. c. 9. lib. 1.
Fulgos. c. 6. lib. 1.

VI. I'ay appris d'aucuns personnages dignes de foy qu'ils auoient veu des femmes, qui auoient reputation d'estre sorcieres, lesquelles apres auoir frotté leur corps tout nud de certaine onction tomboient toutes pasmees, & comme mortes : & les ayant pendant telle ecstase deschirees à coups de foüet & d'estriuieres, elles n'en sentoient pourtant rien. Et tantost apres estre reuenuës à soy, racomptoient qu'elles auoient veu mille choses diuerses, & qu'elles

les auoient passé par des ronces & des espines. C[e]
que ceux qui ont escrit de la sorcellerie & demo-
nomanie confirment aussi par plusieurs exemples
& confessions de ces malheureuses ames. Et mesme
Tostat. in cap. 13. Genes. quæst. 354. Tostatus en ses questions sur le Genese escrit qu'en
Espagne il y auoit autrefois de telles femmes
en grand nombre, qui sont appellees en Latin
Stryges.

VII. Or de rechercher les causes des ecstases, outre
celles qui procedent de quelque maladie ou indis-
position (la consideration desquelles ie laisse aux
Medecins) il est certes tres-malaisé à mon iuge-
ment. Car pour celles que Dieu enuoye, qui en
oseroit profonder la recherche en vn abysme in-
fini de la toute-puissance de Dieu, qui manie nos
corps & nos ames, & les affecte comme bon luy
semble? qui nous fait voir quelquefois pendant
ceste distraction de l'ame ce que nous ne sommes pas
2. Cor. ch. 12. dignes de voir estans attachez à la sensualité. Et S.
Paul mesme, qui a esté vn vaisseau d'election, au-
quel Dieu (comme nous auons desia dit) a fait ce-
ste grace particuliere, de le rauir en ecstase iusqu'au
troisiesme Ciel, n'a pas pourtant sceu comment
est-ce que cela s'estoit fait, & si son ame pendant
ce rauissement estoit vnie à son corps ou distraite
d'iceluy? Ie ne veux pas sur ce propos obmettre ce
Higeb. in chr. que Higebert escrit de Gontran Roy de France:
c'est qu'estant vn iour las & recreu du trauail de la
chasse, il se coucha le long d'vn ruisseau à l'oree de
quelques arbres entre les bras de son escuyer, & s'en-
dormit: pendant son sommeil, l'escuyer apperceut
vn petit animal sortant de la bouche du Roy, qui
demonstroit par ses mouuemens qu'il desiroit tra-
uerser le ruisseau: ce que ne pouuant, l'escuyer, qui
vouloit

vouloit voir ce qu'il deuiendroit, luy accommoda son espee d'vn bord à l'autre, pour luy faciliter le passage, & ayant ainsi trauersé & peu apres repassé, il rentra dans la bouche du Roy: lequel s'estant esueillé, dit auoir songé qu'il auoit passé le ruisseau sur vn pont d'acier, & auoir veu sous vne montaigne prochaine de tres-grands thresors, & y ayant faict foüiller la vision se trouua veritable. Si cela est vray, qui en sçauroit rẽdre raison: Car de dire que c'estoit l'ame du Roy, cela est absurde: d'autant que l'ame n'a point de corps & est inuisible. De dire que c'estoit son bon Ange, ou genie qui eust prins vn corps, cela pourroit estre: mais quoy, il eust bien sceu trauerser & franchir le ruisseau assez legerement sans l'aide de l'escuyer: car les esprits ont de l'agilité pour faire beaucoup plus que cela. Pour moy ie croy que c'est vne fable, & quant aux autres ecstases, ie ne pense pas que les ames se separent du corps: leur liaison est trop estroicte, & n'y peut auoir naturellement dissolution de ces deux pieces sans la mort du subiet, voire mesmes la mort n'est autre chose que la dissolution d'icelles.

Quant à celles qui sont volontaires, comme celle de Cardan, & du Prestre Restitutus, elles me seroient fort suspectes, & me craindrois qu'elles vinssent de la forge du malin esprit, si du tout la bonne vie des personnes ne me faisoit plustost attribuer cela à vne coustume de mediter profondement qui leur auroit acquis auec le temps ceste facilité de se pouuoir retirer des sens, comme par vne distraction de l'ame: ainsi que nous lisons de Sainct Thomas d'Aquin, lequel pendant telles ecstases, apprit les plus hauts secrets de la Philosophie, tant naturelle que sur-naturelle. Mais hors delà, ie croirois

croirois volontiers que ce ſont des effects de la doctrine de l'ennemy du genre humain, lequel en toutes choſes veut imiter les œuures incomprehenſibles de Dieu : & comme il eſt tres-ſçauant en la nature aussi peut-il aisément donner & ordonner des remedes, & des drogues pour aſſoupir à certain temps les ſens, & charmer les eſprits de ceux qui ſe ſoubſmettent à ſes ordonnances. Car la nature eſt feconde & foiſonnante en toute ſorte de proprietez, bonnes & mauuaiſes, leſquelles les demons n'ignorent point, encore qu'elles ſurpaſſent la cognoiſſance des hommes. Voilà les differences du ſommeil & de l'ecſtaſe. Diſons maintenant d'où eſt-ce que procede le ſommeil, & en cela meſmes nous diſtinguerons encore mieux ſes differences.

D'où eſt-ce que procede le ſommeil.

CHAP. III.

I. Opinion d'Alcmeon touchant la cauſe du ſommeil. II. Celle de Diogenes. III. Celle d'Empedocles. IV. Celle de Platon & des Stoiques. V. Celle de Leucippus. VI. Toutes les ſuſdites opinions ſont erronees. VII. Opinion d'Ariſtote. VIII. Pourquoy nous ſuons pluſtoſt en dormant qu'en veillant. IX. Ne ſouppant point on n'en dort pas ſi bien la nuict apres. X. Pourquoy eſt-ce que les viãdes froides prouoquent le ſommeil. XI. Difference du vray & naturel ſommeil d'auec celuy qui eſt forcé. XII. Opinion de Pline & de Galien touchant la cauſe du ſommeil. XIII. Fondement de ceſte opinion. XIV. L'opinion d'Ariſtote eſt la plus ſaine, & mieux receuë. XV. Que la laſſeté & longues veilles ne ſont que cauſes accidentaires du ſommeil. XVI. Que l'harmonie, le ſilence, & les tenebres n'en ſont que cauſes

causes cooperantes. XVII. *Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy.* XVIII. *Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil.* XIX. *La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus.* XX. *La difference de la matiere du sommeil & des catarrhes, & pourquoy les personnes vieilles ne peuuent gueres dormir.*

LEs anciens Philosophes n'ont pas demeuré d'accord touchant la cause du sommeil, ains ont eu presque chacun son opinion particuliere. Alcmeon disoit que le sommeil se fait lors que le sang se retire dedans les veines, & que venant apres à s'escouler par toutes les parties du corps l'animal, qui dormoit, se resueille. I. *Plutar. cap. 23. & 25 lib. 5. de placit. Philos.*

Diogenes au contraire tenoit que le sommeil procede de la diffusion du sang par toutes les parties du corps: d'autant (disoit-il) que le sang emplissant les veines, repousse l'air qui est dans l'estomach & ventre inferieur, lequel montant au cerueau prouocque le sommeil. II.

Empedocles enseignoit que le sommeil prouient d'vn mediocre refroidissement de la chaleur naturelle, laquelle estant entierement refroidie, la mort de l'animal s'enfuit. III.

Platon & les Stoïques maintenoient que la remission & attenuation de l'esprit sensitif estoit la cause du sommeil, non pas par quelque rabbaissement vers la terre, ains plustost par vne esleuation vers le siege de la raison. IV.

Leucippus soustenoit que le sommeil est causé par la concreation, ramas & assemblage de la chaleur naturelle. V.

Mais toutes ces opinions-là ayant esté il y a long VI.

temps reiettees comme erronees & impertinentes, nous n'auons que faire de nous arrester à les refuter: ains passerons outre à l'interpretation de deux autres les plus celebres : lesquelles il nous faut examiner, afin de ne suiure point inconsiderément l'vne plustost que l'autre.

VII. *Aristot. [c]ap. 3. de [s]om. & [v]igil.* La premiere est d'Aristote en son traicté du sommeil & de la veille: où il enseigne que comme les vapeurs de la terre esleuees par la chaleur du Soleil en la moyenne region de l'air s'y condensent & congelent par la froideur qui y est predominante, & puis venant à se resoudre en pluye tombent en bas de leur propres poids. Ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait euaporer des fumees, lesquelles estāt esleuees en haut se refroidissent apres par la froideur du cerueau & par le ramas de la matiere qui assoupit la chaleur naturelle, comme le feu s'estouffe lors qu'on y iette dessus tout à coup grande quantité de bois. La chaleur donc ainsi abbatuë se retire en bas laissant ces vapeurs & fumees, lesquelles ramassees & prises par le froid appesantissent la teste, prouocquent le sommeil, puis reduites en eau recheent de leur poids en bas & estoupent les conduits des esprits par le moyen desquels les sens exercent leurs fonctions, & pendant cela l'animal dort.

VIII. Or d'autant que la chaleur naturelle estant ainsi vnie & ramassée à l'interieur du corps, agit plus viuement, outre ces vapeurs qu'elle enuoye au cerueau, elle pousse aussi dehors des humeurs superfluës par les pores & subtils conduits de la chair & du cuir : qui est cause que nous suons plus aisément en dormant qu'en veillant. Et telle euaporation ne doit sembler estrange à ceux qui ont pris garde que

la

la viande se cuisant au feu dans vn pot il s'en exhale des fumees qui montent en haut: de sorte que si le pot est couuert, le couuercle en demeure trempé.

IX. Pour confirmer encore ceste opinion nous experimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict apres, que si nous auions bien souppé: & que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) prouoquent le sommeil plus que les autres, à cause de l'abondance des fumees dont elles chargent le cerueau: & les viandes froides aussi, comme la mandragore, la laictuë, & le pauot.

X. C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce subject recite que la cité du sommeil est sise en vne grande pleine, à l'entour de laquelle il y a grande quantité de pauots, de mandragore, & autres telles plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil, parce que leurs vapeurs estans montees au cerueau le refroidissent beaucoup, & d'ailleurs se prennent & congelent aisément, y estant toutes disposees par leur froideur naturelle: tellement que la chaleur naturelle se retirant toute és parties inferieures, il faut de necessité que les superieures saisies de vapeurs & humeurs excessiuement froides en soient d'autant plus assoupies: & mesmes aucunefois s'en ensuiuent des lethargies & autres maladies aiguës.

Lucian lib. 2. de verâ histor.

XI. Aussi tels sommeils estans comme forcez sont outre nature & different du vray & naturel sommeil en ce que l'humidité predomine en celuy-cy sur la froideur, & en ceux-là le froid surmonte l'humidité, ainsi que Galien enseigne: & voilà pour le regard de l'opinion d'Aristote.

Galien. lib. 3. de loco partium. c. 4.

XII. L'autre opinion eſt de Pline, Galien, & de quel- ques Philoſophes & Medecins Arabes, leſquels con- ſiderans l'alteration du ſommeil auec la veille ont eſtimé que le ſommeil procedaſt de quelque facult[é] particuliere de l'ame, laquelle comme vn bon Ca- pitaine qui fait la retraicte rappellaſt & ramaſſa[ſt] prez du cerueau les eſprits animaux eſpars pendan[t] la veille par tous les membres du corps, afin de don- ner quelque relaſche à l'action & mouuement de[s] animaux par le moyen de ce repos alternatif, ſans le- quel ils ne ſçauroient longuement viure.

Plin. cap. vlt. lib. 10. hiſt. nat. Galen. cap. 4. lib. 3. de cauſis pulſ. Auerr. 2. coll. 21. Auicen. 13. tra. 41.

XIII. Et pour mieux faire valoir ceſte opinion, ils ſou- ſtiennent contre Ariſtote que ſans aucune preceden- te eſleuation de vapeurs au cerueau, le ſommeil peu[t] ſaiſir les animaux, comme par la laſſeté, apres des longues veilles, par le ſilence, par le chant & harmo- nie muſicale, ou meſmes par le murmure des eaux & bourdonnement des mouſches, par les tenebres & pluſieurs autres cauſes. D'ailleurs que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pas pourtant touſiours dor- mir apres le repas: & au contraire que l'on repoſe quelquefois ſans auoir aucunement repeu.

XIV. Neantmoins toutes les raiſons d'vne part & d'au- tre bien conſiderees & balancees, celles d'Ariſtote contrepeſent & l'emportent: auſſi ſon opinon eſt au- iourd'huy communément ſuiuie des Medecins & Philoſophes, ſans eſtre nullement controuerſee.

XV. Quant aux raiſons alleguees au contraire il y faut reſpondre en niant que le ſommeil procede d'aucune de ces cauſes-là ſimplement: ains la laſſeté & les longues veilles cauſent le ſommeil par acci- dent, d'autant qu'elles contraignent l'animal de ſe repoſer: de ſorte que pendant le repos la chaleur na- turelle ſe retire au dedans: & là agiſſant ſur ce qu'el- le trou-

se trouue dans l'estomach en fait exhaler des fumées & vapeurs au cerueau, lesquelles estouppant les conduits des sens prouoquent le sommeil en la maniere susdite.

Pour le regard de l'harmonie, du silence, des tenebres & autres semblables causes, elles ne sont que cooperantes, aidant seulement à haster & induire plustost le sommeil: par ce que distrayant les esprits animaux d'autres occupations & de la diuersité des obiets, elles les colligent & ramassent: tellement que les sens en estans destituez sont d'autant plus aisément estouppez par les vapeurs qui s'esleuent de l'estomach au cerueau soit du repas n'agueres pris, soit qu'il y reste de la matiere d'ailleurs. Car si l'estomach estoit du tout vuide on ne sçauroit dormir, les effects du sommeil cessant quand & leur cause. XVI.

Que si quelquefois il arriue que ceux qui ont bien repeu ne peuuent pourtant dormir, c'est qu'il y a de l'indisposition grande soit en l'estomach (comme defaut de chaleur) qui empesche l'euaporation, soit au cerueau (comme quelque chaleur estrangere) qui empesche la concretion & congelation des vapeurs. Et tels symptomes ou indispositions sont des signes tres-dangereux & mortels, ou conduisent quelquesfois, à la folie, comme dit Hippocrates en ses prognostiques. XVII. *Hippocr. lib. 2. progn. 12.*

Or côme par la premiere concoction de la viande dâs l'estomach le cerueau est plus chargé de fumees & vapeurs, aussi le sommeil en est plus profond, de sorte que rarement on songe pendant iceluy, tant les sens sont assoupis. XVIII.

Mais apres que la viande est ainsi cuite dans l'estomach & tournee en vne masse que les Medecins ap- XIX.

pellent chyle, quelle a encore passé par les vein[e]
meseraïques: & qu'apres elle est derechef recuit[e]
& dans les intestins & au foye, le foye en produic[t]
du sang, lequel il distribuë à toutes les parties d[u]
corps, & le plus subtil s'en va au cerueau, non san[s]
quelques vapeurs, lesquelles (si l'animal estoit esueil-
lé) le conuient derechef à dormir en estoupant (no[n]
pas tant que les precedentes) les conduits des facul-
tez animales. Or pendant ce sommeil qui est plu[s]
leger que le precedent se representent plus com-
munément les songes auec moins de confusion &
de trouble: comme nous dirons encore cy apres e[n]
son lieu traictant des songes.

XX. *Arist. c. 3. de som. & vig. Paul. Ægin. cap. 97. lib. 1.*

Cela ainsi entendu il faut encore remarquer, qu[e]
(comme nous enseigne Aristote & apres luy Pau[l]
Æginete) de ces fumees & vapeurs qui montent a[u]
cerueau partie se prend & congele en bonnes hu-
meurs, lesquelles causent le sommeil: & partie e[n]
pituite & mauuaises humeurs, qui sont la matier[e]
des catarrhes & desluxions. Et d'autãt que les vieil-
lards n'ont gueres de bonnes humeurs ils ne peu-
uent aussi gueres dormir, & neantmoins sont catar-
rheux & subiets aux rheumes à cause qu'ils son[t]
abondans en humeurs corrompuës. Voila commen[t]
se faict le sommeil. Voyons maintenant commen[t]
est-ce que nous nous resueillons & releuons d'i-
celuy.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

Chap. IV.

1. Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abbatent lor[s]que nous dormons. II. *La cause du resueil naturel.* III. *Causes du resueil estrangeres & violentes.* IV. *Commen[t] les songes affreux nous esueillent.* V. *Pourquoy le resueil pro-*

cedant des causes estrangeres nous estourdit, ce que ne faict pas le naturel. VI. *Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion.* VII. *Comment nous nous rendormons apres le resueil violent.* VIII. *Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions.* IX. *Deux doubtes sont proposez : l'vn pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neantmoins : l'autre comment le trauail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le trauail la chaleur naturelle est diffuse par tout le corps.* X. *Resolution du premier doubte.* XI. *Resolution de l'autre doubte.*

PEndant donc que la chaleur naturelle est ainsi occupée à cuire la viande dans l'estomach, & que le froid a saisi les parties superieures, les paupieres s'abbattent & couurent les yeux estant destituées de la chaleur & par mesme moyen du mouuement. Car c'est la chaleur qui agit & remuë la masse corporelle en toutes ses parties, & le froid au contraire engourdit nos membres. I.

Mais le sommeil est interrompu par le resueil soit que nous nous esueillons de nous mesmes, soit par quelque cause estrangere. Si c'est de nous mesmes cela se faict lors que la chaleur naturelle apres la concoction commence à s'espandre par tous les membres du corps ayant consumé les vapeurs qui estoupoyent les conduits, par lesquels les esprits animaux s'escoulent par tout le corps: ny plus ny moins que la clarté du Soleil s'espand par toute la terre, lors que la chaleur a dissipé les nuages qui couuroyent l'air. II.

Les causes estrangeres sont de plusieurs sortes, & tout autant en nombre qu'il y a de moyens d'interrompre le sommeil auant que nous nous esueil- III.

lions de nous mesmes. Par exemple, vn grand bruit vne poincture, piqueure, coup, ou blesseure & autre esmotions qui causent douleurs, les rheumes, catarrhes & defluctions qui estouppent les conduits de la respiration, & plusieurs autres telles causes, lesquelles quoy qu'estrangeres esmouuent les esprits animaux assoupis comme le souffle esmeut le feu qui n'est couuert que d'vn peu de cendres : de maniere qu'ils font effort contre les empeschemens, lesquels estouppoyent les conduits des sens, & rompent ou interrompent le sommeil.

IV. Les songes affreux & horribles esmouuent aussi quelquefois si viuement la phantasie que l'esmotion, & le trouble esueille les esprits assoupis du sommeil, comme chacun peut auoir quelquefois esprouué en soy-mesme.

V. Mais le resueil de ces causes estrangeres n'est point doux & agreable comme celuy qui aduient par la cause naturelle susdite : ains nous laisse tout estourdis, à cause qu'il ne faict que repousser les vapeurs qui estouppoient les conduits des sens, & l'autre n'arriue que lors qu'elles sont consumées.

VI. D'ailleurs il retarde la concoction, parce qu'il faict retirer la chaleur naturelle de l'estomach pour s'espandre hastiuement, & en trouble par toutes les parties du corps, tout ainsi que si on retiroit le feu d'aupres du pot lors qu'il bout.

VII. Toutefois estans ainsi esueillez, nous ne laissons pas de nous r'endormir encore apres (les causes de l'interruption du sommeil cessant) tandis qu'il reste au cerueau de la matiere de ces vapeurs & fumées, ou bien qu'il en monte derechef de l'estomach, ou du foye assez pour rappeller, & entretenir le sommeil iusques à ce que nature est contente, & que

nous

nous nous esueillons de nous mesmes.

Apres donc que nous sommes ainsi esueillez l'ame recommence à operer & agir par le moyen des sens, lesquels estant desliez & deslassez exercent chacun sa fonction soit par l'ordonnance de la raison és gens de bien, soit par l'induction de l'ire ou de la concupiscence és personnes mal conditionnées & vitieuses, qui se laissent gouuerner à ces maistresses violentes, lesquelles par le moyen de leur rebellion veulent indeuëment & indignement impieter l'empire de la raison, à laquelle elles sont naturellement subjettes. VIII.

Sur le subjet des causes estrangeres qui interrompent le sommeil on peut encore, entre autres, proposer deux difficultez, lesquelles i'ay resoluës en mes questions naturelles, & veux encore les repeter icy. La premiere, comment se peut-il faire que le soucy & la tristesse interrompent le sommeil, & que neantmoins le sommeil allege & le soucy & la tristesse? L'autre, comment se peut-il faire que le trauail prouocque le sommeil, veu que pendant iceluy la chaleur naturelle est espanduë par tout le corps, & neantmoins le vray sommeil se faict tandis que la chaleur naturelle est ramassée à l'interieur? IX.

A la premiere ie responds que la fascherie, le soucy & l'angoisse esmouuant & troublant l'imagination interrompent le sommeil : dequoy se plaignoit Ronsard en ses amours pendant que le soucy amoureux interrompoit la nuict son repos, disant ainsi: X.

Bien est-il vray qu'il contraint vn petit
Pendant le iour son secret appetit,
Et dans mes flancs ses griffes il n'allonge:
Mais quand la nuict tient le iour enfermé,

Ronsard en ses amours.

Il sort en queste, & Lyon affamé
De mille dents toute nuict il me ronge.

Or bien que le soucy & la fascherie esmouuant & troublant l'imagination apportent des inquietudes, le sommeil neantmoins qui est le repos de l'ame & du corps, & qui met en oubly toutes choses pendant qu'il nous saisit accoisant l'esmotion des esprits troublés donne quelque relasche à toutes ces passions.

XI. A l'autre ie dy que le sommeil ne procede du trauail que par accident & mediatement, non pas comme sa cause propre & prochaine : d'autant que le trauail est suiuy de lasseté, & la lasseté nous faict chercher le repos : pendant lequel la chaleur naturelle se retire au dedans, & y agissant en faict exhaler des fumées & vapeurs au cerueau, lesquelles (comme i'ay desia monstré) estoupant les conduits des sens prouoquent le sommeil.

XII. Iusques icy nous auons veu en gros & en general, l'estat des sens pendant la veille & le sommeil. Maintenant il le faut particulariser & distinguer pour en auoir vne plus claire intelligence.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

CHAP. V.

I. *L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre de quatre sortes diuerses.* II. *Correspondance des sens exterieurs auec les interieurs.* III. *Cause du profond sommeil sans songe.* IV. *Cause de la parfaicte veille.* V. *Cause du sommeil moins profond accompagné de songes.* VI. *Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayement perceuës par quel-*

qu'vn des sens exterieurs nous semblent songes. VII. *Pourquoy la mesme chose arriue à ceux qui sont yures.* VIII. *Qu'on peut parler en dormant.* IX. *Resolution & conclusion.*

NOstre ame (comme nous auons amplement monstré ailleurs) exerce les fonctions de ses facultez animales par deux moyens, sçauoir par les sens interieurs, & par les sens exterieurs: l'estat desquels peut estre de quatre sortes diuerses. Car ou tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs peuuent estre liez & assoupis, ou tous libres, ou aucuns assoupis, & aucuns libres, non pas tous ensemble. I. *Au traicté de l'ame.*

Mais il faut remarquer & retenir qu'il ne se peut faire que les sens interieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme temps que tous les sens exterieurs sont libres, & au contraire il ne se peut faire que les sens exterieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme temps que tous les sens interieurs sont libres: d'autant que tous les sens exterieurs ensemble sont tousiours affectez de mesmes que le sens commun, desquels il est comme le prince & le iuge: de sorte que si vn seul des sens exterieurs est libre, comme la veuë ou l'oüie, il faut inferer que le sens commun l'est aussi: mais il peut bien arriuer qu'vn ou aucuns des sens exterieurs seront liez & assoupis encore que le sens commun soit libre: combien qu'au contraire il ne se puisse iamais estre assoupi & attaché que tous les sens exterieurs ne le soyent ensemble: & ce d'autant que (comme nous auons touché cy-dessus) la priuation ou suspension s'estend plus que la faculté ou habitude. Cela ainsi retenu reprenons la diuision cy-dessus proposée. II. *Au ch.* I

Si donc tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs sont liez & assoupis nous dormons d'vn III.

d'vn profond ſommeil & ſans ſonger aucunement. Ce qui arriue ordinairement pendant le premier ſommeil, à cauſe (comme i'ay dit cy-deuant) que grande quantité de vapeurs eſtouppent les conduits des ſens.

IV. Si au contraire tous les ſens enſemble tant interieurs qu'exterieurs ſont deſliez & libres nous veillons entierement & gaillardement.

V. Si aucuns d'iceux ſont liez, à ſçauoir le ſens commun auec tous les ſens exterieurs, & les autres ſens interieurs ſont libres nous dormons, mais non pas ſi profondement que ſi tous les ſens enſemble eſtoient attachez: & lors nous ſongeons auſſi ordinairement par le moyen de ce que diuerſes images ſe repreſentent pendant le ſommeil à la phantaſie & à la memoire, comme nous deduirons plus amplement cy-apres en ſon lieu.

VI. Si au contraire le ſens commun auec tous les ſens exterieurs, ou aucuns, voire vn ſeul d'iceux, ſont libres & deſliez, & les autres attachez, c'eſt vrayement veiller, quoy qu'aucunefois la pluſpart des ſens eſtans aſſoupis il nous ſemble que ce que nous perceuons par les autres, ſoit en ſonge, comme voir de la lumiere dans la chambre, ouyr le chant du coq, les aboys des chiens, le ſon d'vne cloche, & autres choſes ſemblables. Car tout ainſi qu'il nous aduient quelquefois que penſans profondement à quelque choſe d'importance nous perceuons legerement des choſes, leſquelles nous ne ſçauons apres ſi nous auons vrayement perceuës par les ſens exterieurs ou ſeulement penſées: de meſmes arriue-il qu'eſtans à demy aſſoupis du ſommeil nous perceuons vrayement des objets par les ſens exterieurs, leſquels apres que nous ſommes entierement eſ-

Triſt. c. 3. ſomniis.

ueil-

ueillez, nous croyons seulement auoir songez. Et quoy qu'il n'y ait celuy, s'il y a prins garde, à qui cela ne soit quelquefois aduenu : si est-ce qu'il ne sera pas hors de propos d'en donner vn exemple que i'ay tiré de Cardan qui le rapporte de Petrus Bellonius personnage notable, lequel l'a escrit de soy-mesme. Ce Bellonius estant à Corcire entendit sur l'aube du iour vn grand bruit & tumulte à la ruë, & s'estant leué en sursaut encores à demy endormy mit la teste à la fenestre, & vid entre autres choses des femmes toutes esplorees, & descheuelees qui couroient çà & là en desordre, & puis se recoucha & rendormist. Tantost apres il se leue auec ceste croyance qu'il auoit songé cela mesmes, qu'il auoit vrayement ouy & veu, & neantmoins le racomptoit à son hoste, & autres, comme vn songe estrange qui luy auoi[t] donné de l'ennuy en son esprit. Mais ayant appri[s] d'eux que c'estoit chose certaine & veritable, qui s'estoit ainsi passee la nuict deuant, non pas songe n[y] mensonge, il en demeura bien estonné.

Card. cap. 4. lib. 8. de rer. var.

VII. La mesme chose arriue souuent à ceux qui sont yures, parce qu'ils ont les sens troublez, à demi-assoupis & saisis par les fumees du vin : lesquelle[s] estant tantost apres dissipees, ou consumees, i[ls] croyent seulement auoir songé les choses qu'ils o[nt] apperceuës, ou faites pendant leur yuresse.

VIII. On me pourroit encore demander icy, comment est-ce que certaines personnes parlent en dormant, & respondent quelquefois si on les interroge. Et à la verité il n'y a point de doubte qu'elles ne puissent parler & begayer en dormant : tout aussi bien que marcher & mouuoir quelque membre, parce que la faculté mouuante n'est pas tousiours attachee : encore que les sens exterieurs le soient, comme nous di-

Arist. c. 3. de somniis.

rons

rons encore au chapitre ſuiuant: mais de reſpondre à propos à ce dont on eſt interrogé, cela ne ſe peut en dormant: d'autant que pour reſpondre à propos, il faut oüir & entendre, & par ainſi le ſens de l'ouye, & le ſens commun ſont libres & desliez: & cela meſmes eſt pluſtoſt veiller que dormir, quoy que les autres ſens ſoient entierement eſtouppez. Toutefois par charmes & ſortileges, on faict reſpondre à propos ceux qui dorment: & dit-on que le cœur d'vn geay a ceſte vertu: mais ie n'en croy rien, ſi on n'y adiouſte des charmes.

IX. Ces choſes donc ſe font en veillant, puis qu'elles ſont perceuës par les ſens exterieurs, leſquels, enſemble le ſens commun, ſont entierement liez & aſſoupis pendant le vray ſommeil, en ſorte qu'ils ne peuuent exercer leurs fonctions, ny perceuoir aucuns obiets. Ie veux parler en ſuite de ceux qui ſont moins entierement endormis.

De ceux qui ſe leuent, marchent, grimpent, & font d'autres ſemblables actions en dormant.

CHAP. VI.

I. Merueilleuſes actions d'aucuns en dormant. II. *Actions perilleuſes.* III. *Raiſon de Cœlius Rhodiginus.* IV. *Autre raiſon plus claire de Leuin Lemne.* V. *Conſideration particuliere de ceux qui ſont des actions perilleuſes en dormant.* VI. *Comment on remarque que telles actions ſe font en dormant.* VII. *Pourquoy la faculté ſenſitiue n'exerce en dormant ſa fonction en ces perſonnes là comme faict la motiue.* VIII. *Pourquoy telles perſonnes à leur reſueil ne ſe ſouuiennent point des actions ſuſdites comme elles font des ſonges.*

C'Est chose bien plus estrange (aussi est-elle plus rare) qu'il y a des personnes, lesquelles se leuent de nuict estant endormies, qui vont & viennent, qui tracassent, & puis se retirent, comme l'on a escrit d'vn Theon Stoïcien : & mesmes aucunes qui mettent la main aux armes, comme i'en ay veu d'autres qui se ruent sur ceux qui couchent auec elles, & font leurs efforts pour les estrangler, & l'ay esprouué non sans danger couchant auec vn ieune Gentilhomme Gascon, en compagnie duquel i'allois à Paris: neantmoins il est d'ailleurs de tres-bon naturel, tout noble, & plein de courtoisie & modestie : mais il m'aduertit vn peu trop tard de ceste imperfection, s'excusant sur ce que cela luy arriuoit fort rarement. I. *Aristot. cap. 2. de som. & vigil.*

Il y en a encore d'autres qui descendent par les fenestres, qui grimpent par les murailles, qui passent les riuieres à nage, qui vont & viennent & s'exposent en dormant à des perils que les plus agiles n'oseroiét entreprendre en veillant, cóme nous lisons d'vn esclaue de Pericles Athenien: & d'vn autre qui se leuoit quelquefois la nuict d'aupres de son compagnon, & quoy qu'il ne sçeust nullement nager veillant, passoit à nage tout endormy vne riuiere prochaine. Ce que son compagnon ayant obserué le suiuit vne nuict pour voir qu'il deuiendroit, & le voyant auant dans l'eau craignant le peril, l'appella à haute voix: & le pauure homme s'estant esueillé se noya soudain. II.

Or la raison de cecy est, selon l'opinion de Cœlius Rhodiginus, qu'il y a vne grande commotion & troublement au cerueau de telles personnes, non toutefois si forte au prix de l'estoupement des sens, qu'elle puisse rompre le sommeil. III. *Cæl. c. 4. lib 30. lect. antiq.*

IV. Leuin Lemne profondant plus auant ceste matier[e] tient que telles personnes sont d'vne complexio[n] fort chaude & pleines d'vn sang escumeux & d'es[-]prits fort boüillans, lesquels montans au cerueau e[t] mouuent les facultez de l'ame aux actions susdicte[s] de sorte que le corps par l'impulsion & agitation d[e] ces esprits animaux, esquels consiste la force de[s] nerfs, des muscles, & du mouuement, est porté, mes[-]mes pendant le sommeil, & contremont & à val [à] tous ces effects estranges, qu'en veillant elles n'osen[t] entreprendre en apprehendant les euenemens peril[-]leux.

Leuin. Lemn. cap. 5. lib. 2. mirabil. occult.

V. Mais encore remarque-il particulierement, qu[e] ceux qui grimpent ainsi par les murailles, descen[-]dent par les fenestres, montent sur les toicts & fon[t] telles autres actions en dormant, sont ordinairemen[t] en la fleur de leur aage & ont vn corps rare, gresle, agile, aërien, & venteux: & d'ailleurs ont l'esprit boüillant, ardent & actif: de sorte que tout ce qu'ils empoignent ils le serrent fort estroittement, mar[-]chent sans apprehension de peril quelconque, & d'vn pas lent & tardif s'accrochent fermement des mains & des pieds, & se soustiennent & balancent legere[-]ment & agilement en l'air.

VI. Or que tout cela se face en dormant il est aisé à iuger de ce que si on les appelle & crie sur ces en[-]trefaites ils cheent tous estourdis en s'esueillant: mais si on les laisse faire ils se recouchent tout belle[-]ment: & neantmoins apres qu'ils sont esueillez ils ne se ressouuiennent point de ce qu'ils ont fait en dormant.

VII. Mais pourquoy est-ce (dira quelqu'vn) que la fa[-]culté sensitiue n'opere aussi bien par le moyen des esprits animaux que fait la motiue? C'est pour-autant

que

que le conduit de la faculté motiue est different des organes des sens, & neantmoins plus ample & plus large: tellemẽt qu'il est plus aisé aux esprits animaux de s'escouler par celuy-là que par ceux-cy.

Mais pourquoy est-ce encore que ces gens-là ne se VIII. ressouuiennent point de ce qu'ils ont fait pendant ces esmotions, & lors qu'ils sembloient veiller, & neantmoins se ressouuiennent bien de leurs songes? C'est à cause que pendant les actions susdites les sens sont en trouble, en esmotion & confusion, laquelle faict perdre la souuenance & des songes & des choses vrayes ensemble. Mais lors qu'à la phantasie se presentent quelques objets en songes pendant que les autres sens sont liez & assoupis sans aucun trouble, la memoire les retient & conserue, si bien qu'estans esueillez on s'en ressouuient encore.

Or quoy que le sommeil nous soit donné de na- IX. ture pour le soulagement de l'ame & du corps, si estce qu'il n'en faut point vser outre mesure estant aussi dangereux en son excez & plus que la veille mesme: ainsi que ie veux monstrer en suite, & puis nous distinguerons le temps propre au sommeil & à la veille l'vn de l'autre.

Combien est nuisible l'excez au veiller & au dormir: & de ceux qui ont dormi plusieurs annees sans interruption.

CHAP. VII.

I. Combien les veilles excessiues sont nuisibles. II. Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. III. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. IV. Continence de Platon en son viure & en son dormir. V. Comment Aristote euitoit le trop profond & long sommeil. VI. Galien a vescu

140. ans par le moyen de ſa continence. VII. *Arſenius n dormoit qu'vne heure le iour, & la nuict.* VIII. *Scanderbeg deux heures.* IX. *Du ſommeil merueilleuſemen long d'Epimenides & autres.*

I. COmme nul excez n'eſt bon ny loüable en la moralité, auſſi n'eſt-il point és choſes naturelles. Mais encore particulierement n'y a il rien de plu nuiſible à la ſanté des hommes, que le trop veiller & le trop dormir. Car (ainſi que nous enſeignent les Medecins) les veilles trop longues nuiſent grandement au corps: d'autant qu'elles conſument les bonnes humeurs, & les eſprits animaux & vitaux, qu'elles nous maigriſſent & attenuent, qu'elles cauſent des cruditez en l'eſtomach par la diſſipation de la chaleur naturelle qui ne peut exercer ſa fonction en la concoction, qu'elles excitent la bile, engendrent des fieures, des goutes, & debilitation des nerfs, & des muſcles, & conduiſent ſouuent à la folie.

Hipp. l. 2. Aphor. 3. Gal. l. 12. met. med. & 3. de ſan. tuen. Paul. Agin. lib. 1.

II. Le ſommeil exceſſif n'eſt pas moins dangereux & nuiſible au corps & à l'ame, d'autant qu'il relaſche trop les membres, qu'il appeſantit la teſte, qu'il rend la perſonne ſtupide, pareſſeuſe, oublieuſe & encline à toute ſorte de vices, & meſmement à la luxure.

III. Mais l'vn & l'autre excez eſtant bien conſideré, & noſtre vie (comme nous auons dit ci-deuant) n'eſtant qu'vne vraye veille, & le ſommeil l'image de la mort, ou (comme diſoit Ariſton) vn ſeuere publicain ou gabelleur qui exige de nous & emporte la plus grande partie de noſtre vie: il eſt ſeant & raiſonnable que nous donnions plus de tẽps à la veille qu'au ſommeil. Car ſi nous dormons la moitié de la vie, & employons partie de l'autre moitié à nous habiller,

biller, à manger & boire, & à tant de diuertissemens inutiles, combien peu de temps nous restera-il pour estre dicts proprement & vrayement viure? la moindre partie de la vie ne sera-elle pas pour la vie mesme? Quand les nuicts seront donc longues, il en faut employer vne partie au trauail, afin que pour le plus le sommeil ne nous desrobe que le quart de nostre vie, ou quelque heure d'auantage, *Et que* (comme dit tres-bien S. Bernard) *ce soit le repos d'vn corps lassé, non pas la sepulture d'vn corps entierement estouffé: non pas l'extinction, mais bien la reparation des esprits.* Ce que ceux-là qui nous en ont laissé les preceptes ont eux-mesmes le mieux practiqué. *D. Ber. ad fratres de monte.*

IV. Platon sçachant bien que la sobrieté est contente de peu de sommeil n'auoit pour son ordinaire que du pain brun, & des oliues à manger, & de l'eau à boire, & ne dormoit qu'autant que la necessité le requeroit pour la conseruation de sa santé: & nous admoneste en ses liures des Loix de nous leuer la nuict pour trauailler & vaquer, soit aux affaires publiques, soit aux priuées, chacun suiuant sa condition: adioustant à cela que pendant le sommeil vn homme n'est pas plus à estimer que s'il ne viuoit point du tout. *Cœ. Rhodi. ca. 9. l. 30. antiq. lect. Plato 7. de legib.*

V. Aristote (qui a le plus haut philosophé,) auoit accoustumé en dormant de tenir en l'vne de ses mains vne bale de cuiure, & au dessoubs vn bassin de mesme matiere, afin que lors qu'il seroit saisi d'vn trop profond sommeil, la bale luy eschapant de la main, & tombant dans le bassin, il fust esueillé par le bruit & resonnement du coup. *Laërt.*

VI. La sobrieté & continence au manger, boire, & dormir estoit si bien reglee en Galien le Medecin,

qu'il en a vescu cent & quarante ans en parfaicte sa
té, n'ayant defailli que par vne extréme & decrepi
vieillesse sans autre symptome de maladie : & dit-o
de luy, que toute sa vie il eut son haleine doux-fla
rante & soüefue.

VII. Arsenius precepteur des Empereurs Honorius &
Arcadius, personnage de rare sçauoir, & de bonn
vie, qui fut depuis moine, ne dormoit ordinairemen
qu'vne heure le iour & la nuict.

VIII. Scanderbeg ou Castriot (duquel les heroïques ex
ploits sont en la bouche de tous les hommes) ne dor
moit d'ordinaire que deux heures. Aussi faut-il qu'v
grand Capitaine soit autant veillant que vaillan
Hom. 2. Iliad. C'est pourquoy Agamemnon est reprins dans Ho
mere de ce qu'il dort toute la nuict.

Eccle. 3. 32. Prou. 8. Mat. 24. 25. 26. Luc. 12. 12. Mar. 13. Et pour trancher court ce discours il n'y a rien d
plus singulierement recommandé és sainctes escritu
res que le veiller.

IX. Apoc. 3. 16. 1. Pet. cap. 5. 1. Cor. c. 10. 16 16. Colo. ca. 4. Plin. c. 57. lib. 7. Toutesfois nous lisons qu'il y a eu certains person
nages, lesquels par quelque cause occulte, ou pa
permission de Dieu, ont dormi si long temps qu
c'est chose recitee entre les merueilles. Pausania
escrit que Epimenides de Crete, ayant esté enuoyé
par son pere querir vne brebis aux champs, il se re-
tira dans vne grote pour euiter le chaud du midy, o
il fut saisi d'vn si profond & long sommeil qu'il y
dormit l'espace de 40. ans, ou selon Pline, 57. & se-
lon d'autres encore d'auantage. Estant esueillé il s'en
alloit chercher la brebis, mais il trouua toutes cho-
ses changees aux champs & encore plus à la ville : &
luy-mesme fut en telle admiration par toute la Gre-
ce qu'on le tenoit pour vn Dieu. Les sept dormans
Ephesiens (desquels l'histoire est aussi memorable
qu'admirable) fuyans la cruelle persecution de l'Em-

pereur Decius se retirerent aussi dans vne grote, où ils dormirent iusques en l'an 30. de l'Empire de Theodose le ieune, qui sont 196. ans. S'estās esueillez vn iour de Pasques bien sains & dispos, leurs vestenés (chose merueilleuse) nullemēt gastez, & croyans n'auoir dormy qu'vne nuict seulemēt, ils s'en allerēt dans la ville d'Ephese resolus mieux qu'auparauant d'ēdurer le martyre pour la foy Chrestienne: mais ils trouuerent toutes choses changees, & l'Eglise Chrestiēne en meilleur & plus asseuré estat. Leurs habits, leurs discours & notamment la marque de leur mōnoye, dōna cognoissance qu'ils auoient esté du tēps de ce tyrant Decius. Leurs nōs estoient *Maximianus, Malchus, Martianus, Dionysius, Ioannes, Serapion, Constantinus*. Cela arriua selon Sigebert l'an de nostre salut 447.

Cranzius escrit qu'vn ieune escholier dormit l'espace de sept ans dans vn armoire, où ayāt esté trouué encore ne le pouuoit-on esueiller à force. *Crāzius c. 39. l. 8. Vanda.*

Ie n'ay que faire de mesler parmy les vrayes histoires le sommeil fabuleux d'Endymion le bien-aymé de la Lune: par lequel aucuns entendent vne tres-lourde paresse & faitardise, parce que les rais de la Lune engourdissent & appesantissent: d'autres vne continuelle contemplation des corps celestes & particulierement de la Lune. *Pausa. in princ. Eleac. Cic. 1. Tuscul.*

Disons maintenant quel temps est le plus conuenable à la veille & quel au sommeil.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

CHAP. VIII.

I. Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuict. II. Argument I. pour monstrer qu'il faut

veiller le iour. III. *Autres argumens pour cela mesme.* IV. *Argumens pour monstrer qu'il faut prendre le sommeil la nuict.* V. *Qu'à ceste cause les Poëtes ont appellé le somme fils de la nuict.* VI. *Vanité de ceux qui font de la nuict iour.* VII. *Exceptions.* VIII. *Que la coustume se tourne en vne autre nature.* IX. *Qu'il est dangereux de laisser vne coustume inueterée quoy que mauuaise.* X. *Les malades n'ayans repos peuuent dormir en tout temps.* XI. *Le mesme est des vieilles gens.* XII. *Le sommeil interrompu la nuict se doit reparer le matin.* XIII. *Pourquoy le sommeil du matin est le plus agreable.* XIV. *Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas.* XV. *Pourquoy apres la seignee.* XVI. *Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger.* XVII. *Quelle assiette il faut tenir en dormant.*

I. CE grand & admirable oracle de la Medecine Hippocrates parlant du temps conuenable à la veille & au sommeil, dit ainsi: *Il est bon de dormir selon la coustume & selon la nature: c'est à sçauoir, veiller le iour & dormir la nuict: & est chose mauuaise & dangereuse d'outre-passer cela.* Sur quoy Galien remarque qu'au temps d'Hippocrates, les hommes gardoient ceste bonne coustume de veiller & dormir selon nature.

Hip. progn. 3. l. 2.

Gal. ibid.

II. Or que ceste coustume de veiller le iour & dormir la nuict, soit selon la nature, il me sera bien aisé de le mõstrer par des argumens inuincibles. En premier lieu donc les hommes veillent lors que la chaleur naturelle, qui estoit pendant la nuict resserree à l'interieur, est espanduë par toutes les parties du corps. Or la chaleur naturelle est espanduë le iour par toutes les parties du corps, la chaleur du Soleil la retirant à soy comme son semblable: c'est donc

iour que les hommes doiuent veiller.

D'ailleurs il faut que les hommes veillent lors qu'ils peuuent plus commodément vaquer à leurs charges & negoces. Or c'est le iour qu'ils y peuuent plus commodément vaquer, à cause de la commodité de la lumiere. C'est donc le iour qu'ils doiuent veiller. A cela nous pouuons encore adiouster la consideration de la santé, qui requiert que nous veillions plustost le iour que la nuict pour la raison qui sera rapportée en suite, afin de monstrer que les veilles nocturnes sont dangereuses. III.

De mesmes nous pouuons dire que le sommeil est propre & naturel à la nuict, tant à cause que par l'absence du Soleil la nuict estant froide & humide, & la chaleur naturelle renfermée au dedans du corps, les veilles sont dangereuses, que par ce que la lumiere celeste nous deffaillant lors que le Soleil se retire & s'esloigne de nostre horizon, nous deuons nous retirer & nous reposer. Ce que mesmes nous enseignent les bestes, lesquelles gardent le mieux les regles de la nature. Et les habitans de l'Isle de Taprobane, quoy que barbares, sont loüez de ce que iamais ils ne dorment le iour. IV.

Plin. li. 6. hist. nat. cap. 22.

Ce beau precepte nous est aussi representé par les fables des anciens Poëtes, qui feignent que le sommeil est fils de la nuict : pour nous apprendre que c'est la nuict qui est le vray temps du sommeil & du repos. V.

C'est pourquoy i'ay pitié de la vie des courtisans, lesquels au grand detriment de leur santé font de la nuict le iour, & du iour la nuict, à l'imitation de ces Lychnobies ou lanterniers, lesquels Seneque disoit viure contre nature. Ce que ie croy qu'ils practiquent ainsi (comme faisoit l'Empereur VI.

Sen. epist. 123. l. 22.

Heliogabale) pour monſtrer qu'ils ſe plaiſent à renuerſer tout bon ordre: ou bien poſſible pour la honte qu'ils ont que le Soleil ne deſcouure leurs actions deſreglées. Cela ſoit dit ſans offenſer particulierement perſonne.

VII. Car ce que nous venons de dire du temps conuenable au ſommeil & à la veille doit eſtre pris pour vne regle generale, laquelle neantmoins reçoit plusieurs exceptions pour diuerſes cauſes, deſquelles ie veux deduire les principales, & plus ordinaires.

VIII. Pour la premiere de ces cauſes là i'eſtablis la couſtume: laquelle (quoy que mauuaiſe) gaigne quelquefois tant ſur ſon ſubjet qu'elle ſe tourne comme en vne autre nature: de ſorte que venant à eſtre interrompuë il y a danger que tel changement n'altere la ſanté, ſur lequel ſubjet, ie diray en paſſant que i'ay veu & voy ordinairement que les eſtrangers qui nous viſitent en noſtre Gaſcoigne, & particulierement en la ville de Condom s'eſmerueillent de ce que toute ſorte de gens, hommes & femmes, & meſmes les vieillards decrepitez boiuent de nos vins puiſſans, genereux & fumeux à grands traicts apres diſner, apres le ſoupper plus ſouuent, & ſur le poinct meſmes qu'ils ſe couchent, ſans que tels excez alterent aucunement leur ſanté: au contraire ils tiennent que s'ils n'en vſoyent ainſi, l'eſtomach trouueroit à dire ceſte curée. Tant la couſtume peut ſur la complexion des hommes.

IX. Ainſi donc ceux qui ont accouſtumé de dormir apres le repas, trouuent ce repos à dire quand ils viennent à l'interrompre. Et combien que i'eſtime qu'ils feroyent beaucoup mieux de laiſſer peu à peu ceſte mauuaiſe couſtume: ſi eſt-ce que cela ne ſe feroit pas ſans danger, ainſi que dit Hippocra-

tes,

tes, adioustant à cela, comme pour exemple, vne autre ordonnance qui possible semblera estrange. C'est (dit-il) que ceux lesquels n'ont point accoustumé de disner (car anciennement la sobrieté estoit si recommandée qu'on ne faisoit estat que du soupper) & neantmoins disnent, doiuent aussi dormir apres le disner, tout ainsi qu'apres souper, afin de reparer ce changement par vne autre, & que l'estomach soit aidé par le moyen du sommeil pour trauailler à la digestion apres l'vn & l'autre repas. *Hippoc. lib. 2. de rati. victus acutorum.*

X. En second lieu nous pouuons rompre ceste regle generale en faueur des malades, lesquels ne pouuans pas dormir la nuict cerchent & prennent leurs repos lors & comme ils peuuent. Ce que leur permet aussi le mesme Hippocrates patron de la Medecine. *Hippocr. lib. 8. de meth. med.*

XI. La troisiesme excuse doibt estre pour les vieillards. Car la vieillesse estant vne vraye maladie, (comme dit le Comique) & mesmes si incurable qu'infailliblement elle traine son subjet à la mort, il est raisonnable que les personnes vieilles iouyssent de mesme priuilege que les autres malades, & ne pouuant gueres dormir ny la nuict ny le iour, à cause de leur seicheresse, il est de necessité qu'elles prennent le sommeil lors qu'il se represente. *Terent. in Phormi.*

XII. La cinquiesme exception est que si le sommeil est interrompu la nuict pour quelque cause que ce soit, Hippocrates permet de dormir trois ou quatre ou enuiron cinq heures du matin. Car ainsi ont interpreté les autres Medecins ces siens termes, *Il n'y a point de danger de dormir le matin iusques à la troisiesme partie du iour*: pource qu'au climat où Hippocrates habitoit, les iours ne sont iamais plus *Hippocr. progn. 11. li. 2.*

courts que d'enuiron onze heures, ny plus longs qu[e] d'enuiron quinze : tellement qu'enuiron quatr[e] ou cinq heures reuiennent à la troisiesme partie d[u] iour.

XIII. Ie veux dire icy en passant que le sommeil d[u] matin est plus aggreable que celuy de la nuict, par[ce] ce que le Soleil remontant en nostre hemispher[e] & s'approchant de nous, esmeut doucement en no[s] corps des vapeurs qui prouoquent le sommeil.

XIV. Ie n'ay point deliberé de faire icy entieremen[t] le Medecin : toutesfois puis que le discours nous [y] conduit, il faut encore bailler quelques precepte[s] pour la santé touchant ce subjet. Le premier est tout commun & sçeu des plus ignorans, & mesme[s] *Plautus in Mostellar.* Plaute l'a remarqué en ses ieux Comiques : qui est que soudain ou peu de temps apres le repas le sommeil est dangereux à toutes personnes. Car il faut *Plutar. de valet. men.* (dict tres-bien Plutarque) quelque espace de temps & quelque interualle entre le repas & le sommeil: & ce afin que le sommeil ne hastant par trop la concoction, les fumées & vapeurs cruës ne saisissent le cerueau & appesantissent la teste auec beaucoup d'estourdissement & de trouble, qui cause apres diuerses maladies tres-pernicieuses.

XV. Le second est qu'il se faut soigneusement garder *[F]ernel. c. 6. libr. 2. [m]eth. me[d]en.* de dormir apres la phlebotomie ou seignée : afin que la chaleur estant affoiblie ne vienne à s'esteindre, & les esprits qui sont diminuez ne soyent estouffez & accablez par les fumées & vapeurs qui gaignent & saisissent les conduits des sens pendant le sommeil.

XVI. Pour le troisiesme, les Medecins tiennent qu'apres auoir prins medecine il est beaucoup meilleur de veiller que de dormir. Toutesfois si le sommeil

meil

meil presse (comme il aduient d'ordinaire) il n'y a point de mal de sommeiller vn petit & legerement enuiron demy-heure apres la prise de la medecine: d'autant que par ce leger & court sommeil la vertu de la medecine s'augmente & se fortifie d'auantage à l'aide de la chaleur naturelle. Mais aussi tost qu'elle commence à operer il faut veiller iusqu'à ce que l'operation soit acheuée: parce qu'autrement le sommeil trop long ou trop profond arresteroit le cours & la force de la purgation medecinale.

Fernel. c. 14. libr. 3. meth. med.

XVII. Il ne sera pas hors de propos de dire icy briefuement qu'elle assiette faut tenir en dormant. Il est donc vtile à la santé de se coucher plustost sur le ventre que sur le dos pour fortifier d'auantage la chaleur naturelle dans l'estomach & intestins, afin de mieux cuire & digerer la viande. Ioinct que le coucher sur le dos eschauffe les reins, cuit le phlegme dans iceux, dont s'engendre la grauelle: & d'ailleurs telle assiette produit des incubes & fantosmes, mesmement aux personnes voraces ou chargées de mauuaises humeurs. Il est bon aussi de se coucher au premier somme sur le costé droit, afin de fortifier la chaleur du foye lors qu'il trauaille à la seconde concoction, & pour euiter aussi que le cœur ne soit affaissé du poids des viandes de l'estomach, & des intestins, auant qu'ils les ayent cuites.

Or ces preceptes ainsi exposez pour la conseruation de nostre santé: recherchons vn peu les causes pour lesquelles certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Pour-

Pourquoy eſt-ce que certaines perſonnes ſont plus ſommeilleuſes les vnes que les autres.

CHAP. IX.

I. *Pourquoy les femmes ſont plus ſommeilleuſes que les hommes.* II. *Pourquoy les petits enfans ſont fort ſommeilleux, au contraire des vieillards.* III. *Pourquoy les Nains.* IV. *Pourquoy ceux qui ont les veines menuës.* V. *Pourquoy les perſonnes graſſes & repletes.* VI. *Pourquoy les oyſiues.* VII. *Pourquoy les ioyeuſes.* VIII. *Pourquoy les gouluës & yurongnes.* IX. *Comment aucunefois l'exceßiue repletion des viandes empeſche le ſommeil.* X. *Pourquoy ceux qui habitent les lieux froids & humides ſont plus ſommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds.* XI. *La difference du ſommeil és quatre ſaiſons de l'annee.*

I. LAiſſant à part pluſieurs maladies qui rendent les perſonnes ſommeilleuſes ou veillantes outre leur naturel, i'en deduiray dix autres cauſes remarquables, quoy que i'en aye touché aucunes en mes queſtions naturelles.

En premier lieu donc le ſexe peut beaucoup en ces effects. Car les femmes ſont plus ſommeilleuſes de leur nature que les hommes, à cauſe qu'elles ſont plus humides & plus froides: & l'humidité eſt la matiere du ſommeil, & la froideur la cauſe qui faict prendre & congeler en eau les vapeurs, leſquelles eſtoupant les conduits des ſens, cauſent le ſommeil.

II. En ſecond lieu l'aage eſt fort conſiderable. Car les petits enfans ſont fort ſommeilleux, & les perſonnes vieilles au contraire ne peuuent gueres dormir. Laquelle diuerſité procede de ce que les enfans

fans sont fort humides, & neantmoins abondans en chaleur naturelle: laquelle euapore grande quantité de ceste humidité, & l'enuoye au cerueau : de sorte que les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent du cerueau és autres parties du corps en estans estoupez ils s'endorment aisément. Et pour ceste mesme cause le bercer agitant & mouuant ces humeurs, les faict endormir. Et mesmes il n'y a rien qui les remette plustost lors qu'ils sont malades que faict le sommeil, ainsi que Galien nous enseigne. Les personnes vieilles au contraire sont seiches & ont fort peu de chaleur naturelle: à raison dequoy la matiere est la cause du sommeil leur defaillant, elles ne peuuent gueres dormir. Or quand ie dis que les personnes vieilles sont seiches, i'entends (comme i'ay dit ailleurs) qu'elles n'ont gueres de l'humide radical, ny de bonnes humeurs, qui sont la matiere du sommeil, combien que d'ailleurs ils abondent en excremens & mauuaises humeurs qui sont la matiere des rheumes & catarrhes.

Galen. li. 2. prorrh. comment. 29.

Au troisiesme rang ie veux loger les Nains, pour estre plus sommeilleux, que les personnes bien proportionnées. Ce qui procede de la grosseur de leur teste. Car les Nains ayant ordinairement la teste fort grosse à proportion du reste du corps, elle a besoing aussi de plus grande nourriture. Comme donc grande quantité d'aliment monte à la teste, aussi faict par mesme moyen grande quantité de vapeurs, lesquelles la chaleur ne pouuant si tost consumer ny dissiper, elles tiennent d'autant plus long temps les sens liez par le sommeil. III.

Cæl. Rhodig. cap. 3. lib. 6. lect. antiq.

Au quatriesme ie veux mettre ceux qui ont les veines menuës, lesquels sont beaucoup plus addonnez au sommeil que ceux qui les ont grosses, & ce à IV.

Arist. c. de somno & vig. & Cæl. Rhod. ibi.

cause (dit le Philosophe) que les fumees & vapeu
qui ont monté au cerueau ayant estoupé les condui
des sens, ne peuuent point s'escouler ny estre dissi
pees par la chaleur si aisément que si les voyes estoie
amples & larges. Tout ainsi donc qu'il y faut plus d
temps à oster la cause du sommeil, aussi l'effect e
dure plus longuement.

V. Pour le cinquiesme les personnes grasses & reple
pletes sont ordinairement plus sommeilleuses qu
les maigres & gresles : d'autant qu'outre ce qu'elle
sont remplies de grande quantité d'humeurs qui cau
sent le sommeil : d'ailleurs aussi elles sont plus pe
santes & assoupies, & recherchent plus leur aise &
le repos qui est compagnon du sommeil. Les per-
sonnes maigres au contraire sont actiues & labo-
rieuses, & l'action & mouuement rompt & inter-
rompt le sommeil.

VI. Par mesme raison nous pouuons placer en suite
au sixiesme rang les personnes laborieuses & oysi-
ues: celles-cy pour estre plus sommeilleuses, à cause
qu'elles ramassent grande quantité d'humeurs par
leur oysiueté, & recherchent trop le repos: & celles-
là pour estre plus vigilantes à cause de l'action &
trauail lequel interrompt le sommeil.

VII. Pour le septiesme les personnes d'humeur ioyeuse
& qui sont en prosperité sont plus addonnees au
sommeil que les melancholiques & celles qui sont
affligees de quelque grande aduersité : à cause que
celles-cy ont du trouble, inquietude & agitation
d'esprit, & celles-là iouïssent d'vne douce tranquilli-
té & repos.

VIII. Pour le huictiesme les personnes goulues & no-
tamment les yurongnes, sont plus endormies que
les sobres : & ce d'autant que de grande quantité
de

de viande, & notamment du vin, s'esleue grande quantité de vapeurs, lesquelles prouoquent le sommeil, en la maniere que nous auons cy-dessus monstré. Et les personnes sobres par vne raison contraire sont fort vigilantes.

Toutesfois il faut icy remarquer encore que si l'estomach est excessiuement chargé de viandes & de vin, cest excez mesme pourra estre cause du retardement du vray sommeil, par le trop grand ramas de fumees & vapeurs. Car comme par vne trop grande affluence d'huyle la lampe s'esteint, ainsi le sommeil est empesché par vne trop grande quantité de fumees, & vapeurs qui peuuent bien troubler les sens, corrompre la digestion, esteindre la chaleur naturelle, engendrer des cruditez, des trenchees, des douleurs & pesanteurs de teste, mais non pas vn vray & salutaire sommeil. IX.

Pour la neufiesme cause ie tiens que le lieu de l'habitation peut rendre vne personne plus ou moins sommeilleuse selon le temperament du climat. Car il est certain que ceux qui habitent és pays froids & humides sont fort addonnez au sommeil: & ceux qui habitent és pays chauds & secs sont fort vigilans: & ce d'autant que (comme i'ay dit cy-deuant) le froid & l'humidité induisent le sommeil. X.

Pour la dixiesme & derniere cause nous pouuons adiouster que les diuerses saisons de l'annee nous rendent plus ou moins sommeilleux. Et sans doute le temps pluuieux nous conuie plus au sommeil à cause de l'humidité, que le temps sec & serain: Mais en general nous sommes plus addonnez au sommeil en hyuer qu'en esté, tant à cause de la froideur & humidité desquelles procede le sommeil, XI.

Hippocr. aphor. 15. lib. 1. & ibi Galenus.

&

& qui predominent en ceste saison-là qu'à cause aussi que les nuicts estant fort longues nous induisent à vn plus long repos. Ioinct que l'antiperistase la chaleur se saisissant des parties interieures du corps nous mangeons plus, digerõs mieux, & par mesme moyen plus grand' quantité de fumees & vapeurs s'esleuent au cerueau, lesquelles prouoquent vn plus long sommeil. Pour le regard de l'Esté il arriue aucunesfois que pendant les plus aspres chaleurs du Soleil qui excite en nous des vapeurs auec quelque violence nous nous endormons d'vn sommeil fort pesant. Au printemps le sommeil du matin est plus doux & agreable, qu'en nulle autre saison de l'annee à cause du temperament de ceste saison, & mesmement au matin que la chaleur du Soleil estant fort temperée induit doucement le sommeil. L'automne estant humide, nous rend d'autant plus sommeilleux: & mesmement sur la fin, lors que les froids commençans à predominer en l'inferieure region de l'air, la chaleur naturelle se retire à l'interieur par l'antiperistase. Voilà ce que i'auois à dire generalement de la veille & du sommeil, & particulierement en ce qui regarde les hommes. Maintenant ie veux aussi particulariser les causes de la veille & du sommeil d'aucuns animaux en ce qu'ils sont merueilleusement differens des autres.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

CHAP. X.

1. Nostre negligence à la recherche des causes. II. Considerations sur le Coq. III. Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre. IV. Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq. V. Que les animaux

maux mussez & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer. VI. *La raison de tel assoupissement, & que ce n'est pas vn vray sommeil.* VII. *Le lieure dort les yeux à demy ouuerts.* VIII. *Lieure dormant, ancien prouerbe.* IX. *Pourquoy le lieure a la veuë courte.* X. *D'où vient que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance.*

CErtainement la nature est merueilleusement di- I.
uerse & diuersement merueilleuse, & semble se plaire principalement à la verité en toutes choses depuis les plus grandes iusques aux plus petites. Mais pource que les effets nous sont ordinairement & familierement en obiect nous sommes negligens à la recherche des causes, en la cognoissance desquelles gist la vraye & parfaicte science.

Il n'y a point d'animal priué & domestique que II.
nous oyons & voyons gueres plus souuent que le Coq: mais il n'y en a pas vn (que ie sçache) en la nature, duquel les veilles & interruptions frequentes du sommeil, & le chant en ce qu'il marque les heures & sert d'horologe, soient si admirables, & les causes de toutes ces choses si occultes.

Iules l'Escale, (que ie ne nomme gueres sans III.
quelque tiltre d'honneur) considerant les condi- *Scali.*
tions & proprietez susdites en cet animal, reprend *exc.* 239.
ceux qui les veulent attribuer au desir venerien, comme à la verité le Coq est fort lascif. Car, dit-il, pourquoy est-ce que cet appetit l'esmouueroit ainsi, veu qu'il a nuict & iour les poules prez de soy? Ioinct qu'il a accoustumé plus volontiers de chanter apres que deuant l'accouplement. Mais quoy? l'Escale, en faisant le censeur & reprenant les autres, que n'en rendez-vous vne meilleure raison? Tout ainsi que regardant de loing vn arbre, il nous est bien aisé à di-

re par negation que ce n'est ny vn homme ny vn cheual, ny vn bœuf: mais tres-mal-aisé d'asseurer vrayement si c'est vn poirier, vn cerisier ou vn prunier. De mesmes és choses qui sont d'vne consideration abstruse, il est bien aisé à reprendre ceux qui en rendent trop legerement raison, quoy que celuy qui reprend n'en sçache pas luy-mesmes la vraye cause. Ainsi donc l'Escale a mieux aymé reprendre & censurer les autres qui ont trop hardiment & legerement parlé de ce subiet, que de se rendre luy-mesme subiet à la censure & à la touche.

IV. Or en cela comme en plusieurs autres choses, ie le veux imiter & n'en dire mot de mon iugement. Toutesfois i'en veux rendre deux raisons des anciẽs Philosophes, lesquelles ne me semblent point impertinentes. La premiere & la plus commune, c'est que le Coq est vn animal fort solaire (à cause dequoy les anciens le consacroient à Æsculape:) tellement que ressentant apres minuict que le planete predominãt sur sa nature remonte sur nostre horison, il s'esueille, il s'en esioüit, il chante de ioye: non pas de trois en trois heures & precisément à minuict, comme dit Pline, (car on peut esprouuer ordinairement le contraire:) mais plustost apres minuict le Soleil remontant du meridien des Antipodes sur nostre horizon. L'autre resolution est de Democrite, (ainsi que rapporte Ciceron) lequel tenoit que le Coq saoul de dormir apres auoir parfait sa digestion (comme il a en soy beaucoup de chaleur naturelle pour bien tost cuire & digerer la viande) se resueille tout gaillard faisant retentir sa voix esclatante.

...e. Rhodi. ...13. l. 16. ...ct. ant.

...icero lib. ... diuinat.

V. C'est chose certes merueilleuse que les mousches à miel & autres animaux insectes ou incisez, lesquels n'ont point de sang, & mesmes aucuns ayans

sang:

sang: comme les serpens, les lesards & les crocodiles des fleuues demeurent cachez dans des trous & tanieres à repos & assoupis comme d'vn sommeil si profond, qu'il est tres-mal aisé de les esueiller: & demeurent ainsi en cet estat sans rien manger enuiron quatre mois de l'an durant les froideurs les plus aspres, selon que le tesmoigne Aristote en son histoire des animaux. *c. 14. & 15. lib. 8.*

VI. Ie dy qu'ils sont comme assoupis de sommeil pendant tel repos: d'autant que ce ne peut pas estre vn vray sommeil, veu qu'il ne procede point des fumees & vapeurs de la viande cuisante dans les entrailles, puis qu'ils ne mangent rien durant ce temps-là: ains, c'est plustost vne espece de lethargie, laquelle par la rigeur des aspres froids de l'hyuer, ioincte à l'imperfection de ces animaux-là qui ont bien peu de chaleur naturelle, leur saisit & assoupit tous les sens.

VII. Le vulgaire admire aussi les animaux qui dorment les yeux ouuerts, comme le lieure. Mais la raison pourquoy ils dorment ainsi, c'est qu'ils n'ont pas les paupieres assez estenduës & amples pour couurir entierement leurs yeux en dormant, ains les ont comme coupees & roignees. *Pli. c. 57. l. 11. hist. natur.*

VIII. Aucuns de l'opinion de Xenophon, tiennent que le lieure veille les yeux fermez & dort les yeux ouuerts: & que de là est venu le prouerbe Grec, Lieure dormant, contre les personnes dissimulees, lesquelles faisant semblant de faire vne chose, en font vne autre. Mais l'experience nous fait voir le contraire: & la pointe du prouerbe ne laisse pas de demeurer en consequence de ce que le lieure dort les yeux ouuerts: d'autant qu'il semble veiller, & neantmoins dort. *Cæl. Rhodig. c. 3. lib. 26.* λαγωὸς καθεύδων.

IX. Cela mesmes est cause que ne pouuant entierement ciller les yeux, il a la veuë courte & foible, la lumiere externe la luy esbloüissant sans cesse.

X. C'est aussi chose fort estrange que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance d'vn si profond sommeil (ainsi que dit Pline) que ny les coups ny les playes ne les peuuent esueiller. Ce que ie n'estime pas vray sommeil, non plus que celuy des serpens pendant l'hyuer. Mais la cause de cecy me semble estre, que les oursons à leur naissance sont des masses de chair informes, imparfaictes, & qui ont les organes des sens indisposez, estant certain que les ours forment leurs faons apres qu'ils sont nez à force de les lescher.

Pli. c. 36. l. 8. hist. nat.



LES



LES CAVSES DES SONGES.

DISCOVRS, II.

CHAPITRE I.

I. L'Homme desire sur tout sçauoir les choses futures. II. Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures. III. *Le but de l'autheur en ce 2. discours.* IV. *Qu'est-ce que songe selon Aristote.* V. *Erreur d'Artemidore definissant le songe.* VI. Somnium dicitur à somno. VII. *Les songes se font seulement és sens interieurs.*

DE toutes les choses que nostre ame appete & souhaite le plus ardemment la cognoissance de l'aduenir est le plus important, & importun desir. Car comme elle est diuine, aussi desire-elle s'approcher le plus prez de la Diuinité, par la deuination: laquelle en sa perfection est propre au seul Createur, & par communication de grace à quelques creatures, comme aux bons Anges, & aux saincts Prophetes: lesquels pourtant ne sçauent pas toutes choses futures, comme le iour du grand Iugement, & si vn homme sera certainement sauué ou damné : ains seulement (outre les choses I.

qui procedent des cauſes naturelles(celles qu'il plait à la diuine bonté leur reueler par ſouueraine & ſinguliere grace.

II. Cét ardant deſir eſt ſi inné & naturel à l'ame, que pour taſcher à l'aſſouuir, pluſieurs on eu recours, meſmes aux vaines ſuperſtitions forgees ſur l'enclume du pere de menſonge. De là, comme d'vne Lerne de maux, ſont ſortis tant de diuers oracles truchemens de l'ennemy du genre humain tant de colleges d'Augures, Aruſpices, Oniropoles, coniecteurs & deuins qui faiſoient eſtat & profeſſion de predire les choſes futures, par les reuelations qu'ils diſoient en auoir de Dieu, par l'inſpection & obſeruation des entrailles des beſtes ſacrifiees, par le vol, gaſoüillis & trepignement des oyſeaux, par l'interpretation des ſonges, & en pluſieurs autres ſortes toutes ſuperſtitieuſes & damnables.

III. Pour le regard des ſonges, qui ſont le ſubiect de ce ſecond diſcours, ie ſçay bien que les eſprits trop curieux (deſquels le nombre eſt treſ-grand en ce ſiecle) aymeroient mieux que ie feiſſe icy l'Artemidore en les interpretant, que le Philoſophe en deduiſant les diuerſes cauſes de la diuerſité des ſonges, & enſeignant comment, & en quelle faculté de noſtre ame ils ſe repreſentent. Mais il n'y a remede: ne pouuant plaire à tous ie me cõtenteray de plaire à ceux qui ayment mieux la raiſon que la vanité, & la certitude de la verité, que la varieté de l'incertitude. Ce n'eſt pas que ie ne croye qu'il y a des ſonges qui nous ſont enuoyez de la part de Dieu, & d'autres qui nous ſignifiẽt & preſagẽt des futurs euenemẽs (car i'eſpere mõſtrer l'vn & l'autre:) mais ce n'eſt pas à dire que cela ſe doiue attribuer indifferemment à toute ſorte de ſonges, leſquels peuuent eſtre auſſi differents que

leurs

leurs causes sont differentes. Car tels sont les effets que leurs causes. Et comme toutes les pensées & conseils que nous auons en veillant, ne portent pas coup & ne reüssissent pas selon nostre desseing : ainsi toutes les visions que nous auons en dormant ne sont pas des certains aduis, & reuelations des choses futures. Mon but principal est donc d'enseigner qu'est-ce que songe, comment & en quelle faculté de l'ame se representent les songes, combien il y en a de sortes, quelles sont leurs causes principales, comment ils signifient & marquent principalement la disposition ou indisposition de la personne : & pour delecter le lecteur en l'instruisant, & l'instruire en le delectant i'entremesleray plusieurs histoires en mon discours, lesquelles seront aussi agreables que curieusement recherchées. Commençons par la definition du Songe.

Le songe (dit le Philosophe) est vne vision, laquelle pendãt le sommeil se represente aux sens interieurs. IV. *Ari. c. 3 de somnii in fin.*

La definition qu'en baille Artemidore reuient à mesme sens, si ce n'est qu'il adiouste que telle vision signifie choses bonnes ou mauuaises. Mais ie n'approuue point ceste addition : d'autant qu'il y a des songes vains qui procedent de la diuerse agitation des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerueau, meslées auec les esprits animaux : & tels songes ne peuuent certainement signifier aucuns euenemens heureux ny sinistres. V. *Artemidorus l. 3 de somnii*

Suiuant donc la definition du Philosophe les songes se font pendant le sommeil : car le songe a pris sa denominaison du sommeil, mais plus clairement en Latin qu'en François, *somnium enim à somno.* Et quoy qu'en commun langage nous disions aussi que celuy-là songe qui demeure coy, meditant pro- VI.

fondement, ou se phantasiant quelque chose en son esprit, cela se dit metaphoriquement, comme si on vouloit dire qu'il a les sens interieurs si bandez qu'il semble plustost dormir que veiller, les sens exterieurs n'estans attentifs à nul de leurs objets.

VII. Or ceste vision que nous appellons songe, selon la susdite definition, se represente seulement aux sens interieurs: d'autant que pendant le sommeil tous les sens exterieurs sont liez & assoupis. Que si vn seul des sens exterieurs estoit libre & non estoupé des susdites fumées & vapeurs, l'animal seroit dit veiller plus proprement que dormir, ainsi que i'ay monstré cy-deuant en son lieu. Il faut donc de necessité, que puis que telles visions ne se peuuent faire és sens exterieurs, pendant le sommeil, elles se facent és sens interieurs, pendant que tous, ou quelqu'vn d'iceux est entierement ou aucunement libre: en quoy y ayant certes beaucoup de difficulté, & les maistres n'en demeurant pas d'accord, il en faut discourir particulierement en suitte.

En quelles facultez de l'ame, & comment se font les songes.

Chap. II.

I. Les songes se font tous és sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiet du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'vn sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdictes images. VI. Que l'imagination & pensee ne sont qu'vn mesme sens. VII. La memoire est le seul thresor des autres sens interieurs. VIII. La susdicte reflexion est reprouuée.

uee. IX. *Que les esprits animaux vaguans çà & là rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.*

TOus les Philosophes demeurent bien d'accord que les songes se font és sens interieurs: I.
car ils ne peuuent cheoir és sens exterieurs, attendu que (comme i'ay dit au chapitre predecent) ils sont tous pendant le sommeil entierement assoupis & liez. Mais d'autant qu'ils ne s'accordent pas du nombre des sens interieurs, ny du rapport du consentement qu'il y a des vns auec les autres : aussi ne peuuent-ils estre de mesme opinion touchant la maniere en laquelle se font les songes. Sur laquelle contention ie ne toucheray que deux opinions seulement, les autres ne me semblant nullement probables.

Aucuns donc tiennent qu'il y a quatre facultez II.
sensitiues internes,à sçauoir,la fantasie,le sens commun, la memoire sensitiue, & la pensée, qu'ils appellent faculté cogitatrice. (I'ay dy memoire sensitiue à la difference de l'intellectuelle : dequoy i'ay discouru en mon traicté de l'ame.) Ceux-cy par ceste diuision & denombrement des facultez internes establissent la fantasie pour thresor ou magasin du sens commun, & la memoire sensitiue pour celuy de la pensée : & par ainsi soustiennent que les songes se representent au sens commun ou à la pensée. Au sens commun si ce sont choses sensibles & perceptibles par les sens exterieurs, desquels le sens commun est le chef & le prince, auquel la fantasie rapporte en dormant les images des objets qui se representent à iceux sens exterieurs en veillant. A la pensée,si ce sont choses

insensibles & imperceptibles par les sens exterieurs & neantmoins sont retenuës & conseruées en la memoire sensitiue qui les represente à la pensée de la mesme sorte qu'elle les a conceuës. Par exemple si ie songe que ie voy vn colosse, vn cheual, vn temple, que i'oy le son d'vne cloche ou d'vne trompette, bref que ie perçoy quelque objet d'vn des sens exterieurs, tel songe (disent-ils) se faict au sens commun par le rapport de l'imagination ou fantasie. Si ie songe que ie suis ioyeux & gaillard, ou au contraire affligé ou malade, d'autant que la ioye, la gaillardise, l'affliction ou maladie, & autres semblables qualitez ne sont point objets des sens exterieurs, tels songes se representent en la pensée par le moyen de la memoire sensitiue.

III. Ils disent d'auantage qu'il peut souuent arriuer que les songes se representeront tout à coup & au sens commun & en la pensée soubs diuerse consideration d'vn mesme subjet, qui seruira d'objet & au sens commun & à la pensée. Par exemple, si ie songe qu'vn homme vient à moy, c'est vn objet du sens commun: & si d'ailleurs ie songe que c'est mon frere, mon cousin, mon amy, ou mon ennemy, c'est vn objet de la pensée: parce que ces qualitez ne sont point perceptibles par les sens exterieurs, mais bien par les interieurs.

IV. Or ceux-là mesmes qui tiennent la susdite opinion ne demeurent pas tous d'accord entr'eux du moyen par lequel les images des objets sont rapportées de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensée. Car les vns enseignent que cela se faict par certaine reflexion ou repercussion des images procedantes de la fan-

tasie

tasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensée: ny plus ny moins que les choses que nous voyons dans vn miroir se representent à nostre veuë par vn rabat, reflexion ou reialissement qu'elles font du miroir à nostre veuë.

D'autres soustiennent que cela se faict plustost par le moyen des esprits animaux, lesquels portent de l'vn sens interieur à l'autre des images semblables à celles qui sont empreintes en celuy duquel ils les reçoiuent, ayans en soy ceste vertu ou faculté naturelle. Par exemple, si la fantasie s'a imaginé vn cheual bardé, les esprits animaux qui vaguent par les sens interieurs portent vne pareille image d'vn cheual bardé au sens commun; & si la memoire sensitiue se ramenoit en songe quelque qualité, passion ou affection imperceptible par les sens exterieurs, les mesmes esprits la communiquent à la pensée. V.

Pour moy ie trouue en ceste opinion plus de subtilité que de verité: tellement qu'elle embrouille plustost les esprits des apprentifs, qu'elle ne les instruit de la vraye cause formelle des songes. Car premierement ceste diuision des sens internes en quatre n'est pas tant bien receuë és escholes des Philosophes, qui ne font de l'imagination ou fantasie & de la pensée qu'vn mesme sens interne. Ie parle de la nuë & simple pensée. Car s'il est question de discourir sur les choses pensees ou imaginées & mesmes des choses vniuerselles, c'est vn effect de l'intellect & de la raison, non pas des simples sens. Mais s'imaginer quelque chose ou la penser simplement n'est-ce pas vne mesme operation de l'ame? Et si cela peut estre d'vn mesme sens pourquoy en faut-il establir deux? VI.

Par

VII. Par mesme moyen aussi le fondement du rappor susdict de la fantasie au sens commun & de la me moire sensitiue à la pensée se destruit. Car outr ce qu'il n'y a veritablement que trois sens inter nes, la seule memoire est le vray thresor des autre deux, qui sont le sens commun & l'imagination o fantasie.

VIII. D'ailleurs à quel propos introduire vne reper cussion ou reflexion d'images d'vn sens à l'autre, la quelle ne peut estre sans violence, & est plus pro pre à l'entre-heurt des corps solides qu'aux ima ges, ny aux esprits animaux, qui resultent de la plu simple & subtile substance du sang le plus espuré Et la similitude, ou comparaison prinse du miroi n'est nullement à propos, parce que les sens internes ne sont point des corps transparens, comme le miroir & l'œil pour receuoir l'vn de l'autre la susdite reflexion d'images.

IX. Il y a bien plus d'apparence que les esprits vagans çà & là au cerueau, rapportent & represen tent les objects des sens interieurs, non pas pourtant auec la relation de l'opinion susdite, à sçauoir de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitiue à la pensée: mais indiscretement & indifferemment selon que les vapeurs & fumées meslées auec eux, les poussent & entrainent, ou selon qu'eux mesmes vaguent par-cy, par-là. Car outre ce que nous n'admettons point la distinction de la fantasie d'auec la pensée, quelle necessité y a-il que les esprits suyuent cest ordre-là? C'est pourquoy le Philosophe ne determinant rien sur ce subjet nous enseigne assez clairement que les songes se representent aux sens internes indefiniement, & selon que les esprits animaux leur represéntent les visions,

Aristot. cap. 3. de somniis.

ſions, apparitions, ou images. Laiſſant donc tout ce qui eſt des contentions & difficultez precedentes venons à ce qui eſt de la vraye & pure doctrine.

La vraye reſolution des queſtions & difficultez precedentes.

CHAP. III.

I. *Actions & eſmotions continuelles de noſtre ame.* II. *D'où vient que les ſonges tantoſt ſont reglez, tantoſt confus & horribles.* III. *Comment ils ſe font au ſens commun.* IV. *Cauſe plus expreſſe de la confuſion des ſonges.* V. *D'où vient que nous ſongeons les images des obiects plus grandes que ne ſont les obiets meſmes.* VI. *Comment les ſonges ſe font en l'imagination.* VII. *Comment en la memoire.*

L'Ame n'eſt gueres iamais ſans mouuement, ſans I.
action, ſans paſsion, ſans affection, ſoit que nous veillons, ſoit que nous dormions. Mille imaginations, mille penſees, mille chimeres, tantoſt auec ordre, tantoſt ſans ordre, paſſent & repaſſent par le cerueau. Il eſt vray que tandis que nous veillons, nous n'y prenons pas garde, à cauſe que nous trauaillons, & ſommes ordinairement occupez à quelque choſe: & que meſme les objects de nos ſens exterieurs nous en diuertiſſent. Toutesfois ſi nous ſommes oiſeux, nous les apperceuons aſſez, & ſommes contraincts ou de ſommeiller, ou de faire quelque action pour oſter ces reſueries de la teſte.

Mais

II. Mais pendant le ſommeil les ſens exterieu[rs] eſtans aſſoupis & n'exerçans aucune de leurs fo[n]ctions, la chaleur eſtant reſſerree à l'interieur, & [le] corps à repos (pourueu que les ſens interieurs, o[u] quelqu'vn d'iceux ſoit libre, ou pour le moins qu'i[ls] ne ſoient pas tous entierement aſſoupis & liez) c'e[ſt] lors que l'ame s'eſgaye, & ſe repreſente vne infini[té] d'apparitions, & viſions diuerſes que nous appellon[s] ſonges : & ce quelquesfois auec vn bel ordre, & l[es] obiects bien formez, quelquesfois ſans ordre & l[es] obiects difformes, eſtranges, horribles, ſelon que l'a-gitation des fumees & vapeurs qui ont monté d[e] l'eſtomach au cerueau eſt tumultuante, ou modere[e] & accoiſee. Car tout ainſi que battant l'eau & [la] troublant entierement nous ne ſçaurions y voir au-cune image : & ſi nous l'agitons en ſorte qu'elle n[e] ſoit pas entierement troublee, nous y apperceuon[s] bien quelques images, toutesfois rompues, entre-coupees & difformes : mais le mouuement ceſſan[t] & l'eau eſtant calme les images s'y repreſentent en-tieres & parfaites. Ainſi tandis que nos ſens interne[s] ſont eſtoupez & ſaiſis des fumees & vapeurs qu[i] montent de l'eſtomach au cerueau, nous ne ſongeon[s] point du tout : s'ils ſont embroüillez de l'agitatio[n] & mouuement d'icelles, nous auons des viſions dere-glees & eſtranges : mais ſi telle agitation ceſſant no[s] ſens internes ſont libres, nous auons des viſions re-glees & à peu pres ſemblables à celles que nous per-ceuons en veillant.

III. Ie tiens donc que les ſonges ſe font indifferemment en tous les ſens internes. Premieremét au ſens com-mun, qui eſt le maiſtre sés & le prince des ſens exter-nes, leſquels vont tous aboutir à iceluy comme plu-ſieurs petits ruiſſeaux à quelque gros fleuue & luy

rappor-

rapportent chacun son subiet particulier pour les distinguer les vns des autres. Car les images de tous ces obiets estant perceuës par le sens commun, se representent mesmes pendant le sommeil à iceluy par le moyẽ des esprits animaux qui vaguẽt par le cerueau.

IV. Toutesfois elles paroissent quelquesfois differentes des obiets que les sens auoient perceus en veillant, à cause du meslange & confusion d'iceux, & des vapeurs & fumees qui s'embroüillent auec les esprits animaux. Or comme du meslange de certaines couleurs, il s'en fait d'autres qui participent vn peu de celles qui entre en la composition : de mesmes de la confusion de plusieurs obiects en resultent d'autres qui sont monstrueux en tant qu'ils sont composez de plusieurs pieces de diuerse nature.

V. Mais encore faut-il remarquer pour toute sorte de songes, que les choses qui se representent en dormãt aux sens interieurs, paroissent bien souuent beaucoup plus grandes que leur nature ne le permet, & que les qualitez moderees, nous semblent estre en l'extremité de l'excez. Ainsi vn homme nous semble quelquesfois vn horrible colosse de grandeur & stature demesuree, vne colline paroist en guise d'vne grande & haute montaigne : vne chose simplement rouge nous semble esclatante & brillánte comme du feu : vne chose modereement chaude, nous faict sembler toucher du feu qui nous brusle : vne humeur fadement douce tombant sur nostre langue, ou dans le gosier, nous fait sauourer comme du miel ou du sucre : & la pituite vn peu salee nous semble du sel : vn petit bruit ou souffle à nos oreilles, nous fait songer des vents impetueux & orageux, & des tintamarres estranges, comme des canonades & tonnerres. Ce qui procede de ce que le

Aristot. de diuin. per somn.

sens embroüillé des fumees & vapeurs, ne pouuan
sainement & subtilement iuger des images des o
jects conceus, a recours aux choses les plus grossi
res, ou plus sensibles en mesme genre. Or les cho
grandes, & celles qui sont en l'extremité de l'exc
sont plus sensibles que les petites ou mediocres
raison dequoy le sens empesché à recours à celles-l
ne pouuant aisément perceuoir celles-cy. Ou bi
c'est que comme les objects que nous regardo
à trauers des lunettes, ou des broüees nous semble
plus grands qu'ils ne sont vrayement : ainsi le se
embroüillé de fumees & vapeurs à trauers lesquell
il perçoit les objects en dormant, se les represen
plus grands qu'ils ne sont en effect. L'vne & l'aut
raison me semble fort receuable, & mesmes tout
deux ensemble peuuent estre concurrentes.

VI. Le songe se peut faire aussi en l'imagination, fa
tasie ou pensee : laquelle non seulement se represen
les objects qu'elle a autresfois imaginé ou pens
mais aussi en feint & forge beaucoup d'autres à l'i
mitation de ceux-là & par la composition & confu
sion d'iceux: cõme des nouueaux mondes, nouueau
animaux, nouuelles plantes, des cerfs volans, de
Sphinx, des Hippocentaures, des Hydres, des Chime
res, des monstres, des Fantosmes, des nouuelles cou
leurs, nouueaux plaisirs, nouuelles douleurs.

VII. La memoire (qui est le grand thresor de l'ame
ayant retenu les images des objects du sens commu
ou des fictions de la fantasie, les produit aussi, & l
les ramentoit quelquesfois en dormant. Et voil
comment les songes peuuent escheoir à toutes les fa-
cultez de l'ame. Recherchons maintenant si tous le
animaux songent.

Si toutes especes d'animaux songent, & des hommes qui n'ont iamais songé.

CHAP. IV.

I. Nul bon autheur n'a encore determiné les especes des animaux qui ne songent point. II. Resolution de l'Autheur que tous les animaux parfaicts songent. III. Non pas les imparfaicts. IV. Pourquoy l'homme songe plus que nul des autres animaux. V. Aristote, & Pline conciliez. VI. Personnes & peuples qui ne songerent iamais. VII. Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé. VIII. Pourquoy aucuns ne songent point.

CEux qui ont le plus exactement & curieusement I.
recherché la nature des animaux ont bien obserué qu'il y en a plusieurs especes qui songent: mais de determiner au contraire les especes de ceux qui ne songent point ie ne trouue aucun graue autheur qui l'ait osé faire encore. Que les animaux à quatre pieds, & notamment les chiens (comme leurs abois en dormant le tesmoignent) les cheuaux, les brebis, les cheures songent, les Naturels en demeurent assez d'accord. Mais des animaux qui font des œufs & non leur semblable viuant, comme les oiseaux & la plus-part des serpens & des poissons, Aristote mesmes qui a esté le plus clair-voyant en telles choses, aduoüe franchement que c'est chose trop obscure & mal-aisee à resoudre: & ce (à mon aduis) d'autant qu'il n'appert point par aucuns signes exterieurs que tels animaux songent: & pour n'apparoir point il n'est pas pourtant asseuré d'inferer de là qu'ils ne songent point. Car plusieurs choses sont desquelles il ne nous appert nullement: tellement que cela demeure ainsi irresolu & indecis entre les Philosophes.

Aristot. cap. 10. lib. 4. de histor. animal.

II. Toutefois ie diray hardiment ce qui m'en sembl
c'est que puis que le songe est vn obiect des facult
interieures de l'ame sensitiue, tous les animaux pa
faicts, lesquels sont doüez des sens interieurs
mesmes de memoire peuuent aussi songer. C
ayans vn sens commun pour discerner les imag
des obiets perceus par les sens exterieurs, la phan
tasie pour s'imaginer ce qui leur semble bon o
nuisible, & memoire pour retenir ce qu'ils ont co
ceu par les sens interieurs: d'ailleurs mangeans
digerans leur viande, des fumees & vapeurs monta
à leur cerueau pour prouoquer le sommeil par l'
stouppement des conduits de leurs sens, ie ne vo
rien qui leur destourne les songes, ny raison que
conque assez forte pour les rendre incapables d
songer.

III. Quant aux animaux incisez & imparfaits lesque
n'ont point de memoire, ie croy que veu ce defa
de la retention des images des obiets perceus ils n
songent nullement. Car comment est-ce qu'ils se l
pourroient representer en dormant s'ils ne les re
tiennent pas mesmes, ains les perdent soudain e
veillant, & d'en forger & imaginer de nouuelles
leur imperfection & foiblesse de leurs sens ne l
permet pas: & quand bien cela seroit, elles s'esua
noüiroient soudain à faute de memoire.

IV. Or il est tres-certain que de tous les animau
l'homme seul songe le plus & plus souuent, d'autan
qu'il a les sens interieurs beaucoup plus prompts, ai-
gus, & subtils que nul des autres, tant à cause de so
bon temperament que de la lumiere de l'intellect, d
laquelle ses sens interieurs sont esclairez, & ceux de
autres animaux comme estans destituez de ce diui
flambeau sont tousiours comme en tenebres.

Quant au temps que les enfans commencent à songer Aristote & Pline admirables scrutateurs de la nature en parlent fort diuersement. Car Aristote en son histoire des animaux escrit qu'ils ne songent point deuant le quatriesme ou cinquiesme an de leur aage: & Pline au contraire qu'incontinent apres leur naissance ils commencent à songer. Et à la verité les ris, les gemissemens, les effrais, tremblemens & autres mouuemens & grimaces des petits enfançons dormans confirment assez ceste opinion. Mais aussi ne faut-il pas prendre les termes d'Aristote nuëment à la lettre pour vne negation absoluë. Car ils reçoiuent interpretation par vn autre sien passage de la mesme œuure, où il accorde que les petits enfans ne s'en ressouuiennent nullement, & adiouste mesmes cela qu'ils rient & larmoyent en dormant quoy qu'ils ne le facent pas en veillant deuant le quatriesme iour apres leur naissance.

V. *Aristot. c. 10. lib. 4. de hist. animal. Plin. cap. 75. li. 10. hist. natur.*

Cap. 10. lib. 7. de hist. ani.

VI. *Plutar. de cessat oracul. Plin. ibid. & cap. 8. lib. 5.*

Sur ce subiet il faut remarquer comme chose fort merueilleuse qu'il y a eu des hõmes qui n'ont iamais songé: comme nous lisons de Cleon Daulien, de Thrasimedes Hæreyen, de Neron l'Empereur, si ce n'est sur la fin de ses iours apres qu'il eut fait mourir sa mere: car depuis ce temps-là il fut ordinairement affligé de songes horribles. Si nous croyons les histoires, les Atlantes, les Telmessiens & Garamantes ne songent iamais.

VII. *Sueton. in Nerone. Tertullian. de anim. Aristot. c. 10. lib. 4. de histor. animal. & c. 3 de somn. in f. Cardan. c. 43. & 44 lib. 8. de rerum varie.*

Au demeurant on a obserué que ceux lesquels ayans esté toute leur vie sans songer en fin ont eu des songes, ont aussi soudain esprouué des changemens tres-dangereux à leur santé, & la pluspart en sont morts bien tost. Car aussi à la verité c'est vn argument tres-certain d'vn changement estrange au temperament naturel du cerueau que d'auoir

des songes à ceux qui n'en auoient oncques eu aupa-
rauant : & tous grands changemens (selon les Me-
decins) sont pernicieux à la santé & le plus souuent
mortels.

VIII. Or la raison pour laquelle aucuns ne songent ia-
mais ou tres-rarement, c'est qu'ils sont de telle com-
plexion que grande quantité de fumees & vapeurs
s'exhalent de leur estomach au cerueau, lesquelles
venant à se resoudre en eau & descendre dans les con-
duits & organes des sens, les estoupent entierement
& par ce moyen empeschent les visions & les songes.
Et pour ceste mesme raison nous ne songeons gue-
res pendant le premier sommeil, ou bien si nous son-
geons nous ne nous ressouuenons point de nos son-
ges. C'est aussi la cause pour laquelle les petits en-
fans ne songent gueres de quatre ou cinq ans apres
leur naissance, ou ne se ressouuiennent nullement de
leurs songes : car estans extrémement humides ils
ont presque tousiours les conduits de leurs sens
estoupez d'humidité ; à raison dequoy ils dorment
beaucoup & d'vn sommeil fort profond.

Voila ce qui me semble touchant la resolution
des questions proposees en ce chapitre. Et puis que
iusques icy nous auons exposé qu'est-ce que songe,
comment & en quels sens il se fait : disons en suite
desquelles causes procedent les songes.

Des diuerses causes des songes.

CHAP. V.

I. *Diuision generale des causes des songes en interieu-
res & exterieures.* II. *Causes interieures subdiuisees en
naturelles & animales.* III. *Quelles sont les naturelles.*
IV. *Quelles sont les animales.* V. *Causes exterieures subdi-
uisees*

uiſees en ſpirituelles & corporelles. VI. *Quelles ſont les ſpirituelles.* VII. *Quelles les corporelles.* VIII. *Table ou deſcription des cauſes generales des ſonges.*

LA diuerſité des ſonges nous peut aiſément faire remarquer qu'ils procedent auſſi de diuerſes cauſes, leſquelles (qui les voudroit particulariſer & en faire le denombrement en deſtail) ſe trouueroient innombrables. Toutefois en les diuiſant en gros & en general nous les pouuons reduire à certains chefs principaux & cauſes generales : auſquelles toutes les particulieres pourront eſtre commodément rapportees. Il eſt donc ainſi que tous les ſonges en gros & en general procedent de certaines cauſes interieures ou exterieures. I.

Les cauſes interieures ſont celles qui ſe trouuent en nous meſmes qui ſongeons & ſe ſubdiuiſent en naturelles ou animales. II.

Les naturelles ſont celles qui dependent des diuerſes complexions ou humeurs predominantes au corps. Car ſuiuant la diuerſe complexion & conſtitution des humeurs, nous auons diuers ſonges, ainſi que ie diray particulierement cy-apres. III.

Les cauſes animales des ſonges ſont les habitudes que nous auons à certaines choſes, & les diuers obiets que les ſens exterieurs ont perceu en veillant. Car volontiers nous ſongeons la nuict ce à quoy nous auons vaqué & nous ſommes occupez le iour precedent: comme nous dirons plus amplement és diſcours ſuiuans. IV.

Les cauſes exterieures ſont celles qui procedent d'ailleurs que de nous meſmes qui ſongeons : & ſe ſubdiuiſent en celles qui ſont ſpirituelles, & celles qui ſont corporelles. V.

VI. Les spirituelles sont Dieu & les demons. Dieu nous enuoye des reuelations en songe immediatement & de soy mesme sans aucun ministere de ses Anges, ce qui est tres-rare : ou bien mediatement par le ministere de quelque bon Ange : & les vnes & les autres tendent tousiours à nostre salut. Les demons enuoyent aussi, ou nous suggerent des visions & illusions en songe soit qu'elles partent nuëment de leur malice, soit qu'ils les meslent subtilement auec les fictions de nostre phantasie, lesquels (lors que Dieu leur permet de nous tenter) ils aggrauent ou deguisent frauduleusement pour trauailler nostre ame, ou la porter à quelque damnable superstition. Tant y a que c'est tousiours pour nous perdre, ou si elles semblent profiter à la santé du corps ou accroissement d'honneurs ou de biens de fortune, elles nuisent à l'ame: Sur quoy nous discourons aussi particulierement cy-apres.

VII. Les causes exterieures corporelles sont toutes choses qui peuuent induire de songes ou resueries pendant le sommeil, comme les choux, le vin, la mandragore, la laictuë, & autres choses semblables fumeuses ou vapoureuses.

VIII. Or afin que la susdite diuision des causes des songes soit plus aisee à conceuoir & retenir, ie l'ay voulu peindre en la maniere que s'ensuit.

Les

Les causes des songes sont

- Interieures lesquelles sont en nous mesmes,
  - Naturelles, *qui procedent des diuerses complexions ou humeurs predominantes au corps,*
  - ou
  - Animales, *qui procedent des habitudes & diuers objets que les sens exterieurs ont eu en veillant.*
- ou
- Exterieures *qui procedent d'ailleurs.*
  - Spirituelles,
    - Dieu
      - Immediatement *& sans ministere de ses Anges,*
      - ou
      - Mediatement *& par le ministere de ses Anges.*
    - ou
    - Les Demons *par leurs illusions.*
  - ou
  - Corporelles, *toutes choses qui ont la vertu & faculté d'induire des songes & resueries.*

Ce sont-là les causes principales des songes. Voyons maintenant combien il y a de sortes de songes : afin que nous puissions encore plus clairement les distinguer les vnes des autres.

De la diuersité des songes.

CHAP. VI.

I. Ce mot songe se prend en d ux sortes. II. Diuisio des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autr diuision d'Hippocrates en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par Iul. Scaliger. V. Autre diuision d saint Gregoire. VI. Diuision plus claire en six especes VII. Espece 1. des songes appellée proprement Songe VIII. Espece 2. appellée Vision. IX. Espece 3. appellé Oracle. X. Espece 4. comprenant les illusions diaboliques XI. Espece 5. Insomnium. XII. Espece 6. qui est de spectres & apparitions horribles.

I. CE mot *Songe* se peut prendre generalement en vne signification fort vague pour toute sorte de visions ou apparitions qui se representent pendant le sommeil à nos sens interieurs : ou bien proprement en vne signification plus restreinte pour celles-là seulement, lesquelles nous presageant ou signifiant quelques choses, sont neantmoins obscures & mal-aisées à interpreter. Voilà quant à la distinction du mot qui est prealable à celle des choses.

II. Pour le regard de la diuision des songes mesmes, c'est à dire des choses qui se peuuent diuersement representer à nos sens interieurs pendant le sommeil, elle est aussi diuerse. Car si nous auons esgard à leurs causes, lesquelles i'ay deduittes au chapitre precedent, les songes peuuent estre distinguez en diuins, diaboliques & naturels. Suiuant laquelle diuision les songes diuins & diaboliques seront compris soubs ceux qui procedent des causes spirituelles mediatement ou immediatement : & les songes naturels com-

comprendront tous ceux qui procedent tant des causes vrayement naturelles que des causes interieures animales, & exterieures corporelles : d'autant que toutes ces causes se rapportent aucunement à la nature. Car cela nous est naturel de songer en dormant ce que nous auons perceu ou conceu en veillant : & pareillement aussi d'estre affectez des drogues, viandes, ou autres choses semblables qui ont la vertu & faculté naturelle d'induire des songes.

Hippocrates ne faict que deux sortes de songes, à sçauoir diuins & naturels. Soubs les diuins il comprend aussi les Diaboliques : voire mesmes comme Payen il entend par les songes diuins ceux qui sont suggerez par les illusions des faux dieux, n'ayant cognoissance ny du vray Dieu ny des choses vrayement diuines. Par les naturels il faut entendre comme dessus toute autre sorte de songes. III. *Hippocr. de somniis.*

Iules de l'Escale en ses commentaires sur le liure des songes d'Hippocrates diuise le songe naturel en celuy qui represente naïfuement & proprement l'objet songé, & de là est appellé des Grecs *Euthyoniron*, c'est à dire songe droit & reglé : & en celuy qui represente confusément l'objet, & à ceste cause est appellé en Grec *Scolioniron*, c'est à dire songe oblique, confus & desreglé. Apres cela il subdiuise le songe reglé en celuy qui represente simplement l'objet en son naturel, comme la terre, vne maison, vn homme, de l'eau, & est appellé proprement *Physicon*, c'est à dire *naturel* : & en celuy qui represente l'objet auec quelque accident ou composition laquelle procede de l'humeur predominante en celuy qui songe : & de là est appellé *Syncramaticon*, c'est à dire composé : comme IV. Εὐθυόνειρον. Σκολιόνειρον. Φυσικόν. Συγκραματικόν

si on songe vne maison embrasée, ou de l'eau froide ce songe marque la pituite, & celuy-là la cholere.

V. Sainct Gregoire diuise encore autrement les songes : à sçauoir en ceux qui procedent de repletion, ou inanition d'excremens, ou d'illusion, ou de pensée & illusion ensemble : ou de reuelation, ou de pensée & de reuelation ensemble : & confirme son opinion par plusieurs beaux tesmoignages de l'Escriture saincte.

S. Greg. li. 8. moralium.

VI. Toutes lesquelles diuisions sont assez probables & receuables. Neantmoins il me semble qu'il y en a vne autre beaucoup plus aduenante pour mieux distinguer toute sorte de songes les diuisant en six especes principales.

VII. La premiere est des songes qui signifient & presagent, quoy qu'obscurément, quelque chose future bonne ou mauuaise, bon-heur, ou mal-heur, prenant ainsi le nõ de songe en son estroitte & propre signification : & ceste espece se subdiuise encore en cinq autres, ainsi que nous enseignerons au chap. suiuant.

VIII. La seconde espece des choses qui se representent à nos sens interieurs pendant le sommeil s'appelle proprement *vision*, qui se faict lors que la mesme chose laquelle il nous semble voir en dormant, aduient vrayement en mesme temps, tout ainsi qu'elle s'est representée en songe.

IX. La troisiesme espece est des reuelations que Dieu nous enuoye quelquefois en songe : qui sont appellées des Grecs, *phasma*, *horama*, ou *Chrematismos*, & des Latins, *vision*, ou *oracle*: selon qu'elles regardent le temps present ou le futur, & nous sont enuoyées immediatement de Dieu, ou mediatement par le ministere des Anges, ainsi que nous deduirons particulierement cy-apres en son lieu.

φάσμα ὅραμα χρηματισμός,

La

La quatriesme espece est des songes diaboliques qui nous sont suggerez par les illusions de l'ennemy du genre humain, afin de nous faire prendre ou trebuscher aux lacs qu'il nous dresse aussi bien la nuict que le iour, aussi bien en dormant, qu'en veillant: ainsi que nous monstrerons aussi cy-apres. X.

La cinquiesme espece est appellée des Grecs, *Enypion*, des Latins *Insomnium*, qui ne se peut dire en vn seul mot François: & signifie proprement toutes ces resueries qui se representent aux sens interieurs, pendant le sommeil, procedantes des objets ou des occupations que nous auons euës au precedent, pendant que nous veillions; de la complexion, ou des humeurs predominantes au corps: & tels songes sont du tout vains, & ne peuuent signifier ny presager les euenemens des choses futures, si ce n'est des maladies. XI.

La sixiesme & derniere espece, est des phantosmes & apparitions effroyables & hideuses qui se representent à nous en dormant: de sorte qu'apres nostre resueil, nostre ame en est encore toute effrayée & troublée. XII.

Voilà en gros, & en general six especes principales des songes, prenant le mot *songe* en sa vague, ample & generale signification: sur lesquelles il nous faut en suite plus particulierement discourir, reprenant chacune selon l'ordre que i'ay gardé en ce mesme chapitre. Commençons donc par celle que nous auons appellé proprement songe.

Des songes qui signifient & presagent obscurement les choses futures.

CHAP. VII.

1. *Qu'est-ce que songe en sa propre signification.*

II. Cinq especes du songe. III. Songe propre. IV. Son[ge] d'autruy. V. Songe commun. VI. Songe publique. VII Songe general, le tout enrichi de plusieurs belles & nota bles histoires.

I. *ὄνειρος.* LA premiere espece des songes est de ceux qu[i] les Grecs appellent *Onirous*, & les Latins *Somnia*, proprement songes, lesquels signifient & presa gent quelque chose future, toutesfois soubs le voi le de quelques visions & apparitions obscures, & d'vne interpretation mal-aisée, & abstruse, comm[e] des allegories mysterieuses ou mysteres allegori ques, l'intelligence desquelles a esté si recommanda ble par tous les siecles passez qu'elle a merité entr[e] les hommes le nom & tiltre de deuination, n'appar tenant qu'aux esprits diuins de deuiner & auoir l[a] cognoissance des choses futures.

Plutar. c. 1. lib. 5. de placi. Philosoph.

II. Ceste premiere sorte de songes se subdiuise en cinq especes, estant ou propre, ou d'autruy, ou com mune, ou publique, ou generale: toutes lesquelles nous toucherons par ordre les descriuant, & illu strant d'exemples notables & remarquables.

III. Le songe propre est celuy qui regarde seulement la personne qui songe, comme quand nous son geons quelque chose seulement de nous mesmes. Tel estoit le songe d'Archelaus gouuerneur de Iu dée: auquel il fut aduis en dormant qu'il voyoit dix espics de bled bien pleins, que des bœufs pais soient. Lequel songe fut tres-bien interpreté par vn Iuif Esseen des malheurs qui luy arriuerent bien tost apres, ainsi qu'escrit Iosephe. Tel estoit aussi le songe de Phayllus Capitaine de la Phocyde, frere d'Onomarchus, lequel songea qu'il estoit deuenu semblable à vne statuë qui estoit en Del phes, laquelle representoit vn homme sec, deffi-

Ioseph. c. 15. lib. 17. antiq. Iudaic.

guré

guré & descharné. Ce qui luy fut vn certain presage d'vne pernicieuse etisie de laquelle il deuint tout sec & tabide, & mourut bien tost apres. Vn autre ayant sōgé qu'vne de ses cuisses s'estoit endurcie en pierre, deuint dans quelques iours paralytique de ce costé-là. Ce songe est rapporté par Galien, & le precedent par Herodote. Quelque autre ayant songé que de son lict pendoit vn œuf, & ayant consulté vn deuin pour sçauoir que cela pouuoit signifier, il luy fut respondu que sans doubte il y auoit soubs son lict vn thresor caché : & soudain y ayant fait bescher il y trouua vn notable thresor d'or, & d'argent, & pour recompense porta au deuin vne petite partie de l'argent trouué : & le deuin luy dit : & bien voicy du blanc de l'œuf, mais quoy ? qu'est deuenu le iaune? luy reprochant tacitement son ingratitude, & mescognoissance.

Herod. lib. 10.

Petrar. de sommis.

IV. Le songe d'autruy est des choses qui regardent quelque autre personne, & non celle qui fait le songe : comme celuy de la fille de Polycrates tyran de Samos, laquelle songea qu'elle voyoit son pere haut esleué en l'air, & que Iupiter l'arrousoit & le Soleil l'oignoit. Ce qui fut vn sinistre presage pour Polycrates. Car quelque temps apres il fut pendu en croix au sommet d'vne haute montaigne, par le commandement d'Orœtes lieutenant de Cambyses : & ainsi le songe de sa fille fut accomply. Car Iupiter le lauoit & arrousoit de la pluye, & le Soleil fondant sa gresse oignoit son corps esleué & pendu en l'air. Ce Prince fut ainsi malheureux en sa fin ayant esté tousiours auparauant le plus heureux homme du monde: si bien que voulant esprouuer vn iour quelque reuers de fortune, il ietta dans la mer la plus precieuse & riche bague de ses thre-

Herod. lib. 3.

sors: & bien tost apres il la retrouua dans les e-
trailles d'vn gros poisson qui luy fut porté de p-
Plutarch. in opusc. quare Deus malef. pœnam differ. sent. Les amis de Ptolomee surnommé *Foudre* s-
gerent que Seleucus l'appelloit en Iustice deuant
loups, & les vautours qui estoient ses Iuges, & q
luy apres la sentence distribuoit grande quantité
chair aux ennemis. Ce qui fut vn certain presage
sa mort & de la route & desconfiture de son arm
Cyrus ayant songé que l'aisné des enfans du R
Hystaspes couuroit d'vne aisle l'Asie, & de l'au
l'Europe: il aduint que Darius (qui estoit fils ai
Herod. li. 1. de Histaspes) fut Empereur de l'Asie, & de l'Europ
ainsi que recite Herodote.

V. Le songe commun est celuy qui regarde autr
Xiphil. in Vespas. & la personne qui songe tout ensemble: comm
les songes des Empereurs Neron, & Vespasia
Car Neron songea que le char de Iupiter estoit tr
duit de chez luy en l'Hostel de Vespasian: & Vesp
sian auoit eu quelque temps auparauant vne visi
en dormant, qui luy promettoit que sa bonne fo
tune commenceroit lors qu'vne dent seroit arr
chee à Neron: & le premier qu'il rencontra le le
demain fut vn Medecin qui luy monstra vne de
qu'il venoit d'arracher à Neron. L'vn & l'autre so
ge promettoit l'Empire du monde à Vespasian au
despens de Neron, & fut ainsi accomply: Cet exem
ple à la verité est fort remarquable, mais i'en veu
rapporter encore trois plus anciens qui furent su
uis d'euenemens du tout admirables. Le premi
Herod. li. 1. Valer. Max. lib. 1. cap. 7. est tel: Astyages Empereur des Medes, ayeul mate
nel du grand Cyrus feit deux songes qui presa
geoient assez manifestement la bonne fortune d
son petit neueu, & la perte de son Empire. Au pr
mier il songea que l'vrine de sa fille Mandane auo

inond

inondé toutes les Prouinces de l'Asie. A l'autre que de la nature de ceste mesme fille, sortoit vne vigne, laquelle auoit si desmesureement accreu, qu'elle couuroit de son ombre toutes les Prouinces de sa monarchie. Astyages voulant eluder toutes les menaces de ses songes, maria sa fille non pas à vn grand Prince ou puissant seigneur Mede: mais bien à vn Perse homme de bas lieu nommé Cambyses, & de ce mariage nasquit Cyrus: lequel soudain apres sa naissance Astyages feit exposer aux bestes sauuages dans vne forest pour rompre le destin qu'il redoutoit. Mais ce fut en vain. Car Cyrus fut sauué par vne bergere qui le retira & l'esleua. Depuis estant deuenu grand il vainquit Astyages, subiugua les Medes & donna commencement à l'Empire des Perses. Le second exemple est du mesme Cambyses lequel eut pareille cognoissance de sa ruine que son predecesseur. Ce grand Roy songea que son frere Smerdis ou Mergis estoit assis en son throsne royal: duquel songe il fut si outré qu'il feit homicider son frere. Mais il arriua bien tost apres qu'vn des Mages de Perse qui ressembloit fort à Smerdis & se disoit estre luy-mesme, s'empara du Royaume: & Cambyses montant à cheual, s'enferra par mesgarde soy-mesme de son espee. Exemple troisiesme: Le Roy Antigonus songea que passant par vn beau & grand champ il y semoit de la limeure d'or, & que ceste semence dans quelque temps auoit produit des espics d'or: & qu'y estant retourné pour le voir il l'auoit trouué moissonné n'y restant que le seul chaume sié: & comme il s'en plaignoit quelques vns luy rapportoient que Mithridates l'auoit moissonné & emporté au pays de Pont. Antigonus estrangement estonné de ceste vision la racompta à son fils l'ayant

Herod. ibid. Iust. lib. 1.

au prealable obligé par serment de n'en dire iamais mot à personne, & luy feit entendre qu'il auoit resolu de faire mourir Mithridates. Demetrius qui estoit Prince bien né fut tres-marri de la resolution que son pere auoit prise: tellement que Mithridates l'estant venu visiter pour passer le temps auec luy selon sa coustume, il le retira à part de ses autres familiers, & ne luy osant declarer de bouche le cruel desseing de son pere, pour ne violer son serment, il escriuit en terre du bout d'vne iaueline ces mots, *Fuy t'en Mithridates*. Ce que Mithridates feit dés la nuict ensuiuante, & se retira en la Cappadoce : où ce qu'il eut tant de bonne fortune qu'il y feit de grandes & signalees conquestes, & y establit ceste lignee tant celebre des Roys de Pont, qui fut depuis esteinte par les Romains enuiron la huictiesme race en la personne d'vn autre Mithridates gendre de Tigrane.

Le songe publique est celuy qui regarde le bien ou le dommage du public & de l'Estat, comme celuy de Hecuba femme de Priam Roy de Troye qui songea qu'elle auoit conceu vn flambeau qui embrasoit l'Asie & l'Europe : & s'accoucha de Paris, lequel ayant raui la belle Helene femme legitime de Menelaus Roy de Sparte, fut cause de ceste guerre de Troye si fameuse pendant tant de siecles passez : laquelle finit par l'embrasement de son pays & le meurtre de tant de milliers de vaillans hommes. Les songes de P. Decius & T. Manlius Torquatus Consuls & chefs de l'armee Romaine à la guerre contre les Latins, partoient à mon aduis de quelque reuelation, & mesmes regardoient aucunement leurs personnes: toutefois ils regardoient encore plus la chose publique. C'est pourquoy ie m'en veux

veux icy seruir pour exemple. Ces deux capitaines receurent en mesme nuict aduis en dormant que de necessité il falloit que d'vn costé l'armee fust deffaite, & que de l'autre vn capitaine en chef mourust. Ayant consulté ensemble sur le rencontre de leurs songes, ils resolurent que celuy duquel la pointe de la bataille reculeroit, se voüeroit aux Dieux infernaux, & se ruant courageusement à corps perdu dans les plus serrez esquadrons des ennemis finiroit honorablement sa vie pour le salut de l'armee & vtilité publique. Le lendemain estans venus aux mains auec les ennemis en bataille rangee, la poincte où Decius commandoit commençant à reculer, il accomplit heureusement son vœu pour la republique, demeurant mort estendu sur la place & les ennemis entierement deffaits.

VI. Nous pouuons encore icy rapporter le songe de Mahommet II. Empereur des Turcs, lequel la nuict auant qu'il print à force la tant renommee cité de Constãtinople chef de l'Empire Grec, songea qu'vn venerable vieillard de stature gigantale descendant du Ciel luy mettoit vn anneau par sept fois dans les dix doigts de ses mains. Lequel songe ses deuins interpreterent de la prise de la ville assiegee: dont il se resiouït grandement, & ayant fait donner des horribles assauts de tous costez l'emporta à la honte & desolation du Christianisme & auancement de l'estat Turquesque.

VII. Le songe general est celuy qui nous represente quelque changement en l'estat de l'vniuers ou en ses principales pieces, comme au Soleil, en la Lune, ou aux elemens, bien que tels songes puissent estre presages des euenemens humains. Tel fut le songe de Tarquin le superbe: lequel peu de temps

auant qu'il fut chaſsé de Rome ſongea qu'il voyo deux moutons, l'vn deſquels ayant eſté immolé, l'au tre ſeruoit contre luy & l'auoit renuersé à coups c corne : & luy ainſi renuersé apperceut que le Sole changeoit ſon cours ordinaire. Ayant racompté ce ſte viſion aux deuins, ils luy dirent que ce mouto ſignifioit vn homme lequel ſe feignãt groſſier, niez inſensé & ſemblable à vne beſte luy feroit la guerr & le vaincroit : & que le changement du cours d Soleil preſageoit le changement de ſon eſtat. Ain luy en arriua-il. Car Brutus frere de celuy qu'il auoi fait iniquement mourir faiſant ſemblant d'eſtre fo & inſensé luy braſſa vne coniuration ſecrete & l chaſſa de Rome auec toute ſa famille & changea l Monarchie en Republique. Voila pour le regard de ſonges (prenant proprement le mot de ſonge) leſquel ſignifiant quelque choſe, ſont neantmoins le plu ſouuent d'vne interpretation obſcure & difficile Venons maintenant à la ſeconde eſpece qui eſt de viſions.

De la viſion ſeconde eſpece des ſonges.

CHAP. VIII.

I. *Viſions eſtranges d'vn Arcadien.* II. *Viſion de deux ſeruiteurs d'Alexandre Neapolitain.* III. *Viſion de Crœ ſus.* IV. *Viſion de P. Cornelius Rufus.* V. *Viſion de Petitius* VI. *Viſion d'Atterius Rufus.* VII. *Pluſieurs ont preueu en ſonge leur bon-heur & mal-heur.* VIII. *Viſion notable de Maurice Empereur.* IX. *Viſion d'vn Milanois.* X. *La cauſe de telles viſions.* XI. *Qu'il faut autrement iuger des cau- ſes des ſonges eſtranges & rares que des ordinaires.*

I. C'Eſt vne merueille vrayement diuine & vne di- uination vrayement merueilleuſe, que le corps eſtant

estant saisi du sommeil sans mouuement, & les sens exterieurs entierement estoupez & assoupis, l'ame neantmoins puisse presager, preueoir & pressentir les choses futures, tout ainsi qu'elles doiuent arriuer. Voire mesmes qu'aucunefois elle les voye & perçoiue en mesme tẽps & en la mesme sorte qu'elles arriuent. Sur ce subiect les anciens rapportent vn exemple merueilleux au possible. Deux Arcadiens estans arriuez en la ville de Megare se departirent l'vn de l'autre pour aller loger en diuers lieux, l'vn chez son hoste & familier amy, l'autre en vn cabaret. Celuy qui logeoit chez son amy veid la nuict en songe son compaignon qui sembloit le presser de le venir promptement secourir contre le maistre du logis qui machinoit sa mort, luy remonstrant qu'il y suruiendroit encore à temps, s'il vouloit vn peu se haster. Sur ceste vision il s'esueille tout effrayé, se leue du lict en sursaut, sort en ruë pour s'acheminer hastiuement au logis de son compaignon: mais par quelque mal-heur s'estant rauisé & croyant que ce fust vne resuerie, il s'en retourna coucher. S'estant r'endormy il luy sembla reuoir son amy tout nauré & meurtry qui l'admonestoit & le prioit, que puis qu'il n'auoit daigné le secourir pendant sa vie, lors qu'il pouuoit encore venir à temps: à tout le moins il luy rendist ce dernier deuoir d'amitié, que de s'en aller bien matin à la porte de la ville pour arrester son corps que l'hoste meurtrier faisoit emporter sur vn chariot chargé de fumier. Ce qu'il feit & y trouua vn bouuier conduisant vn chariot chargé de fumier, dans lequel estoit le corps de son compaignon, & le bouuier s'en estant fuy le meurtrier fut saisi & puny de mort comme homicide.

Cic. 1. de diu. Vale. Max c.7. lib. 1.

II. Les songes qu'Alexandre Neapolitain recite de
Alex. ab deux siens seruiteurs ne sont gueres moins merueil-
Alex. ca. leux que le precedent. L'vn d'iceux seruiteurs gar-
11. lib. 1. dant quelques troupeaux auec vn sien fils dans vne
genial. logette assez esloigné des troupeaux, songea que le
dierum. loup luy rauissoit vne brebis, laquelle il designa &
marqua à son fils luy commandant de se leuer & s'y
en aller promptemẽt. Son fils s'y en estant allé trou-
ua que le loup deschiroit la mesme brebis que son
pere luy auoit designee & marquee. L'autre serui-
teur couchãt dans la chambre d'Alexandre son mai-
stre ploroit & se lamentoit estrangement vne nuit
en dormant. Ce qu'Alexandre entendant le feit e-
ueiller, & luy ayant demandé la cause pourquoy il se
lamentoit & gemissoit ainsi, il luy respondit que
c'estoit en songeant que sa mere estoit morte & qu'il
la conuoyoit à la sepulture. Quelques iours apres vn
messager vint rapporter à ce seruiteur les nouuelles
du decez de sa mere: & Alexandre dict auoir remar-
qué soy-mesme par le rapport du messager qu'elle
estoit morte la mesme nuict & à la mesme heure que
ce sien seruiteur l'auoit songé. Ie veux encore ad-
iouster icy quelques autres exemples, quoy que les
euenemens n'ayent pas esté en tous en mesme
temps que les songes mesmes.

III. Crœsus Roy de Lydie ayant songé qu'il voyoit
Veler. massacrer son fils Atys, lequel il auoit destiné suc-
Maxi. cesseur de son Royaume, voulut en preuenir l'euene-
c. 7. l. 1. ment par tous les moyens dont il se peut aduiser, le
retenant chez soy au lieu de l'enuoyer à la guerre,
faisant oster toutes sortes d'armes de son palais
royal, desarmant mesmes ses gardes ordinaires. Mais
le ieune Prince ayant vn iour obtenu licence de son
pere pour aller lancer vn sanglier, il fut tué par vn

de

de ses gens, lequel en foule le perça de sa pertuisane pensant frapper le sanglier: duquel coup il tomba roide mort sur la place.

Publius Cornelius Rufus consulaire Romain s'estant couché clair-voyant songea qu'il estoit deuenu aueugle, & se trouua vrayement aueugle à son resueil. IV.

Petitius maistre de nauire voguant sur la mer Ægee songea qu'il voyoit au port Pompee le Grand vestu d'vne robbe autre que celle qu'il souloit porter: & s'estant esueillé il veid vn esquif duquel on luy crioit qu'il attendist & s'arrestast. Arresté qu'il fut il apperceut le mesme Pompee se retirant de la deffaite & iournee si fameuse de Pharsale vestu de mesme qu'il l'auoit songé. V.

Atterius Rufus Cheualier Romain songea la nuict auant quelques ieux & combats à outrance qui se deuoient faire publiquement le lendemain, qu'vn des gladiateurs ou escrimeurs qu'ils appelloient *Retiarios* le mettoit à mort. Estant assis le lendemain au theatre auec d'autres cheualiers il leur recita sa vision, & soudain apperceut cét escrimeur retiaire tel qu'il l'auoit veu en songe, & tout effrayé se voulut retirer. Ses compaignons eludans son compte & l'ayās retenu par belles paroles, il aduint que ce mesme retiaire s'estant attaché au combat contre vn autre gladiateur de ceux qu'on appelloit Mirmillõs, le poussa si rudement qu'il renuersa sur Atterius, & le voulant trauerser de son espee, iceluy esquiuant, il frappa Atterius qui en mourut sur le champ. VI.

Ie n'ay que faire de rapporter icy par le menu ceux qui ont preueu en songe la promotion à leur Empire: comme Vespasian, Trajan, M. Antonin, Sept, VII.

Seuerus, Theodose: d'autres à la Papauté, comme Nicolas 5. Eugène 4. & la mere de Pie 2. laquelle songea auant s'accoucher de luy qu'elle enfantoit vn fils portant vne mitre pontificale sur la teste. D'autres au contraire ont preueu leur mal-heur & leur mort: comme Aristotemus, Socrates, Alcibiades, Alexandre le grand, C. Gracchus, Tiberius, Caligula, Nero, Galba, Caracalla, Domitian, Constans, Genseric, & plusieurs autres.

VIII. Mais encore entre tous les autres est notable le songe de l'Empereur Maurice, qui songea vne nuict qu'il estoit destruit & deffait luy & toute sa race par vn homme, le nom duquel estoit Phocas. Ayant faict diligente perquisition de ceux qui auroient nom Phocas il ne s'en trouua qu'vn seul en toute son armee, lequel n'estant qu'vn chetif notaire il ne tint compte ny de s'en deffaire ny de s'en donner garde. Mais bien tost apres son armee s'estant mutinee contre luy, ce mesme Phocas comme l'vn des plus signalez autheurs de la sedition fut esleu Empereur par les gens de guerre, lequel poursuiuit Maurice ainsi qu'il se retiroit en Chalcedoine, le print & le fit mourir auec tous ceux de sa race qui tomberent en ses mains.

IX. Sur ce subiect ie rapporteray encore ce que recite Fulgose d'vn ieune homme Milanois, lequel estã en grande peine pour se deffendre en iugement contre vn sien pretendu creãcier, duquel il n'auoit point de quitance, pour monstrer que son pere auoit payé la somme qui luy estoit demandee, songea vne nuict que son pere luy parloit & luy donnoit aduis du lieu où il trouueroit sa quitance: & le lendemain la trouua, ainsi que l'ombre de son pere luy auoit reuelé.

Que

Que si peut-il trouuer de plus merueilleux és actions humaines! quelle prouision & pressentimēt, mais plustost quelle vision & ressentiment de l'ame peut-on esprouuer de plus diuin que cela? Mais quelle en est la cause? Certes pour l'attribuer à la subtilité de nostre ame, il faut qu'elle soit tresbien disposee, & mesmes qu'auec cela il y ait de la grace celeste qui luy ayde à preuoir & augurer tels euenemens: ou pour le moins que ce soit quelque bon esprit & genie qui les luy suggere en songe.

Ie parle icy des euenemens d'importance, rares ou estranges tels que ceux que i'ay rapporté cy dessus. Car au demeurant ie croy bien ce qu'Aristote & apres luy plusieurs autres ont escrit, que comme ioüant long temps & souuent, il est force qu'on gaigne quelquesfois, & que decochant grand nombre de fleches en fin on rencontre le blanc: de mesmes entre tant & tant de songes & visions que nous auons ordinairement en dormant, il n'est pas possible que quelqu'vn ne soit suiuy de quelque euenement veritable. Mais pourtant il n'y a pas lieu d'en tirer consequence asseurée. C'est ce que i'auois à dire touchant les visions. Passons aux reuelations diuines. XI.

Des oracles ou reuelations diuines en songes.

CHAP. IX.

I. Les Payens marchoient en tenebres à la recherche de la verité. II. Qu'ils ont estimé le songe vne diuinité. III. Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy. IV. Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu enuoye des reuelations en songe aux meschans: auec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Ale-

xandre le Grand. VII. *Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour receuoir les reuelations diuines.* VIII. *Exemple de Simonides.* IX. *Que nostre vie est de deux sortes.* X. *Les songes diuins nous sont enuoyez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges.* XI. *Difference des reuelations de Dieu d'auec celles des bons Anges.*

I. TOut ainsi que ceux qui marchent en tenebre & les yeux cillez ou bandez ne peuuent aller gueres loing sans se fouruoyer & forligner du grand chemin, se detraquans à droite ou à gauche, tantost en vn precipice, tantost en vn autre: De mesmes aussi les anciens Payens courans en tenebres apres la verité, n'estans nullement esclairez de la celeste lumiere de la grace diuine & des saincts preceptes, n'ont iamais sçeu la trouuer, ains l'approchant quelquesfois tout aussi tost s'en sont esloignez & estrangez, gauchissans ou à la superstition ou à la mescreance.

II. Cela se peut monstrer en tous les points de la religion, mais particulierement encore au subject proposé. Car aucuns n'ont pas seulement creu qu'il y auoit des songes diuins, mais aussi se laissans emporter à la superstition comme vne violente tempeste, ont passé outre & soustenu que le songe mesmes estoit vne diuinité messagere de Iupiter. En ceste qualité Homere Prince des poëtes l'introduit en son Iliade parlant deuant Troye au Roy Agamemnon, & luy remonstrant ce qui s'ensuit.

Homer. Iliad. 2.

Et quoy valeureux Roy Atride tu sommeilles,
Lors que plus que iamais il conuient que tu veilles?
O qu'il est messeant dormir toute la nuict
A vn Prince affairé qui son peuple conduit!

D'au-

D'autres (entre lesquels est Aristote) ont nié tout III.
à faict qu'il y eust des songes diuins : d'autant, di- *Aristot.*
sent-ils, que si les songes venoient de Dieu, il les *de diuin.*
enuoyeroit tant seulement aux gens de bien, & se *per som.*
communiqueroit à eux aussi tost de iour que de nuict : & nullement aux meschans. Qui est vn pareil erreur à celuy que i'ay combattu en ma Physi- *Au liu. 2.*
que contre les mesmes Philosophes, qui soustien- *ch. 12.*
nent que Dieu a vn soing particulier des hommes sages, & non gueres des autres. Ainsi donc les vns asseuroyent que les songes sont tous enuoyés de Dieu, & les autres nioyent qu'il y en ait aucuns : & peu y ont rapporté la discretion & distinction requise.

Mais nous qui sommes esclairés de la sacrée lu- IV.
miere de la vraye religion ne declinons point ainsi à droite ny à gauche, ny à pas vne de ces extremités: ains tenans le milieu & l'entre-deux nous deuons croire qu'il y a des songes veritablement diuins & enuoyés de la part de Dieu, mais non pas tous : au contraire cela arriue bien rarement que la bonté diuine se communique en ceste sorte aux hommes, tant parce qu'ils n'en sont pas dignes, que parce qu'elle se communique en plusieurs autres manieres soit par les escritures, soit par les interpretes & annonciateurs d'iceiles, & par ses graces & benefices ordinaires.

Si les reuelations que Dieu nous enuoye en son- V.
ge sont claires & manifestes, elles sont appellées des Grecs *Theorematiques:* & si elles sont obscures & difficiles à interpreter, *Allegoriques.* Si elles sont des choses presentes, on les appelle ὁράματα ou φάσματα: c'est à dire visions, apparitions: si elles sont des choses futures χρηματισμοὶ, comme qui diroit *Oracles.*

VI. Or bien que Dieu descouure ses sacrez saincts mysteres & enuoye des reuelations en songe plustost aux gens de bien qu'aux meschans suiuant ce qui est escrit au liure des Nombres en ces mots: *Escoutez mes paroles, dit le Seigneur, s'il y a entre vous quelque Prophete ie luy apparoistray en vision, ou parleray à luy en songe:* si est-ce qu'il se daigne aussi quelquesfois communiquer aux meschans pour les attirer à soy en les retirant de leur malice par sa grace preuenante. Ainsi reuela-il en songe à Abimelech Roy de Gerar que Sara estoit femme d'Abraham, afin qu'elle ne luy fust rauie. Ainsi reuela-il à Pharaon Roy d'Egypte les sept ans de fertilité suiuis d'autres sept ans de sterilité & famine par le songe des sept vaches grasses qui estoyent deuorées par autres sept maigres, & des sept espics pleins saillans d'vn mesme tuyau qui furent engloutis par autres sept espics vuides saillans aussi d'vn mesme tuyau. Ainsi fit-il voir à Nabuchodonosor Roy de Babylone le diuers estat des Empires futurs par la vision en songe de l'immense statuë ayant la teste d'or, les bras & la poictrine d'argent, & le ventre & les cuisses d'airain, les iambes de fer, & les pieds partie de fer & partie de terre. Ainsi preuoyant qu'Alexandre le Grand Roy de Macedoine seroit vn iour indigné contre les Iuifs, il luy fit apparoir en songe l'image de Iaddus Pontife de Hierusalem: qui luy promettoit la conqueste de l'Orient, tellement que lors qu'il s'en venoit destruire ceste saincte Cité, Iaddus reuestu de ses habits pontificaux luy estant venu au deuant par le commandement qu'il en auoit receu de Dieu en songe la nuict precedente, Alexandre se souuenant que c'estoit celuy qui luy estoit apparu en songe en Macedoine, changea soudain de volonté, &

Num. 2.

Gen. 20.

Gen. 41.

Dan. 2.

Iosephus c. 10. lib. 11. antiquit. Iudai.

ré, & saluant humblement le Pontife il l'adora, & entrant dans la ville sacrifia au temple au vray Dieu à la mode des Iuifs, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demanderent.

Mais pour nous rendre aucunement dignes de telles reuelations il faut auoir l'ame nette, espurée & distraicte de toutes les passions & affections mondaines: & mesmes le corps gay & bien disposé (comme dict Philostrate) non pas chargé & affaissé de vin & de viande. C'est pourquoy Moyse voulant s'approcher de Dieu & s'abboucher auec luy à la montaigne, pria, ieusna, se disposa de corps & d'ame, & s'esloigna de la compagnie des autres hommes: & le Sauueur du monde nous enseigne que ceux qui le veulent suiure, doyuent non seulement delaisser les choses basses, mais aussi s'estranger de soy-mesme pour mieux mediter les choses celestes. Car comme les rayons du Soleil percent les corps diaphanes, transparens & lumineux, & sont arrestez par ceux qui sont grossiers & opaques; ainsi les rayons de la diuine clarté trauersent les ames pures, candides & nettes, & ne donnent point dedans celles qui sont sales & soüillées de l'ordure des vices. VII.

Philost. c. 24. l. 12. de vitæ Apoll.

S. Luc. 19.

Certainement le poëte Simonides, homme vertueux quoy que Payen, receut vn iuste salaire de sa pieté fut par reuelation diuine, ou par la suggestion de quelque bon genie. Car ainsi qu'il nauigeoit le long de la coste de la mer il apperceut vn corps mort, lequel il enseuelit: & la nuict apres il luy fut aduis que l'ombre de ce mort l'aduertissoit de ne nauiger point le lendemain: comme il ne fit pas, ains demeura au bord, & vit faire naufrage à ses compagnons qui ne l'auoyent pas voulu attendre. VIII.

Or

IX. Or pour mieux entendre comment est-ce que Dieu nous communique ses secrets & sacrez mysteres en songe, & nous enuoye des reuelations des choses futures, il faut sçauoir que nostre vie est de deux sortes. L'vne qui est commune au corps auec l'esprit, & ceste vie est le veiller: d'autant que tandis que nous veillons le corps sert d'instrument à la vie de l'ame. L'autre est propre au seul esprit pendant le sommeil du corps seulement: d'autant que l'ame ne se sert lors gueres ou point du tout du ministere du corps: & neantmoins pendant cela elle est plus capable des diuins mysteres: parce que le corps reposant elle est plus à soy, & estant plus à soy elle est plus agile & subtile: & a des ecstases & des eslancemens plus diuins & celestes: au lieu qu'en veillant les fonctions d'icelle sont corrompuës & rabaissées par la contagion & liaison du corps, ainsi qu'enseigne S. Chrysostome: & se peut mesmes confirmer par les sainctes Escritures. Oyez les termes tres-clairs en Iob. *Par le songe en la vision de nuict quand les hommes sont saisis du sommeil & qu'ils dorment couchez: C'est lors que Dieu ouure les oreilles des hommes, & enseignant les instruit de discipline.*

Iambli. de myster. Ægypt. Plato in Phædone.

Chrys. hom. 16. ... 12. act. Apostol. Iob 4. & 33.

X. Quand ie dy que Dieu communique aux hommes ses diuins mysteres, & leur enuoye des reuelations en songe, cela se doibt entendre tant des apparitions qu'il imprime en nostre ame immediatement de soy (ce qui est tres-rare) que de celles qui se font par le ministere de ses bons Anges, desquels il se sert ordinairement: comme lors qu'il instruit Ioseph par son Ange, afin de luy oster le soupçon qu'il auoit de la tres-saincte & tres-sacrée Vierge Mere du Sauueur du monde: & pareillement lors qu'il admonesta aussi en songe le mesme Ioseph de

Matt. 1. & 2.

traduire

traduire en Egypte la mesme Vierge auec son enfançon, pour euiter la cruauté d'Herode.

Tels songes donc & telles reuelations sont vrayement diuines soit qu'elles viennent immediatement de Dieu, soit mediatement par le ministere de ses Anges. Mais la forme en est bien differente : d'autát que Dieu qui est Createur agit bien plus excellemment & merueilleusement que les Anges qui ne sont que creatures. Car lors que Dieu opere de soy (comme estant tout-puissant) il imprime en nostre ame des nouuelles especes & images sensibles ou intelligibles, telles que bon luy semble, pour nous rendre plus capables de ses diuins aduertissemens. Ce que les Anges ne sçauroient faire : ains en ce cas se seruent comme d'vn medium, des esprits animaux ou des humeurs mesmes de nos corps pour nous y mouler & representer les images des choses, dont ils nous veulent dóner cognoissance. C'est l'opinion de S. Thomas d'Aquin: laquelle me semble fondee en raison fort receuable: qui est (comme i'ay desia touché en passant) que Dieu createur de toutes choses peut creer (comme il cree ordinairement) des nouuelles formes, especes & images : ce que les Anges estant creatures ne peuuent faire : mais bien peuuent-ils par leur sapience & intelligence se seruir des choses qui sont en la nature. Ainsi donc Dieu seul fait quelque chose, voire tout de rien: & les Anges bastissent & moulent quelque chose d'vne autre chose. Mais quoy les mauuais Anges ennemis du genre humain ne s'en meslent-ils pas aussi? Il est trop certain: mais c'est à fin cótraire: pour se faire croire dieux & deceuoir les hommes par leurs illusions trompeuses & damnables, ainsi qu'il faut monstrer en suite.

XI.

S. Tho. 1. p. q. 111. art. 3.

Des

Des songes diaboliques.
CHAP. X.

I. Oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux auec plusieurs exemples notables. III. Merueilleux songe d'Attinius. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont aucunesfois veritables. VIII. Par quel moyen ils preuoyent la mort de quelqu'vn.

I. LA haine & enuie du diable à l'encontre de l'homme est si enragee & obstinee que non seulement il tasche à le deceuoir & perdre en veillant, mais aussi en dormant: tellement qu'auant que le vray Dieu & homme destructeur des oracles des faux dieux eust accomply la redemption du genre humain, il abusoit les hommes par diuinations & responses plus souuent ambiguës, soit par l'organe des Idoles: soit par la bouche des Sybilles & prestresses: & pour cela estoient tres-celebres les oracles Colophonien, Branchidique, Delphique, Pythique, Trophonien, de Themis, de Sarpedon, de Mopsus, de Hermione, de Dodone & autres: lesquels estoient rendus aux veillans.

II. Mais d'ailleurs aussi il se seruoit (comme il fait encore) des illusions en songe: & mesmes pour mieux faire reüssir ses impostures il auoit plusieurs lieux où il rendoit responses & reuelations par songes pendant le sommeil à ceux qui venoient l'y consulter: & entre autres ont esté fameux pour cela les temples d'Æsculape & d'Amphiaraüs. Les malades qui dormoient au temple d'Æsculape à Pergame apprenoient en songe les remedes de leur guarison. En

Tertul. de ani.

celuy

celuy d'Amphiaraüs à Horope, de Pasiphaë en Laconie, de Serapis à Canope, d'Isis en Egypte, & à l'Autel d'Ardalus on receuoit en songe la response des choses qu'on desiroit sçauoir. Bacchus a fait aussi quelquesfois l'Æsculape: comme lors que l'armee d'Alexandre le grand fut infectee d'vne tres-pernicieuse & contagieuse maladie. Car on ne trouua remede plus singulier que celuy que ce faux Dieu enuoyoit en songe. Nous lisons la mesme chose de Venus: laquelle enseigna à la belle Aspasia pendant son sommeil le remede pour oster la sale tumeur qui ternissoit la beauté de son visage. Hippocrates se mettant en deuoir de guarir Democrite, que tout le monde disoit estre fol, eut en songe vne reuelation diuine ou plustost diabolique, qui luy remonstra que Democrite n'estoit pas fol, ains que c'estoit le peuple mesme qui le iugeoit tel. Alexandre le grand estant en peine de faire guarir Ptolemee qui estoit griefuement blessé, eut en dormant vne vision d'vn dragon qui luy monstra vne herbe par le moyen de laquelle Ptolemee receut sa guarison. Galien le Medecin ayant quelque douleur au diaphragme eut aduis en songe qu'il luy falloit faire ouurir la veine qui paroit entre le poulce & le doigt indice: ce qu'ayant fait il eut allegement & guarison de son mal. Lysandre ayant assiegé la ville des Aphyteiens fut admonesté en songe par Iupiter Hammon de leuer promptement le siege. Ce qu'il feit: & pour s'en estre bien trouué feit des grands vœux à ce faux Dieu. Marius à la guerre des Cymbres & Teutons eut vne vision qui luy promettoit la victoire s'il immoloit sa fille Calphurnia. Ce qu'il feit & desfeit ses ennemis auec autant de gloire que nul autre Capitaine Romain eust iamais acquis auparauant

Ælian. lib. 12. de var. histor.

Plutar. in Lysan.

Iamblic. de myst. Ægyp.

uant. La nuict auant la iournee de Pharsale qui fut entre Cesar Auguste & Brutus, Artorius medecin remonstra à Auguste son maistre, qui estoit lors malade, que Minerue s'estoit apparuë à luy en songe, & l'auoit admonesté de le faire traduire hors de son camp, autrement que mal luy en aduiendroit. Auguste suiuit cest aduis comme vn oracle diuin, & s'en trouua tres-bien. Car Brutus gaigna d'abord
III. son camp, le saccagea & passa au trenchant de l'espee ce qui luy feit resistance.

Plus que nuls des precedens sont merueilleux, les songes de Tiberius Attinius hõme plebée Romain. Cest homme veid en songe Iupiter qui luy commandoit d'aduertir les Consuls & Senat Romain, que certains ieux publiques n'agueres celebrez à Rome luy auoient despleu, d'autant qu'on y auoit rigoureusement puny vn esclaue, & qu'il vouloit qu'on les recommançast. Attinius mesprisant ce songe & ce commandement en sentit soudain la punition. Car son fils mourut le mesme iour: & luy mesme fut frappé d'vne tres-griefue maladie qui le tenoit pris de tous ses membres. Mais estant derechef menacé en songe par Iupiter, il se feit mettre dans vne lictiere, & s'en alla rapporter aux Consuls les cõmandemens de Iupiter, & ce qui luy estoit aduenu pour les auoir mesprisez du commencement: & apres cela (comme si le faux Dieu eust esté satisfait) Attinius guarit soudain, & s'en retourna sur ses pieds en sa maison.

IV. Or comme Dieu enuoye aucunesfois des aduertissemens en songe par la vision de quelque personnage venerable, comme nous auons dit cy-deuant du Pontife qui s'apparut à Alexandre le grand allant en Hierusalem. Ainsi fait le diable, lequel pour

se faire croire Dieu tasche à imiter les œuures merueilleuses de Dieu. Ce que nous pouuons remarquer dans Virgile lors qu'il fait ainsi parler l'ombre de Hector auparauāt decedé à Ænée la nuict que la ville de Troye fut prise, saccagee & bruslee par les Grecs. *Virg. 2. Æneid.*

Fuy t'en fils de deesse: helas ceste cité
Est du tout embrasee, & l'ennemy monté
Sur nos murs gaste tout. Troye est reduite en cendre,
C'est fait d'elle & Priam. S'ils se pouuoient defendre
I'eusse esté reserué à ces fins en ces lieux,
Aye recommandez les tutelaires Dieux,
Porte-les quant & toy & les choses sacrees,
Ils t'accompaigneront par voyes asseurees
Et toy & ton destin: & tu leur bastiras
Des nouueaux murs ailleurs, apres que tu auras
Assez vogué sur mer.

Voilà certainement des songes lesquels de premier abord ne semblent pas partir de l'artifice du Diable, ains plustost de l'assistance de quelque Ange de lumiere, veu qu'ils sont tous vtiles à ceux qui les ont faits. Mais quoy? ce sont des appasts & blandices pour attraire les hommes à ses aguets & embusches. Si ce felon ennemy du genre humain paroissoit ouuertement meschant en ses deportemens enuers les hommes, qui l'eust oncques voulu recognoistre pour Dieu? La diuinité presuppose bonté. Ainsi le cauteleux demon nous deçoit, sinon parce qui est vrayement bon, à tout le moins parce qui l'est en apparence ou qui est vtile seulement au corps ou aux choses externes, & nuisible à l'ame. Car pourueu qu'il conduise l'ame à perdition, soit par idolatrie, soit par superstition, mescreance ou autrement, il n'est nullement frustré de son attente. La perte de nostre ame, c'est tout son gain, le but &

la fin de toutes ses ruses. Mais la cause de ceste haine & enuie enragee du diable contre le genre humain, ie la deduiray cy-apres au discours de la vie & de la mort.

VI. Sur ce subiet est tres-notable encore la vision qu'eut en songe la femme de Pilate la nuict auant la mort de celuy qui nous donna la vie. Car le Diable, ayant quelque doubte de la diuinité d'iceluy & craignant que nostre redemption s'accomplist (comme vrayement il aduint)par l'effusion de son sang si on le faisoit mourir, il s'addressa en songe à ceste femme luy donnant aduis que son mary feroit vn acte tres-inique en espandant le sang d'vn homme iuste & innocent. Ces suggestions & remonstrances estoient sainctes en apparence & feintes quant à la fin. Car il presupposoit vn petit bien pour nous priuer du souuerain bien.

VII. Or quoy que ces malheureux demons soient tous menteurs & mesmes autheurs & fauteurs du mensonge: si est-ce qu'ils reuelent souuent aux hommes des choses vrayes pour estre recogneus & reuerez pour vrays Dieux: & ce en deux façons. L'vne parce qu'elles sont desia faictes: car ils sçauent toutes les choses passees. L'autre d'autant que par l'exacte cognoissance qu'ils ont des choses naturelles ils en preuoient bien souuent les effects: car ils sont tres-sçauans comme le mot *demon* le signifie.

Iambl. de myster. Ægypt. Proclus. lib. 2. de anima & dem.

VIII. Quelquefois ils predisent la mort prochaine des hommes, ou pour la cognoissance qu'ils ont de quelque maladie secrette, laquelle ils iugent bien leur deuoir trencher dans peu de temps le fil de la vie. Sçachant aussi d'ailleurs les conspirations, coniurations & trahisons,tant soient-elles secrettes qui se font contre les Roys, les Princes & les grands seigneurs

seigneurs du monde, ou contre les villes & republiques, ils en peuuent reueler les euenemens, & y adiouster (s'ils doubtent) quelque condition, afin de n'estre trouuez menteurs, ou bien laisser la prediction ambiguë, comme leurs oracles estoient anciennement doubteux & la pluspart à double sens. Voilà quant aux songes Diaboliques.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent Enypnia, *les Latins* Insomnia. Ἐνύπνια.

CHAP. XI.

I. Songes ordinaires. II. Pourquoy ainsi appellez. III. Exemples de Theseus, Themistocles, & Marcellus. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades. VI. Les songes pourquoy plus confus en Automne qu'és autres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.

Les songes que les Grecs appellent proprement I.
Enypnia, & les Latins à leur imitation *Insomnia*, Ἐνύπνια.
que nous ne pouuons tourner en vn seul mot François, s'estendent fort loing au genre des songes estás d'vn million de sortes & de formes confusément diuerses & diuersement confuses. Car ils comprennent toutes ces variables resueries qui viennent ordinairement au cerueau pendant le sommeil.

I'appelle tels songes *Ordinaires* pour deux raisons. II.
L'vne parce que (comme ie vien de dire) ils nous arriuent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. L'autre, parce qu'il y a d'ordinaire quelque chose particuliere parmy la confusion qui marque ou les obiets, desseings, occupations & pensees qu'on a eu en veillant le iour

precedent, ou de coustume selon la vacation d'vn chacun : ou bien le naturel, la complexion, & l'humeur predominante : dont on tire plusieurs coniectures vtiles afin de pouruoir à la santé. Ainsi l'amoureux sõge ses amours, l'auare des thresors, l'ambitieux honneurs, le belliqueux batailles, l'Aduocat plaidoyeries, le marinier nauigatiõs & tempestes, & de mesmes des autres. Ce que Lucrece, Seneque, & Claudian poëtes Latins ont dit tous trois en ce sens:

Lucre. li. 4. Senec. in Octau. Claudi. de rap. Proserp.

Le repos de la nuict en dormant nous rameine
Ce que pendant le iour par les sens se promeine.

III. A ce propos se rapporte tres-bien ce que Plutarque recite de Theseus, lequel desirant se monstrer imitateur des gestes Heroïques du tant renommé Hercules, y pensoit si souuent qu'ils luy reuenoient d'ordinaire en l'imagination par songes. Pareillement Themistocles estoit si ialoux des trophees de Miltiades que les songeant d'ordinaire son repos en estoit troublé. M. Marcellus, qui fut appellé l'espee des Romains, desiroit si ardemment venir aux mains auec Annibal qui songeoit souuent qu'ils combattoient en duel l'vn contre l'autre.

IV. Or la confusion des songes & la deformité des visions imaginees procede du meslange confus des vapeurs & fumees qui ont monté à la teste, lesquelles desreiglent & confondent les effects de nostre imagination. Ioinct que les sens interieurs aucunement assoupis du sommeil ne peuuent pas exercer si parfaictement leurs fonctions & distinguer les visions & images comme s'ils estoient du tout libres. Et par ainsi icelles images se confondant & pesle-meslant en desordre, il s'en represente de si diuersement bigarrees, que ce sont bien souuent des visions de choses outre & contre nature, inouyes,

non

non oncques veuës, & qui ne se verront iamais. Ce qui ne doit pourtant sembler estrange. Car si les monstres se produisent en Afrique à cause que des animaux de diuerses especes se rencontrans à boire ensemble en quelque desert, à cause que les chaleurs y sont extremes & les ruisseaux tres-rares, se meslent & s'accouplent les vns auec les autres : quelle merueille y a-il qu'vne infinité d'images de diuers obiets rapportees & confinees en si petit lieu se meslent & confondent ensemble?

Mais ceste confusion de songes informes & desreiglez arriue plus souuent aux malades à cause de la corruption de leurs humeurs, qui par quelque contagion corrompent aussi & troublent les esprits animaux porteurs & representateurs des songes: tellement qu'ils ne peuuent exercer librement leur fonction ordinaire. V.

Les songes aussi que nous faisons en Automne sont plus turbulents & confus que ceux des autres saisons de l'ãnee, à cause de la nouueauté des fruicts, lesquels estans pleins d'humidité & boüillans dans l'estomach enuoyent grand' quantité de fumees à la teste: lesquelles se meslant (comme dit est) auec les esprits animaux leur donnent des illusions estrangement confuses. VI.

Or pour resoudre ce qui a esté cy-dessus proposé. Il est certain que la diuerse complexion des personnes fait encore que parmy vne infinité de resueries il y a tousiours quelque marque de l'humeur predominante au corps: dont ie discourray particulierement apres auoir traicté de la derniere espece des songes, qui est des spectres, phantosmes & apparitions effroyables. VII.

Des spectres & Phantosmes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

CHAP. XII.

I. *Les songes descouurent les paßions de l'ame.* II. *Pourquoy les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien.* III. *Les frayeurs de la veille reuiennent en songe.* IV. *Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes.* V. *Songe tres-horrible d'Apollodorus* VI. *Terreurs en songe de Pausanias.* VII. *Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula.* VIII. *Ephialte ou incube.* IX. *Quelle maladie c'est.* X. *Opinion commune des Medecins.* XI. *Opinion de Galien.* XII. *Opinion de Fernel.* XIII. *Opinion de Iulius Scaliger* XIV. *Conciliation d'icelles opinions, & commẽt il faut euiter l'Ephialte.*

I. *Plut. in opusc. quomodo dignosc. an in virt. profic.*

ZEnon Elatee souloit dire qu'on pouuoit remarquer par les songes si on profitoit à l'exercice de la vertu & à la correction des vices, prenant garde si en songeant on auoit des appetits desreiglez, si on conuoitoit ou commettoit rien de sale & deshonneste.* Car l'ame estant en vn profond repos & en son calme, descouure comme en vn fond clair ses vrayes affections & conuoitises, & bien souuent ce qu'on n'ose ny faire ny dire veillant se represente en songe pendant le sommeil.

II. *Aristot. c. 13. lib. 1. Eth. Nicom.*

Aristote à ce mesme propos escrit que les gens de bien font des songes plus agreables que les meschans: dont la raison n'est pas mal-aisee. Car ceux-là ont l'ame tranquille & quiete sans aucune synderese: & ceux cy sont en perpetuelle inquietude par le remors de conscience qui leur ramentoit en tout temps leurs forfaits, & leur sert d'accusateur, de tesmoing

moing, de iuge, & d'executeur : les afflige, les bourrelle & gehenne incessamment.

En veillant donc ils ont des terreurs & des frayeurs continuelles, leurs propres domestiques leur sont suspects, leurs forteresses leur sont des vrayes prisons, & ne se peuuent asseurer en nulle sorte, comme nous lisons des tyrans de Syracuse & autres : & l'ame estant ainsi affligee & trauaillee de telles impressions, se represente aussi en dormant des phantosmes terribles & horribles, comme demons & autres spectres effroyables. III.

Or ce n'est pas à dire que les seuls meschans ayent de telles visions : car cela arriue aussi quelquefois aux gens de bien : mais la cause en est fort diuerse. Car ceux-cy peuuent auoir aussi quelquefois des apparitions horribles en songe pour en auoir veu quelque temps auparauant des pourtraits, pour en auoir parlé, pour y auoir pensé ou medité l'horreur des demons infernaux (lesquels quoy qu'esprits, on s'imagine d'vne forme affreuse) ou pour autres semblables causes : & les meschans ne les ont pas seulement pour cela : mais plus ordinairement, pource que (comme i'ay desia touché) leur ame estant toute effrayee, leur imagination pleine de terreur & d'horreur, ils ne se peuuent representer qu'images effroyables & horribles. I'en veux rapporter quelques exemples, dont les deux premiers sont extraicts de Plutarque. IV.

V. Apollodorus entre autres songes affreux qu'il auoit ordinairement, songea vne nuict qu'il estoit escorché par les Scythes, & qu'ils faisoient bouillir son corps dans vne marmite, & luy sembloit que son cœur cuisant dans icelle luy disoit telles paroles: *Ie te suis cause de tous ces maux:* & d'autre costé

Plut. in opusc. Quare diuina Iust. malef. suppl differat.

luy estoit aduis que ses filles toutes enflammees comme des brandons allumez couroient à l'entour de luy.

VI. Pausanias estant en la ville de Bizance, (qui est auiourd'huy Constantinople) enuoya prendre par force vne ieune fille d'honneste lieu nommee Cleonice pour coucher auec luy : mais estant à demy-endormy lors qu'on la luy amena (comme il estoit ordinairement en ceruelle, en crainte, & en deffiance) il luy fut aduis que c'estoient ses ennemis qui venoient pour l'estrangler : tellement qu'il se leua en sursaut & mettant la main à l'espee tua ceste belle fille toute roide morte sur la place. Depuis ce meurtre l'ombre de la fille s'apparoissoit ordinairement à luy la nuict en songe luy donnant mille inquietudes, effrais & terreurs iusques à ce que pour l'appaiser ayant faict toute sorte de sacrifices propitiatoires selon l'erreur du paganisme en la ville de Heraclee, où il y auoit vn temple dedié à telles superstitions il la fit venir en sa presence par exorcismes,& l'ombre de la fille luy dit qu'en la ville de Lacedemone il auroit la fin de tous ses maux, & de faict s'y en estant allé il y mourut.

VII. *Sueton. & Xiphil.* Depuis que Neron eut faict mourir sa mere Agrippine, iamais il n'eut que des songes terribles & espouuantables. Et de mesmes Othon depuis qu'il eut faict assassiner son predecesseur Galba, l'ombre duquel se presentoit ordinairement à luy en songe en forme tres-hideuse & horrible.

VIII. Le mesme se lit de C. Caligula le plus cruel & scelere tyran du monde : lequel estoit bourrelé la nuict en songe, comme il bourreloit les autres en veillant. Il nous semble quelquefois que quelque malin esprit ou sorcier nous oppresse & suffoque de

nuict en dormant se iettant d'vn poids tres-lourd sur nostre estomach : de sorte que nous n'auons point la respiration ny la voix libre, & si nos sens en sont tous troublez. Les anciens croyoient que ce fussent vrayement des demons corporels, comme Faunes & Syluains, qu'ils appelloient *Incubes*. Toutefois les Medecins ont bien iugé que c'estoit vne vraye & dangereuse maladie sans interuention d'esprit, ny demon, ny sorcier: tellement qu'elle appartient plustost à l'espece precedente des songes que à celle-cy : mais la fausse apparence la rapportant icy, il sera bien à propos d'enseigner que c'est, & en exposer les causes.

L'Ephialte, (ainsi l'appellent les Grecs, les Latins *Incube*, les François *Coquemar*) est vne lourde & pesante oppression du corps, laquelle supprime l'haleine, & arreste la voix. IX.

Les causes que les Medecins rapportent de ceste maladie reuiennent presque à vne mesme. La commune opinion est que cela procede de la voracité & crudité des viandes, que l'estomach surchargé ne peut digerer : d'où s'exhalent des vapeurs lesquelles estouppant les conduits de la respiration & de la voix nous trauaillẽt en sorte qu'il semble qu'on nous suffoque par le surfais de quelque gros fardeau. X.

XI. Galien tient que cela arriue à ceux qui sont remplis, chargez & affaissez d'humeurs corrompuës, lors qu'elles viennent à saisir & mordre l'orifice de l'estomach. *Galen. in 3. lib. aphoris. Hippocr. aphor. 14.*

XII. Fernel dit plus particulierement que c'est vne humeur crasse & grossiere, pituiteuse ou melãcholique, laquelle est attachee aux intestins, & venant à s'enfler par la gloutõnie & cruditez, presse le diaphragme & les poulmons : & vne vapeur grossiere s'esleuant *Fernel. c. 5. li. 5. de partib. morb. & Sympt. ibid.*

de là au gosier & au cerueau la voix en est supprimee, & les sens troublez. Que si cela continuë longuement il y a danger qu'il ne se tourne en apoplexie.

XIII. *Scal. exercit. 312.* Iules de l'Escale reprenant Cardan dit en peu de mots que ceste maladie vient de ce que les muscles de la poictrine sont saisis de quelque mauuaise humeur ou vapeur : de façon que c'est vn auant-coureur de grandes & perilleuses maladies.

XIV. Toutes ces opinions-là sont probables, ne se destruisent pas l'vne l'autre, & se peuuent toutes trouuer veritables par experience en diuers temps ou en diuers subjets. Pour euiter telle maladie il est bon de soupper sobrement, se coucher & dormir sur le ventre ou de costé, iamais sur le dos : parce qu'on faict mieux la digestion en redoublant la chaleur dans l'estomach & intestins, comme i'ay touché cy-deuant.

Or apres auoir traicté de toutes les especes des songes, il faut dire quelque chose de leur vanité ou verité, & qui ont esté les plus anciens & plus signalez interpretes des songes.

De la verité ou vanité des songes.

Chap. VIII.

I. Portes des songes sont de corne ou d'yuoire selon la fable des poëtes. II. Pourquoy les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoy les vains par l'yuoire. IV. Sens allegorique. V. Pourquoy les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme, & que le Soleil en est vne cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant és cemetieres on auoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. VIII. Le mesme de la pierre Eumeces. IX. Cardan attribuë mesme vertu aux liures des sainctes Escritures.

X. *Que*

x. Que l'experience faict voir que telles opinions sont superstitieuses. x i. *Raison fortifiee de l'authorité de l'Escriture.* x i i. *Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres.* x i i i. *Qu'à force de songer on peut rencontrer quelque songe veritable.* x i v. *Contraires euenemens de pareil songe.* x v. *Obiection.*

LEs anciens Poëtes, lesquels soubs l'escorce de certaines plaisantes inuentions & fictions fabuleuses souloient couurir les plus moüelleux secrets de la nature, ont feint fort ingenieusement & bien à propos que le sommeil est estably dans vne cité, en laquelle il y a deux portes : l'vne desquelles est de corne, l'autre d'yuoire : & que par celle-cy passent les songes vains, par celle-là les veritables. I. *Homer. Odyss. 16. Virgil. 6. Æneid. Lucia. li. 2. de vera histor.*

Car comme la corne est vn corps clair, diaphane, & transparent, à trauers lequel nous pouuons perceuoir les obiects de la veuë, ainsi ceux qui ont le cerueau espuré & purgé de mauuaises humeurs reçoiuent doucement des visions qui leur sont des vrays presages & aduertissemens des choses futures. II.

D'autre costé, tout ainsi que l'hyuoire est vne espece d'ossement grossier & opaque, clair apparent, nullement transparent : de mesmes ceux qui par leur intemperance ont chargé & soüillé leur cerueau d'vn tas & ramas de sales & grossieres humeurs, ne reçoiuent que grossierement, confusément & en apparence les presages des choses qui leur doiuent arriuer sans qu'on y puisse asseoir aucune interpretation claire & manifeste. III.

Ces deux portes du sommeil se rapportent donc allegoriquement à la disposition des personnes, laquelle peut diuersement rendre les songes ou vains IV.

ou veritables: & mesmes en ce qui regarde l'estat de la santé corporelle : comme nous deduirons au chapitre suiuant.

V. Mais d'ailleurs la distinction du temps est tres-requise pour discerner la verité ou vanité des songes. Car sur le premier sommeil auant que la digestion soit faicte le cerueau estant chargé des fumees euaporees de l'estomach en haut, on ne void point de songes, ou bien ils sont si embroüillez & confus qu'à grand' peine on peut s'en ressouuenir au resueil. Mais sur l'aurore apres que la digestion est acheuee & que le cerueau est aucunement deschargé de ces fumees & vapeurs à peu pres dissipees par le moyen de la chaleur naturelle qui remonte à la teste, les sens estans plus libres il y a plus d'apparence de verité aux songes : aussi n'en sont-ils pas si confus & nous nous en ressouuenons facilement à nostre resueil. Ioint que le Soleil s'esleuant sur nostre hemisphere & retournant à nous fortifie nos esprits & donne quelque vigueur à nostre ame pour luy ayder à presager & preuoir les choses futures. C'est pourquoy Phœbus ou Apollon, qui signifie le Soleil, estoit anciennement appellé *Vates*, c'est à dire deuin ou Prophete, & le principal autheur des oracles.

Marsil. Ficin. lib. 3. Theolog. Platon. Cœl. Rhodig. c. 9. lib. 27.

VI. Aucuns adioustent encore auec les circonstances des personnes & du temps celle du lieu : & tiennent que ceux qui dorment és cemetieres voyent des songes veritables. Cardan l'escrit ainsi:& Tertullian recite apres Herodote & Nicandre que les Nasammones souloient à ces fins coucher pres les sepulchres de leurs Peres, & les Gaulois pres ceux des vaillans & hardis personnages.

Cardan. c. 1. lib. 8. de rer. variet. Tertullianus de anim.

VII. Il y en a qui tiennent aussi que dormant dans des peaux de brebis ou moutons on void aussi des

songes

songes veritables. Cela est remarqué par Cœlius: lequel sur ce subiet apporte plusieurs autres superstitions payennes touchant les peaux de tels animaux. *Cœl. Rhodig. c. 14. li. 27.*

Pline escrit que la pierre appellee des Grecs *Eumeces*, semblable à vn caillou (aucuns tiennent que c'est plustost vne espece de baulme qui a mesme nom) mise soubs la teste, engendre pendant le sommeil des visions veritables. VIII. *Plin. cap. 10. li. 37. hist. nat.*

Le mesme Cardan asseure que les liures des sainctes Escritures ou des Saincts Peres mis soubs le cheuet du lict produisent pareil effect. IX. *Cardan. ibid.*

Mais pour trencher court ces opinions-là, il est certain que l'essay en estant tres-aisé, l'experience nous fera voir que ce sont des mensonges és songes, des veines superstitions & vanitez superstitieuses. X.

Ie veux encore accompagner de raison l'experience. La verité ou vanité des songes dependant de l'euenement des choses, qui est celuy qui peut distinguer les songes veritables d'auec les vains & trompeux, que celuy-là seul qui preuoid & void les choses futures plus presentement que nous ne faisons pas celles qui nous sont les plus presentes, veu mesmes que c'est luy qui nous deffend d'auoir esgard aux songes, disant ainsi par ses oracles: *Où il y a beaucoup de songes il y a beaucoup de vanité: Les songes & diuerses illusions ont fait errer beaucoup de personnes. Vous n'aurez point d'augures & n'vserez point de l'art de deuiner à la façon des payens & n'aurez nul esgard aux songes.* XI. *Ecclesiaste 5. Ecclesiastique. 34. Leuit. 89.*

Ceux-là mesmes qui font profession de la diuination par les songes dementent les interpretations les vns des autres, tant il y a de vanité & en eux & aux songes: dequoy nous auons des exemples anciens XII. *Cicero de diuinat.*

ciens que ie veux icy briefuement rapporter. V
certain coureur ayant desseigné de courir aux ieu
Olympiques, songea qu'il estoit legerement port
sur vn chariot tiré à quatre cheuaux. Surquoy ayan
consulté vn deuin, il luy asseura qu'il emportero
le prix de la course qui luy estoit promis par la vi
stesse des cheuaux. Ayant proposé le mesme songe
Antiphon deuin fameux, il en receut vne interpre
tation contraire. Car (dit-il au coureur) ne vois-t
pas que tu es precedé de quatre, puis que quatre che
uaux courent deuant toy? Vn autre coureur ayan
songé auant que venir aux mesmes ieux qu'il estoi
deuenu aigle, vn deuin luy dit que sans doubte l
force & la celerité du vol de l'aigle luy promettoi
le prix: mais Antiphon, s'en mocqua, disant qu'au
contraire il seroit vaincu & demouroit derriere
d'autāt que l'aigle vole apres les autres oiseaux pou
les prendre. Vne femme mariee desirant auoir de
Petrarcha de somniis. enfans songea que sa nature estoit seellee, & s'estan
enquise auec les deuins que luy pouuoit presager ce
songe; les vns luy dirent que cela signifioit que le
passage de la conception & de l'enfantement estoit
fermé, tellement qu'elle n'estoit pas seulement en-
ceinte: d'autres au contraire luy asseurerent qu'elle
estoit enceinte, d'autant qu'on n'a pas accoustumé
de seeller & boucler les choses vuides, ains celles
qui sont remplies de choses excellentes ou impor-
tantes. De l'euenement de ces songes nous n'en trou-
uons rien en l'histoire.

XIII. Que si nous esprouuons aucunefois des songes
veritables, ce n'est que par rencontre & à force de
songer, comme vn mauuais archer touche quelque-
fois au blanc à force de tirer & decocher grand
nombre de flesches: de sorte qu'il est beaucoup
plus

plus à propos de les estimer tous vains en general, afin de nous esloigner de la superstitió, que de nous trauailler à vne trop curieuse recherche de la verité parmy tant de vanité, & tirer la clarté de l'obscure confusion des tenebres: & neantmoins loüer & remercier Dieu si quelquefois il luy plaist de nous enuoyer des reuelations pendant nostre sommeil.

I'ay encore vn argument inuincible contre la vanité des songes. C'est que si nous voulons inferer la verité d'iceux de ce qu'il arriue quelquefois que nous preuoyons en songe l'euenement de quelque chose future, il faudroit aussi par mesme moyen inferer que toutes les fois que nous songerions mesme chose, pareil euenement s'en deuroit ensuiure: & toutefois nous esprouuons & en nous mesmes & en autruy ordinairement le contraire. Ainsi lisons nous que Iules Cesar & Hippias ont tous deux songé en guerre qu'ils auoient à faire à leurs meres: & neantmoins celuy-cy fut vaincu, & celuy-là vainqueur. Alexandre le Grand assiegeant la ville de Tyr songea qu'il estoit dedans. Hamilcar au siege d'vne autre ville eut vn pareil songe, mais contraire euenement: car il y entra prisonnier, & l'autre victorieux. XIV.

Quelqu'vn pourroit encore à bon droict (ce me semble) s'aheurter icy & soustenir que la vanité des songes n'est pas si grande que ie l'ay descrite, puis qu'il y a mesmes des personnes qui ont d'ordinaire des songes veritables: d'autres qui les interpretent si diuinement qu'ils en exposent les euenemens presagez auant qu'ils arriuent: & apres tout que les sainctes escritures nous enseignent que les songes ne sont point à mespriser, & que les Patriarches & Prophetes en ont donné souuent l'interpretation XV.

non seulement aux Roys & grands du monde, mais aussi à des particuliers, gens de peu & miserables, comme l'ont fait Ioseph & Daniel.

Genes. 40. & 41. Daniel, 2.

A quoy il nous faut vn peu arrester, & nous dirons par mesme moyen qui ont esté les plus anciens interpretes des songes.

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables, & des interpretes des songes.

Chap. XIV.

I. Galien auoit d'ordinaire des songes veritables. II. Le mesme arriuoit à vne femme de Naples. III. La cause naturelle de tels songes. IV. Merueilleuse proprieté de Cardan & de ses parens. V. Que les anciens Patriarches ont interpreté les songes, enquoy Ioseph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens. VI. Amphiction. VII. Les Telmessiens. VIII. Amphiaraüs signalé interprete des songes. IX. Que la science d'interpreter les songes est venuë d'Adam. X. Que ceste science n'a point defailli. XI. Qu'il y en a des preceptes. XII. Experience de Iunianus à interpreter les songes. XIII. Resolution sur ce subiect. XIV. L'autheur ne s'en mesle point.

I. Galien prince des Medecins escrit soy-mesme qu'il auoit ceste rare faculté de preuoir en songe les euenemens de choses futures.

II. Alexandre Neapolitain escrit la mesme chose d'vne honneste dame de Naples : laquelle par le moyen des songes predisoit d'ordinaire ce qui luy deuoit arriuer auec admiration de tout le monde.

III. La cause naturelle de cela me semble la bonne & parfaite constitution & du corps & de l'ame ensemble, exempte de trouble & de passion, auec le regime & continence du manger, boire & dormir: mais

mais le plus souuent c'est vne grace particuliere de Dieu estant comme vne espece de prophetie.

IV. Encore est-ce chose beaucoup plus merueilleuse, laquelle Cardan s'attribuë fort arrogamment non seulement à soy, mais aussi à ses parés tant de l'estoc paternel que maternel, d'auoir aussi eu en songe des reuelatiõs ordinaires des choses futures : faueur certes de la diuinité (si cela est veritable) laquelle s'estendoit bien loing & au large à ces deux familles: tellement qu'elle ne me semble pas pouuoir estre mesuree par la raison naturelle. Estant donc vn don surnaturel il n'en faut point tirer consequence naturelle: ains ceux qui en sont doüez en doiuent remercier & loüanger la bonté diuine, qui leur a desparty specialement vne telle grace, comme il en despart d'autres à d'autres hommes selon son bon plaisir, sans que personne doiue s'en-orgueillir de tels dons, ny se plaindre s'ils ne luy sont pas communiquez.

Card. l. 8. de rerum varíet. c. 44.

V. Quant à l'interpretation des songes Philon Iuif escrit que le Patriarche Abraham a esté le premier qui s'en est meslé : duquel il est vray-semblable que son fils Isaac, & de celuy-cy Iacob & Ioseph l'ont apprise : entre tous lesquels Ioseph a pour ce regard excellé comme il est aisé à colliger de la saincte Bible. Car ie ne puis approuuer l'opinion de ceux qui ont estimé que Ioseph eust appris des Mages d'Ægypte l'exposition des songes, d'autant que nous lisons en Genese, que les Mages mesmes ne sceurent point interpreter comme luy les songes de Pharaon.

De his vi de Pli. c. 56. lib. 7. hist. nat. Pol. dor. Virgil. c. vl. li. 1. de inuent. rer. A. Gel. c. 1. l. 14. noct. Atticar. Sinæs. epi. de somniis. Gen. 41.

VI. Pline escrit que le plus ancien interprete des songes estoit vn nommé Amphyction.

VII. Aucuns attribuent la premiere inuention de la diuination par les songes aux Telmessiens.

VIII. Pausanias fait grand estat d'Amphiaraüs pour ce subiect: lequel estoit si bien entendu en l'exposition des songes qu'apres sa mort il fut mis au nombre des dieux par la superstitieuse opinion des payens: qui alloient encore coucher aupres de son sepulchre croyans en auoir des songes veritables.

Pausa. in Atticis.

IX. Pour moy ie ne voudrois pas attribuer ny à Ioseph, ny à Abraham l'inuention d'exposer les songes, encores moins aux payens, croyant fermement que c'estoit vne speciale faueur de Dieu en eux & en leurs ancestres qui auoient bien serui la diuine Majesté: & que ce qu'il s'en pouuoient auoir acquis par science humaine estoit en Adam dés la naissance du monde, luy ayant esté infuse de Dieu auec toutes les autres sciences tant des choses naturelles que surnaturelles: ainsi que ie discourray Dieu aydant au premier liure de ma Metaphysique.

X. Or ceste grace inespuisable de la bonté diuine n'a pas cessé en ces personnes-là: ains se peut encore remarquer en plusieurs autres, mais specialement en ceux qui viuent sainctement: bien que les Magiciens en facent aussi plus particulierement profession par le moyen des suggestions du diable, lequel n'ignorant rien en la nature preuoit subtilement beaucoup de choses, & les represente (quand Dieu luy permet) par des illusions qu'il faict apres croire pour diuinations & propheties.

XI. Ie ne veux pas pourtant si estroittement & particulierement attacher la diuination par les songes à vne grace speciale & don sur-naturel de Dieu, que ie n'accorde qu'il y ait des preceptes de l'inuention de l'esprit humain pour cela, comme pour aucunes autres sciences: Car c'est chose qui est mesme fondee en l'Escriture saincte, laquelle defend aux igno-

ignorans de recercher curieusement l'exposition des songes, afin que, comme il leur en prend d'ordinaire, ils ne bastissent erreur sur erreur multipliant leur malice par leur insuffisance : & neantmoins la mesme chose est permise aux hommes sçauans, au Leuitique 19. *Lev. 19.*

XII. Alexandre Neapolitain cy-dessus allegué recite qu'vn nommé Iunianus, lequel auoit esté son precepteur, excelloit merueilleusement en l'interpretation des songes : tellement que toute sorte de gens affluoit chez luy de toutes parts comme deuers vn oracle. *Alexand. ab Alexand. ca. 11. lib. 1. Genial. die.*

XIII. La resolution soit donc que comme nous pouuõs auoir des songes veritables procedans de la diuinité de nostre ame lors qu'elle n'est point diuertie par les obiects des sens exterieurs, qu'elle est sans passion & sans trouble dans vn corps de bonne constitution & temperament: ainsi par le mesme effort de nostre ame & par certains preceptes fondez sur l'experience, longue obseruation & cognoissance des choses naturelles, nous pouuons apprendre l'interpretation des songes. Mais aussi comme il y a des songes qui sont sur-naturellement enuoyez de Dieu, ainsi est-il besoing de sa grace pour les bien exposer & entendre. Tels furent les songes de Nabuchodonosor Roy de Pharaon que Daniel & Ioseph leur interpreterent à la honte des sages Chaldeens & Ægyptiens, qui n'en sceurent donner l'interpretation auec toute leur magie.

XIV. Quand à moy i'aduoüeray franchement que ie ne suis point versé en l'exposition des songes, & n'ay cogneu encore personne qui en fist profession que par charlatterie ou cajolerie. Toutefois en ce qui regarde la disposition & l'estat de la santé du corps, les

preceptes en estás assez familiers dans les œuures des Medecins, i'en veux rapporter quelques vns en suite.

Comment on descouure l'estat de la santé par le moyen des songes.

CHAP. XV.

I. *Belle comparaison pour monstrer que nous deuons prendre garde à nos songes.* II. *Que nos songes marquent les humeurs predominantes.* III. *Exemple de la cholere.* IV. *De la melancholie.* V. *Du Phlegme.* VI. *De l'abondance du sang.* VII. *De l'inanition.* VIII. *De la trop grande repletion* IX. *De la puanteur des humeurs corrompuës.* X. *De l'odeur soüefue procedante du bon temperament.* XI. *Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'auec ceux qui procedent des obiects perceus ou conceus en veillant.*

I. *Plutar. de tuenda valetud.* CErtainement ce seroit chose ridicule & indigne des hommes (comme dit tres-bien Plutarque) de prendre soigneusement garde au crailler des corbeaux, au caqueter des poules, au vol de certains oiseaux, au foüiller des porceaux remuans des ordures auec leur groin, pour en tirer des presages des vents, des pluyes & des orages, & que nous ne sceussions point obseruer ny preuoir à certains signes soit en veillant, soit en dormant l'orage & tempeste des maladies prochaines à sourdre sur nos testes: mais encore plustost en dormant qu'en veillant: d'autant que l'ame pendant le repos du corps n'estant point occupee ny diuertie par la consideration des obiects des sens exterieurs, se collige en soymesme, contemple mieux ce qui est caché à l'interieur, obserue & descouure la dispositiõ ou indisposition du corps. De là vient aussi que lors que nous voulons

voulons mieux mediter les choses diuines ou considerer plus profõdement quelque chose d'importance, nous cillõs les yeux, ou pour le moins n'esgarons pas çà & là nostre veuë, & taschons de surseoir les fonctiõs des sens exterieurs pour mieux ramasser les forces des interieurs au dedans de l'ame: ce qui porta vn ancien Philosophe à ceste folie que de se creuer les yeux: afin (disoit-il) de mieux & plus profondement mediter.

Or de toutes les choses que l'ame descouure le plus clairement en cet estat-là, c'est la diuerse cõstitutiõ des humeurs predominantes en nostre corps, lesquelles se meslans parmy les esprits animaux porteurs des songes, leur dõnent quelque impression de leurs qualitez & mesmes de leur estre: tellemẽt que les visions que nous en auons ordinairement en dormant tiennent de ces humeurs-là, ou de leurs qualitez. II.

Si dõc quelqu'vn songe du feu, flamme, ou embrasement, noises, querelles, debats, & combats, c'est signe qu'il y a en son corps repletion de bile iaune & cholere. III.

S'il luy est aduis qu'il soit en profondes tenebres, qu'il apperçoit de la fumee, des charbons esteints, de la suye & autres choses noires, ou biẽ des tristes, funestes & lugubres, comme conuois des morts & sepultures: ou bien encores des esprits & demons ou phantosmes & spectres affreux & horribles, ce sont des indices tres-certains de melãcholie. IV.

Songer pluye, gelee, glace, gresle, neige, qu'on se baigne, qu'on void des rets à prendre poissons, sont des remarques infaillibles de pituite, de phlegme, & d'humeurs froides. V.

Celuy qui songe du sang & choses rouges a be- VI.

soing de seignee pour euiter la maladie que les Medecins appellent *Pletore*: laquelle procede d'vne surabondance de sang.

VII. Ceux qui sont d'vn temperament fort sec, qui ont de l'inanition & sont vuides & deschargez d'excremens, ainsiqu'ils ont au lieu de cela le corps remply d'air & des vents, songent qu'ils volent & sautelent legerement & mesmes prennent des oiseaux à la course.

VIII. Au contraire ceux qui sont fort chargez de mauuaises humeurs & excremens, songent qu'ils sont accablez & affaissez soubs quelque gros fardeau, & qu'ils ne peuuent se remuer, tant ils se sentent foibles, les humeurs corrompuës surmontant les bonnes: & leur est aduis aucunefois que quelque demon ou phantosme se couche d'vn poids tres-lourd sur eux pour les estouffer, ce que les Medecins appellẽt *Ephialthe* ou *Incube*, dont i'ay discouru cy-deuant,

Au ch. 1. de ce d discours.

IX. D'ailleurs (qui est chose merueilleuse) si les humeurs sont putrefiees, on ressent en songe ceste puãteur, & semble aduis qu'on soit dans des sales bourbiers, dans des esgousts, priuez & cloaques emplies d'ordures puantes: au contraire ceux qui sont en bonne disposition & ont leur temperament parfaict songent des choses aromatiques & doux-flairantes.

X. Toutes telles impressions du corps affectent si viuement l'ame, que mesme l'imagination de ceux qui sont alterez se representent la soif en dormant: & leur est aduis qu'ils voyẽt des choses liquides, mais qu'ils sont empeschés d'en boire, cõme Tantale. Pareillement les fameliques ont des imaginations de manger: & ceux qui ont les vases spermatiques, le ventre, ou la vessie chargez de leurs excremens s'imagi-

maginent qu'ils s'en deſchargent,& aucunefois s'en deſchargẽt en effet par les voyes & cõduits naturels.

Il n'y a celuy qui ne puiſſe ordinairement obſeruer les choſes ſuſdites en ſoy-meſme : bien que tels indices ne ſoient pas touſiours des argumens neceſſaires. Car il arriue ſouuent que ſi le iour precedent nous auions eu en obiet les choſes que nous ſongeons la nuict apres, ou bien que nous en euſſions diſcouru ſoit de parolle, ſoit en la ſeule conception, noſtre imagination ſe les repreſente pluſtoſt par le moyen de la memoire que par la conſtitution des humeurs corporelles. Mais la diſtinction en eſt pourtant aiſee. Car ſi nous ſongeons ſouuent & d'ordinaire vne meſme choſe, elle ſe doit rapporter à la predomination ou ſuperfluité de quelque humeur : & ſi ce n'eſt qu'vne fois, cela peut proceder des objects que nous en auons eu en nos ſens exterieurs, ou des diſcours que nous en auons tenu en veillant ſoit de parole, ſoit en la conception ou penſee. XI.

Au demeurant ce ne ſeroit pas aſſez d'auoir expoſé comment nous pouuons iuger de la diſpoſition du corps par les ſonges : ſi nous n'enſeignons auſſi les moyens d'auoir des ſonges gays, agreables & bien reglez: afin que noſtre ſommeil en ſoit plus doux & plaiſant, & qu'à noſtre reſueil noſtre ame ne ſoit attriſtee & troublee.

Comment on peut faire que les ſonges ſoyent plaiſans & agreables.

CHAP. XVI.

I. La cauſe I. *des ſonges agreables conſiſte à bien viure.* II. *La* 2. *en la bonne diſpoſition de l'eſprit & du corps.* III. *La* 3. *en la moderation de nos paßions.* IV. *La* 4. *au*

regime du manger & boire. V. *La 5. en l'entretien és actions ioyeuses vn peu auant le sommeil.* VI. *La 6. selon S. Bernard, est de se coucher auec quelque belle & saincte meditation.*

I. *Au cha. 12. de ce discours.* DEs deux belles sentences de Zenon & Aristote & raisons de Philosophie cy-deuant rapportees, lors que nous auons discouru des spectres & apparitions horribles, qui se representẽt aucunefois en songe, il est aisé à colliger que l'exercice de la vertu & honnesteté en nos actions, discours & pensees, contient nos sens, mesmes pendant le sommeil, en deuoir, & fait que nostre ame n'est nullement trauaillee de telles visions affreuses, & horribles. Ce qui est tellement certain que mesmes la Sapience diuine le nous enseigne, promettant expressément vn doux & agreable sommeil esloigné de frayeur & terreur à ceux qui gardent ses saincts commandemens. Voila donc la premiere & principale chose requise pour auoir des songes agreables : c'est que de viure vertueusement & selon les commandemens de Dieu.

Iob. 11. Prou. 3.

II. La seconde, c'est que l'esprit & le corps soient en bon estat & bien disposez. Car vne ame affligee ayant sõ imagination & pensee confite en tristesse & en fascherie, ne peut aussi auoir en dormant que des songes tristes & fascheux : & vn corps malade ou languide communique son indisposition à l'ame, laquelle à ceste cause n'exerce pas si commodément ses fonctions.

III. Pour vne troisiesme est requise la moderation de nos passions & affections. Car (comme i'ay remonstré cy-deuant) les passions desordonnees donnent des inquietudes à l'ame, lesquelles luy represen-

presentent apres des images tristes & quelquesfois horribles.

Pour la quatriesme, est autant necessaire que nulle autre chose vne vie reglee en nostre manger & boire. Or tel reglement consiste en deux choses, l'vne en la sobrieté & continence : car l'estomach estant rempli de trop de viandes & ne les pouuant digerer, enuoye grande quantité de vapeurs & fumees cruës au cerueau, lesquelles se meslãt auec les esprits animaux les troublent, empeschent leur fonction ordinaire, & diuersifient les images des obiects de nos sens. D'autre costé la trop grande abstinence & le ieusne ordinaire cause des songes tristes, les esprits animaux n'ayans pas esté suffisamment recreés & restaurez. L'autre consiste au choix des viandes. Car celles qui sont de facile digestion & font le bon sang aident aussi beaucoup à faire des songes agreables. Au contraire il ne faut point vser de viandes de dure concoction, ny de celles qui sont venteuses, fumeuses, piquantes, mordicantes ou d'odeur violente, bref toutes celles qui donnent des emotions au cerueau, comme les legumages, l'vsage desquels Pythagoras interdisoit fort estroictement à ses disciples, les chastaines, les aux, les oignons, la mandragore, la morelle, & mesmes la teste du poisson appelle Poulpe. IV.

La cinquiesme chose requise aux songes agreables & trãquilles, c'est qu'apres le souper on s'entretiẽne de discours ioyeux & de quelques histoires plaisantes, qu'on lise ou medite choses qui contentent & recreent l'esprit. Et sur tout encores la Musique aide à cela, parce qu'elle addoucit les passions de l'ame, resiouyt les esprits animaux, & nous insinuant vn doux repos diuertit les songes & visions fascheuses. V.

VIII. Pour clorre ce discours i'y veux adiouster vn beau precepte de S. Bernard sur ce subiect. *Te voulant coucher* (dit-il) *pour dormir apporte quelque chose auec toy en la memoire & en la pensee, sur quoy tu puisses t'endormir & qui te prouoque le songe : & en ceste sorte la nuict t'est esclairee comme le iour, & la nuict te sera vne illumination en tes delices : tu reposeras en paix, tu t'esueilleras facilement, & apres te leuant tu reuiendras aisément à ce dont tu ne t'estois pas entierement desparty.* Ce precepte regarde la meditation des choses diuines, sur laquelle nous endormans nous ne pouuons que reposer doucement & auec vne merueilleuse tranquillité d'esprit.

S. Bern. ad fratres de monte.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.

CHAP. XVII.

I. *Que le diable nous dresse des embusches en veillant & en dormant.* II. *Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenter.* III. *Que nous pouuons offenser Dieu en songe.* IV. *Comment cela se faict.* V. *Comment tels pechez sont aggrauez.* VI. *Que nos songes peuuent estre meritoires enuers Dieu.* VII. *Remedes contre les pollutions en songe.* VIII. *Exemple notable de Mathias Pontife Iuif.* IX. *Priere de S. Augustin de l'Eglise pour euiter tels songes.*

I. C'Est allegoriquement que les Theologiens distinguent les bons & mauuais Anges, appellant ceux-cy Anges de tenebres, & ceux-là Anges de lumiere : car par la lumiere est signifiee la beauté, la perfection, & la grace: & par les tenebres la deformité, l'imperfection, & l'obstination au peché. Mais certainement les mauuais Anges nous pourchassent & tendent des embusches & des pieges pour nous enlacer

enlacer au peché & de nuict & de iour, en la lumiere & en tenebres. Ils ont des ruses propres pour nous deceuoir en veillant, ils en ont d'autres pour nous surprendre en dormant, possible encore plus dangereuses. C'est pourquoy les sainctes escritures nous recommandent si estroictement de veiller pour euiter la tentation, ainsi que nous auons cy-deuant remarqué au chap. 7. du discours I.

Il me semble mesme que le Roy Prophete remarque particulierement certain demon, lequel se promene (dit-il) en tenebres, comme si ceste charge luy estoit particulierement affectee. II. Ps. 9.

Puis donc que Dieu mesmes nous admonneste de nous garder des tentations qui arriuent en dormant, & que les malins esprits ennemis immortels du genre humain ne nous tendent point des lacqs en vain pour nous faire tresbucher & succomber au peché pendant nostre sommeil, il faut croire que sans doubte Dieu peut estre offensé par nos songes: car tandis que le corps repose, l'ame n'a point d'autres mouuemens que par le songe, & ne songeant point, tous les sens estans assoupis nous ne sçaurions offenser Dieu. III.

Or nous le pouuons offenser en dormant par les images des mesmes obiects & par les mesmes actions & affections par lesquelles nous l'offensions en veillant. Et partant l'auare songeant qu'il faict quelque gain illicite par vsure, fraude, ou autrement, & se plait en son imagination à receuoir ce gain, peche contre Dieu. L'homme cruel & sanguinaire qui songe qu'il tue son ennemy & se delecte en sa végeance & en l'effusiõ du sang de son prochain, offense griefuemét Dieu. Le paillard qui se soüille par pollution en songe s'imaginant qu'il ioüist de ses sales amours, IV.

&

& en reçoit quelque volupté charnelle peche pareillement contre Dieu: & ainsi des autres.

V. Tels pechez sont encore beaucoup aggrauez par les deshonnestes affections & dereglees conuoitises que nous en auons eu au precedent en veillant: parce que ç'ont esté des amorces & dispositions au peché. Mais si nostre ame n'y preste point de consentement & ne s'y delecte point, il n'y a point de peché. C'est la resolution de l'Eglise suiuant qu'il est escrit en la sixiesme distinction de la premiere partie du Decret.

Can. sed pensandum, & canon. est peccatum 6. dist.

VI. Or comme le consentement que nostre ame donne à telles illusions & le plaisir qu'elle en reçoit nous faict offenser Dieu & nous esloigne de sa grace. Ainsi lors que nous songeons quelque chose saincte & meritoire, à laquelle nous donnons consentement & en receuons contentement, nous nous reconcilions à Dieu & attirons sa grace & benediction sur nous, comme si c'estoit vne action faicte en veillant. Celuy qui songe estre pressé des infidelles de renoncer à sa religion, & ayme mieux subir constamment & allegrement toute sorte de tourmens est aussi agreable à Dieu en ce songe que ceux qui en effect endurent le martyre pour la mesme cause. De mesmes est-il de ceux qui resistent fermement & virilement aux tentations & mauuaises suggestions qui leur sont donnees en songe. C'est la doctrine de Tertullian au traicté de l'Ame en ces termes: *Nous serons aussi bien damnez pour auoir songé de commettre vn adultere, comme sauuez pour auoir songé que nous endurons le martyre pour la loy du Sauueur du monde.*

Tertull. de anim.

VII. Sur ce subject ie veux dire encore qu'vn des plus damnables pechez qui se commettent en songe sont

sont les pollutions nocturnes par l'effusion de la semence humaine : pour lesquelles euiter le plus souuerain remede c'est d'auoir les affections, pensees, & les discours mesmes chastes, & les accompagner de ieusnes, afin que la chair effarouchee ne regimbe contre l'esperon de l'esprit. Car autrement il est force que faisant bonne chere, partie de la viande se tournant en semence, la nature se descharge des humeurs superfluës, ou qu'il s'ensuiue quelque mortelle maladie, mesmement à gens non mariez, & ceux qui font vœu de cœlibat & chasteté. Ce qui se fait plustost en dormant qu'en veillant à cause que la chaleur naturelle est ramassee & reünie aux parties inferieures pendant le sommeil. Et si les susdits remedes ne sont pas suffisans pour refroidir ceux qui sont trop eschauffez, il leur faut prendre du Nenufar Heraclien que les Grecs & Latins appellent *Nymphæam*. La laictuë aussi & la racine de la ruë sont bonnes à telles personnes. Mais les sainctes meditations, l'estude, le trauail & le ieusne domptent la chair plus que nulle autre chose.

Dioscor. l. 3. c. 148. Galen. li. 8. de natur. facul. Pli. c. 10. l. 26. hist. natur.

VIII. *Ioseph. cap. 8. lib. 17. antiquit. Iudaic.*

Iosephe recite en ses antiquitez Iudaïques qu'vn pontife Iuif nommë Mathias ayant songé la nuict auant vn iour de ieusne & de sacrifice qu'il auoit à faire charnellement à vne femme, se desporta de faire ce iour-là le diuin seruice, comme ayant esté pollu par ce songe: & la charge en fut baillée à vn autre nommé Ioseph. A la mienne volonté que plusieurs de nos Ecclesiastiques apres auoir, non pas en songe, mais veillans pollu leur corps (qui doibt estre le temple ordinaire de Dieu) & celuy soüillé du peché de luxure contre leur vœu, fussent aussi scrupuleux que ce pontife Iuif, & ne se meslassent pas si indignement des choses diuines, sans en auoir fait

au precedent penitence & s'estre espurez de leurs ordures. Car les oblations, ny les prieres, ny les sacrifices de telles gens pendant cest estat ne peuuent estre que desagreables à Dieu, & scandaleuses aux hommes.

IX. *S. Aug. c. 30. l. 10. confess.* Ie veux clorre ce discours par vn notable traict de S. Augustin qui prioit Dieu en ces termes, afin d'estre deliuré de l'illusion de tels songes.

Et quoy mon Dieu tout-puissant (dit-il) *vostre main n'est-elle pas assez puissante pour guarir toutes les langueurs & infirmitez de mon ame, & par vne surabondance de grace esteindre mesmes les mouuemens & affections lasciues de mon sommeil? Helas! Seigneur, vous augmenterez par ce moyen de plus en plus vos graces en mon endroit, afin que mon ame descharpie de la glu de concupiscence me suiue vers vous, qu'elle ne soit point rebelle à soy-mesme, & que non seulement elle ne commette point ces ordures de corruption par le moyen des images & visions animales en songe iusques à l'effluxion de la chair, mais aussi qu'elle n'y preste consentement quelconque.*

L'Eglise fait tous les soirs vne semblable priere à Dieu en son hymne de Complie, chantant ainsi,

Retien, ô Seigneur tout-puissant,
L'ennemy de nostre nature,
Afin que nos corps en songeant
Ne soient pollus d'aucune ordure.

Soit assez arresté sur ce discours des songes.

LES



LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diuerses significations de ce mot Vie.

CHAPITRE I.

1. Que ceste vie est semblable à la nauigation. II. Que toute ceste vie est miserable. III. Que nous mourons continuellement en ceste vie. IV. Que la meditation des miseres de ceste vie est tres-vtile. V. Signification 1. de la vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les fonctions de la vie. VII. Signification 3. pour les diuers euenemens de la vie. VIII. Signification 4. & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5. essentielle pour l'vnion de l'ame auec le corps.

SI ceux qui ont desmaré & faict voile pour cingler à force de vens en haute mer & venir en fin surgir & ancrer en quelque bon port, & là recueillir le fruict de leur nauigation apres auoir passé les perilleux escueils de Scylla & de Charybdis, eschappé des Sirenes charmeuses, euité mille sortes de naufrages, combattus & presque du tout abbatus des I.

orages

orages & des flots escumans de la mer courroucee: si ceux-là, dy-ie, appelloyent tel voyage & telle agitation leur haure, ils ne sçauroient parler plus improprement & se rendroient en cela dignes d'vne iuste mocquerie. Car le haure est le bord asseuré, & ils ont esté en continuel peril: le haure est en terre ferme, & ils estoient agitez des flots de la mer: le haure est le lieu de repos, & ils ont esté tousiours en inquietude: le haure est la fin de leur nauigation, & ils n'y estoient pas encore arriuez. Qui considerera de prez le cours de ceste vie semblable au flux & reflux de la mer, auquel nous n'esprouuons que bien peu de calme rencontrans à tous coups des escueils d'angoisses & miseres, des Sirenes enchanteresses, c'est à dire des appasts de voluptez qui nous entrainent au naufrage de nostre ame, à grand' peine pourra-il dire que c'est vne vie; non, il dira que c'est plustost vne voye qu'vne vie: & icelle mesmes fort rabouteuse, fascheuse & ennuyeuse, quoy que bien courte: par laquelle neantmoins nous esperons passer à la vraye vie, douce, tranquille, &, qui plus est, eternellement heureuse. C'est ce que remonstroit sagement Ænee à ses compaignons dans virgile, pour les consoler parmy les maux & les dangers qu'ils encouroient sur la mer pour aller prendre terre en l'Italie planturease, par laquelle est entendu le seiour des bien-heureux:

Virgil. 1. Æneid.

Par le sort variable & malheureux encombre,
Tant & tant de perils & de dangers sans nombre,
Nous nous acheminons au pays des Latins,
Lieu de tranquillité promis par les destins.

II. Nous entrons en ceste vie auec pleurs & gemissemens comme presageans desia la suite de nos miseres: nous la continuons auec angoisse, nous en

sortons

sortons auec horreur. Il n'y a vn seul iour de ceste vie auquel nous n'esprouuions quelque changemét, & ne trouuions quelque desplaisir : & quand bien il sembleroit se passer entierement en plaisir, si ne laissons nous pas (comme dit tres-bien Seneque) de nous approcher tousiours de la mort, ce mesme iour l'ayant auancee d'vn iour. *Sen. ep 2.*

III. Comment peut-ce donc estre vne vie, qui nous conduit si promptement à la mort? en laquelle nous mourons d'aage en aage, comme si c'estoit plustost vn changement de mort que de vie? Car qu'est-ce que la puerilité autre chose que la priuation & la mort de l'enfance? l'adolescence que la mort de la puerilité? la ieunesse que la mort de l'adolescence? la virilité que la mort de la ieunesse? la vieillesse que la mort de la virilité, & la fin de la vieillesse que la fin de tous aages & de l'estre mesme? Qu'est-ce qu'vne nouuelle annee autre chose que la mort de la precedente? vne saison, vn mois, vn iour, vn moment nouueau que la succession du precedent, lequel mourant en nous retranche autant de nostre vie? Ainsi ce n'est pas proprement vne vie ce que nous appellõs vie en ce monde, ains plustost vne mort, comme dit Ciceron. La mort n'est que la priuation ou changement de l'estre precedent : & tout le long de cette vie nous ne faisons autre chose que changer d'estre, estans priués de l'vn par la succession de l'autre. *Cicer. 1. Tuscul.*

IV. Belles, grandes & vtiles sont certes telles considerations, par ce qu'elles nous cõduisent à la cognoissance de nous mesmes, & nous marquent & manifestent nos imperfections & foiblesses : enquoy il me seroit aisé de m'estendre, si le but & la fin de mon discours n'en estoit vn peu esloigné. Car ayant à discourir en Philosophe naturel, il suffira sur ce

subiet de distinguer l'homonymie & diuerse signifi-cation du mot proposé, qui est *Vie* & m'arrester principalement aux proprietez de la chose mesme. Ce qui d'ailleurs doit estre traicté en termes plus concis, qu'il n'est requis és meditations Chrestiennes. Voyons donc en combien de façons se prend le mot de *Vie*.

V. Premierement Vie signifie le cours, le progrez ou la duree du temps que les animaux viuent: & se diuise en certains aages.

VI. En second lieu Vie se prend pour les fonctions, actions ou operations de la chose viuante, soit de la vie morale: comme quand on dit de quelqu'vn qu'il mene vne bonne ou meschante vie, ou de la vie contemplatiue.

VII. En troisiesme lieu nous vsurpons le nom de Vie pour signifier les euenemens & accidens diuers, qui arriuent pendant le temps que nous viuons en ce monde: comme quand nous disons que la vie de quelqu'vn a esté quiete, tranquille, heureuse: ou au contraire pleine de trauaux, tribulations & miseres.

VIII. La quatriesme distinction de vie c'est celle par laque nous entendõs la liaison de l'ame auec le corps, comme la mort au contraire est la dissolution des mesmes pieces: & celle-cy est la plus essentielle.

IX. Il y en a encore vne cinquiesme peculiere à la langue Françoise, laquelle à faute de meilleure & plus propre diction appelle vie la nourriture du corps, que les Latins disent plus proprement *victus* la distinguant de *vita*.

X. Ainsi donc de ces cinq diuerses significations les quatre premieres (mais sur toutes la quatriesme) sont remarquables & dignes d'vne considera-

tion

tion particuliere. Commençons donc par la premiere.

De la diuision de la vie selon les diuers aages.

CHAP. II.

1. *Que le changement des aages est marque de nostre imperfection.* II. *Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens.* III. *Diuision 1. des aages en 4. respondans aux 4. saisons de l'annee.* IV. *Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie auec les 7. planetes.* V. *Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence.* VI. *Diuision 3. des aages en 7. conforme à la precedente.* VII. *Diuision 4. en 3. aages fondee sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle auec l'humide radical: & quelle est ceste constitution au premier aage.* VIII. *Qu'elle est ceste constitution au second aage.* IX. *Quelle en l'aage troisiesme, & comment nostre vie se termine.* X. *Que diuers accidens peuuent prolonger ou abreger les aages.* XI. *Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.*

EN la consideration des diuers aages de nostre vie nous ne deuons pas faire comme les cuisiniers, lesquels n'ayans qu'vne sorte de viande la deguisent & l'apprestent en tant de sortes & auec tant de diuerses saulces, qu'ils en font plusieurs mets delicats, comme s'il y auoit diuersité de viandes exquises, & font en cela paroistre combien ils excellent en leur mestier. Mais nous au contraire en la diuersité des aages de nostre vie & au frequent changement d'iceux nous deuons considerer nostre imperfection, veu que nous mourons tout autant de fois qu'ils changent, d'autant que la succession ou renouuellement de l'vn est la mort & priuation du precedent, I.

& celuy qui nous conduit de plus pres à nostre fin. Et par ainsi tant plus grand nombre d'aages nous establissons en nostre vie, d'autant plus de remarques de misere & de mort y apperceuons nous.

II. Or combien que d'ailleurs nous esprouuions aussi quelque changement en nous-mesme à tout momét, estans semblables à ceux qui voquent sur mer, lesquels ou assis, ou debout, ou couchez, vont tousiours: car de mesme, soit en veillant ou en dormant, soit en delices ou en affliction nous approchons incessamment de la mort à chaque moment.

Si est-ce que les auertins que nous auons en ceste vie nous desrobent ceste consideration & le ressentiment du flux continuel de nostre vie. Mais pour le regard des aages tous les plus grands plaisirs & delices du monde ne peuuent tellement charmer l'ame qu'elle n'en apperçoiue facilement les changemens, & les apperceuant, qu'elle n'entre quelquefois en la consideration & briefueté de ceste vie mortelle. Surquoy le lecteur Chrestien fera des meditations plus profondes: & ie passeray outre à desduire la diuersité des aages.

III. Le temps de nostre vie quoy que bien court, est doncques diuisé en plusieurs parties que nous appellons aages: & diuersement par diuers autheurs. Toutesfois de plusieurs diuisions ie n'en veux marquer que quatre qui me semblent les plus receuables. La premiere desquelles est rapportee à Pythagoras qui souloit partager tout le cours de la vie humaine en quatre aages respondans aux quatre diuerses saisons de l'annee, sçauoir est la puerilité, la ieunesse, la virilité & la vieillesse. Car il disoit que la puerilité resemble au printemps à cause de l'humidité verdoyante qui dóne accroissement & vigueur au corps:

faisant

faiſant neãtmoins eſclorre ſeulement des fleurs auec eſperance de fruicts aux deux aages prochains. La ieuneſſe il la parangonnoit à l'eſté, d'autant qu'en cet aage les forces humaines ſont accreuës à perfection, & qu'il doibt commencer à produire des fruicts quoy que tous n'ayent pas encore attaint leur parfaicte maturité. La virilité à l'autõne, d'autant que lors il doibt eſtre entierement accomply en toutes ſes actions. La vieilleſſe à l'hyuer, a cauſe de ſa froideur qui luy aduient par la diminution de la chaleur naturelle: tellemét qu'elle termine noſtre vie, comme l'annee eſt terminee par l'hyuer.

IV. La ſeco nde diuiſion eſt des Aſtrologues: leſquels diſtribuent tout le tẽps de noſtre vie en ſept aages, les rapportans aux ſept planetes. Le premier, qui eſt l'enfance, ils le rapportent à la Lune à cauſe de ſa moiteur & humidité. Le ſecond, qui eſt la puerilité, à Mercure, parce que c'eſt lors que l'homme commence à parler diſtinctement & auec l'vſage de raiſon, & neantmoins ſe plait aux esbats, & s'addonne tout enſemble à l'apprẽtiſſage des arts & des lettres. Le troiſieſme, qui eſt l'adoleſcence, à Venus à cauſe qu'en cet aage l'homme commence à reſſentir les aiguillons de la chair & d'eſtre capable d'engendrer ſon ſemblable. Le quatrieſme, qui eſt la ieuneſſe, au Soleil, d'autant que la beauté de l'homme reluit le plus en cet aage. Le cinquieſme, qui eſt la virilité, à Mars, à cauſe qu'eſtãt lors en ſa parfaicte vigueur, il en eſt plus aſſeuré, reſolu, courageux, & plus capable de la diſcipline, & cõduite militaire. Le ſixieſme, qui eſt la vieilleſſe premiere, à Iupiter, pour ſa grauité, pleine de maturité, experience, & bon conſeil. Car Iupiter eſt appellé *Metiete* par les anciẽs: c'eſt à dire *Conſeiller*. Le ſeptieſme qui eſt la derniere vieil- Homer. μητίετα. Ζεύς.

lesse ou decrepitude, à Saturne, à cause de sa froideur, & foiblesse extreme.

V. Ceste analogie me semble bien aduenãte & gaillarde, non pas pourtant que ie vueille adiouster foy à ceux qui tiennent que chaque planete predomine par ses influẽces à certain aage. Car l'analogie n'apporte & n'induit point en cela de necessité, ains marque seulement quelque affinité & symbolization accidentaire.

VI. Solon distinguoit pareillement le cours de la vie humaine en sept aages, conformément à la diuision precedente, attribuant à chacun ses propres exercices & fonctions : lesquelles estant assez cogneuës & familieres aux plus grossiers qui voyẽt tous les exercices propres à chacun aage, ce seroit chose inutile & superfluë de les rapporter icy, veu mesme que la tisseure de ce discours ne me permet pas de m'estendre à choses si notoires & sensibles.

VII. La quatriesme distinction des aages est tiree de la diuerse constitution & disposition de la chaleur naturelle auec l'humide radical : laquelle estant de trois sortes, il faut aussi distinguer nostre vie en trois aages. Car en premier lieu le chaud & l'humide és premieres annees apres la naissance sõt tres-abõdans en l'homme, à cause que son corps est recentement formé de la semence & du sang menstrual, qui abõdent en chaleur & humidité. & ce premier temps ou aage est subdiuisé en trois, à sçauoir en l'enfance, qui comprend enuiron six ou sept ans, en la puerilité, qui en comprend autant, & en l'adolescence ou puberté, qui se peut estendre de douze à quatorze

VIII. ans iusques à 24. ou 25. ans.

Apres ce temps-là le chaud & l'humide estant plus temperez en l'hõme, son corps qui estoit mol,

souple & flexible, commence à se fortifier & affermir en ce second aage, qui est la ieunesse & virilité. La ieunesse s'estend de vingt & quatre ou vingt & cinq ans, iusqu'à trente & cinq & trente & huict, & la virilité de là iusqu'à cinquante ans ou enuiron.

Or la chaleur naturelle agissant incessamment contre l'humide radical & s'affoiblissant elle mesme par sa continuelle action, sans que par la nourriture ny par remede quelconque nous puissions reparer autant de ces deux colomnes de la vie qu'il s'en perd iournellement, il est force que le susdit temperamẽt decline tousiours peu à peu à l'intemperament, que le froid commence à predominer au corps par l'affoiblissement de la chaleur naturelle, & que le mesme corps se desseiche & se ride par la diminution de l'humide radical, lesquels defauts & intemperaments sont suiuis de toute sorte d'infirmitez, incommoditez & foiblesses en ce troisiesme aage : qui est encore subdiuisé en la vieillesse premiere, & la decrepitude, derniere ou extréme vieillesse : celle-là s'estendant de cinquante ans à soixante & cinq ou enuiron, commence à saper, miner & esbranler le corps : & celle-cy comprenant le reste de la vie la plus miserable, le ruine & le terrasse. Ainsi se passe l'orgueil & la vanité de l'homme en peu de temps. IX.

Nous mourons tous & nous escoulons comme des eaux, qui ne retournent plus. Ainsi que nous enseigne l'Escriture saincte. Car le deffaut qu'apporte la continuelle corruption & changement (dit S. Gregoire) qu'est-ce autre chose qu'vne prolixité de mort. Ca. 14. l. 2. Regum. S. Greg. hom. 37. in Euang.

Au demeurant ie n'ay pas determiné à certain nombre d'annees les aages susdits & leurs parties : d'autãt que la diuerse cõplexion des personnes, le diuers temperament des regions ou climats de leur habi- X.

tation, & plusieurs autres circonstances font qu'on ne peut establir en cecy regle ny borne certaine. Cela donc que i'en ay dit (marquant l'incertitude, par ce mot d'Enuiron) se doit entendre de ce qui est plus commun sans le tirer à consequence.

XI. Mais il est à noter encore sur ce subject que les femmes accomplissent plustost chacun des susdits aages, croissant plus hastiuement que les hommes à cause de leur imperfection. Car tout ainsi qu'és choses artificielles les plus accomplies, il faut employer plus de temps qu'à celles qui sont moins excellentes: ainsi la nature employe plus d'annees à la perfection de l'homme que de la femme. Car elle est aussi moins robuste, moins vigoureuse & courageuse que l'homme, à cause qu'elle participe moins de la chaleur naturelle. Mais si elle croist plus hastiuement, aussi decline-elle plustost que l'homme: car elle cesse de conceuoir à cinquante ans, & l'homme engendre encore apres soixante, & dix, voire quelquefois à quatre vingt & au delà, comme nous lisons de Caton le Censeur & du Roy Massinissa. Voila pourquoy encore bien que l'homme ne viue pas beaucoup plus d'annees que la femme, à cause de ses trauaux ordinaires: pour le moins conserue-il beaucoup plus long temps ses facultez naturelles en leur entier.

Les diuers aages de la vie ainsi establis, il faut distinguer la vie en contemplatiue & actiue, & rechercher laquelle des deux est la plus excellente.

De la vie Contemplatiue & Actiue.

CHAP. III.

I. *Qu'est-ce que vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile.* II. *Que la vie actiue se sert de la medi-*

meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action. III. *Raison* I. *prinſe de la fin pour monſtrer que la vie contemplatiue eſt la plus excellente.* IV. *Raiſon* 2. *fondee ſur ce que la vie actiue ne ſe peut paſſer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'actiue.* V. *Raiſon* 3. *fondee ſur l'acquiſition de la fin de l'vne & de l'autre vie.* VI. *Confirmation d'Ariſtote.* VII. *Des autres anciens Philoſophes.* VIII. *Des Gymnoſophiſtes.* IX. *Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethee & Endymion.* X. *Par l'Euangile.* XI. *Par l'exemple des saincts perſonnages.* XII. *Concluſion, que la vie contemplatiue eſt Angelique.*

LE nom de *Vie* donc eſtant prins en la ſeconde ſignification que nous auons cy-deuant touchee, ſe diuiſe en vie contemplatiue & actiue. La vie contemplatiue eſt celle par laquelle noſtre ame ſe diſtrayant des objects ſenſibles s'eſleue à la conſideration des choſes intellectuelles & diuines. L'actiue eſt celle qui eſt employee à l'action & operation en la conuerſation ciuile & societé humaine: celle-cy a pour ſa fin l'action & la conuerſation ciuile: celle-là n'a pour but que la cognoiſſance des choſes qu'elle medite & contemple. I.

Ce n'eſt pas pourtant à dire que ceux qui meinent vne vie actiue, conuerſant parmy les hommes & traictant auec la ſocieté humaine, ne meditent iamais: & que ceux qui vaquent à la meditation ne mettent iamais la main à l'œuure: car l'action morale ſeroit le plus ſouuent imparfaicte & deſreglee ſi elle n'auoit eſté premeditee: & la meditation ſeroit inutile ſi elle eſtoit ſuiuie d'actions deshonneſtes & indecentes: mais c'eſt leur fin ſuſdite, laquelle eſtãt fort differẽte les fait diſtinguer l'vne de l'autre. II.

III. Or de la fin mesmes nous pouuons colliger que la vie contemplatiue est beaucoup plus excellente que l'actiue : d'autant que la meditation ou contemplation est vne operation du seul intellect sans nul commerce des sens, & par ainsi toute spirituelle & Angelique. Car elle se faict par vne distraction volontaire de l'ame d'auec le corps, lors qu'elle bande toutes ses forces pour s'esleuer par dessus tous objects sensibles & se rauir comme en ecstase par vn eslancement diuin, à la consideration des choses purement intellectuelles. Mais l'operation de la vie actiue s'aidant des sens & des organes du corps est en cela d'autant plus grossiere, materielle & imparfaicte.

IV. Il y a encore deux fortes raisons, outre plusieurs autres, pour monstrer que la vie contemplatiue est beaucoup plus accomplie, excellente & loüable que l'actiue. L'vne est que l'action sans la contemplation precedente ne sçauroit estre parfaicte ny bien reglee que par hazard & à l'auanture : car comment est-ce qu'on fera bien vne chose de laquelle on n'a nulle cognoissance, & la contemplation n'a que faire de l'action precedente, ny mesmes d'estre suiuie d'icelle, si ce n'est à ceux qui conuersent parmy le monde: mais les personnes solitaires & qui meinent vne vie parfaictement contemplatiue n'en ont nul besoing.

V. L'autre raison c'est que la contemplation n'a qu'vne fin qui est la cognoissance de ce qu'elle contemple, en laquelle cognoissance elle s'arreste & s'y plaist merueilleusement : ou si apres la cognoissance telle qu'elle la peut auoir elle en souhaitte la iouyssance (comme par exemple du souuerain bien qui est Dieu) qu'elle l'honore, qu'elle l'adore, tout cela se peut

peut par meditation:& l'action qui est la fin de la vie actiue têd tousiours à quelque autre chose plus esloignée: cõme faire la guerre pour auoir la paix, trafiquer pour acquerir des biẽs de fortune:& ainsi des autres.

Aristote considerant & balançant l'vne & l'autre vie en ses morales a resolu que la vie contemplatiue en tout & par tout est plus excellente que l'actiue. VI. *Aristot. c. 10. lib. 7. Ethic.*

Cela mesmes semblent auoir tenu les plus grands Philosophes du paganisme, lesquels ont choisi la vie contemplatiue mesprisant l'actiue : comme Pythagoras, Heraclite, Pyrrhon, Anaxarque, Democrite, & plusieurs autres : & mesmes ce Democrite pour mieux & plus profondement mediter & n'estre point distraict par les obiects sensibles se priua de la veuë. VII. *Plato. in Phædone.* *Laert. li. 6. de vitis Philos.*

Les Gymnosophistes qui estoient les sages des Indiens se plaisoient tellement à la meditation, que bien souuent ils se tenoient sur vn pied tout le long du iour sur le sablon boüillant (comme parle Pline) regardant fixement le Soleil & contemplans les choses celestes. VIII. *Pli. c. 2. l. 7. hist. natur.*

Les anciennes fables du rauissement de Ganymede par Iupiter, du feu desrobé dans le Ciel par Promethee,& du sommeil d'Endymeon fauory de la Lune, ne signifient autre chose que la contemplation des choses diuines & celestes, qui rauissoiẽt dans les cieux les ames de ces personnages studieux. IX.

Mais quoy? il n'est ja besoing d'auoir recours aux preuues de la Philosophie payenne : car la Philosophie Chrestienne qui nous est enseignee de la bouche de nostre Redempteur principal object de nostre contemplation, porte en termes exprez en l'exemple de la Magdaleine, que c'est la partie la plus parfaicte & la meilleure. X. *S. Luc. 10.*

Par

XI. 2. ad Corinth. S. Paul. ca. 12. Dan. 2. Par vne telle contemplation S. Paul a esté digne d'estre rauy iusques au troisiesme Ciel : où il a appris les plus hauts secrets & sacrez mysteres de la diuinité:comme auoient faict auant luy Moyse, Daniel & les autres saincts personnages, & comme la grace inespuisable de Dieu descoule tousiours & en tout temps sur les hommes, les plus signalez de nos saincts Peres en saincteté de vie & doctrine tesmoignent d'eux mesmes, & leurs escrits le confirment, qu'ils ont plus appris par la priere & la meditation que par l'estude ordinaire:& particulierement S. Augustin, S. Hierosme, & S. Thomas d'Aquin. Et ce mesme S. Hierosme escrit auoir esté aucunesfois si fort esleué & si haut rauy en meditation, qu'il luy sembloit estre dans les cieux parmy les Anges chantant & loüangeant Dieu auec eux. *S. Hier. de virgin. seruand.*

XII. *Iambl. de myster. Ægyp.* Bref ceste vie contemplatiue est toute spirituelle & Angelique, puis qu'elle distraict l'ame du corps par vne separation volontaire. Car aussi suiuant la doctrine Euangelique nostre ame separee du corps est semblable aux Anges. Passons à la troisiesme signification de la Vie. *S. Luc. 20.*

De la prosperité & aduersité de ceste vie.

CHAP. IV.

I. *Ancienne coustume des Scythes pour iuger de la felicité de ceste vie.* II. *Que les Scythes se mescontoyent en cela.* III. *Exposition de la fable de Pandore.* IV. *Sotte opinion du Vulgaire establissant la felicité en la prosperité de ce monde.* V. *Preuue contraire à icelle opinion.* VI. *Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie.* VII. *Que nostre vie est pleine de changemens.* VIII. *Bel exemple de Philippus Roy de Macedoine.* IX. *Comment selon la doctrine Chrestienne les longues prosperitez sont*

marque de reprobation. x. Que c'est malheur de mourir en son peché apres auoir iouy des delices mondaines. xi. Que c'est signe de grace diuine d'estre retiré du peché par la tribulation. xii. Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laisse les meschans en prosperité. xiii. Sentence notable de S. Augustin.

LEs Scythes auoient anciennement ceste coustume que de mettre tous les soirs vn ietton blanc ou noir dans vn carquois: le blanc pour marquer vn iour heureux, ou pour le moins passé sans aucune tribulation ny fascherie: le noir pour signifier vn iour malheureux: & apres leur mort leurs parens & amis vuidoient ce carquois pour voir lequel nombre estoit le plus grand ou celuy des iettons blancs ou celuy des noirs, colligeans de là s'ils auoient esté heureux ou malheureux pendant leur vie. Car ils les estimoient heureux si le nombre des iours heureux excedoit celuy des malheureux & au contraire si celuy-cy excedoit l'autre. I.

O que s'ils ne se flattoient eux-mesmes en leurs aduersitez & n'affectoient ambitieusement d'estre decorez du nom de bien-heureux apres leur trespas, ils se mescontoient beaucoup, estant sans doubte que le nombre des iettons noirs excedoit grandement celuy des blancs: Car il n'y a plaisir en ceste vie qui ne soit accompaigné de quelque labeur, desplaisir ou tristesse, ou plustost comme tout corps est accompaigné d'vne ou de plusieurs ombres. Il me seroit aisé de le monstrer par le menu si la tisseure de cest œuure me le permettoit. II.

La fable des anciens Poëtes touchant les malheurs que Pandore versa sur les humains, sans leur laisser que l'esperance d'vn meilleur estre, demóstre III.

assez que les plus aueuglez ont veu clairement que nostre vie est toute remplie de misere.

IV. Ie sçay bien que l'opinion du vulgaire ignorant est toute contraire à cela. Car communément on appelle en termes du paganisme bien-heureux en ce monde ceux ausquels la fortune rit : c'est à dire, à parler chrestiennement, ceux ausquels Dieu permet de iouyr des prosperitez temporelles & establir en ce monde leur paradis pour les releguer apres en enfer s'ils demeurent & meurent en la vanité de leurs delices.

V. Mais ceste opinion est aussi erronee que commune. Car ores que nous deussions estre exempts de toutes tribulations, ce n'est pas icy qu'il faut establir nostre felicité, puis que iamais nos desirs n'y peuuent estre entierement accomplis: & quand ils le seroient, la crainte d'en estre priuez, nous desrobe le plaisir & contentement de la iouyssance : toutes choses estant subiectes à changement en ce monde, où il n'y

VI. a rien de stable ny de certain que l'instabilité & incertitude.

S'il faut donc rechercher quelque felicité en ceste vie, ce n'est pas emmy le cours & le flux d'icelle, mais bien en la fin, en laquelle tout changement cesse, qu'il le faut establir. Car qui est celuy qui auant la mort puisse estre dit vrayement heureux s'il est incertain du changement de sa fortune? Crœsus auec tous ses thresors incomparables esprouua le contraire selon l'aduis de Solon. Polycrates tyran de Samos qui n'auoit oncques sceu esprouuer vn seul reuers de fortune, quoy qu'il en desirast faire espreuue, fut en fin honteusement pendu. C'est pourquoy Ouide disoit tres-bien sur ce subiet que,

Plutarc. in Solone.
Herod. li. 3.
Ouid. 3. Metamor.

Pour

Pour iuger du bon-heur d'vn homme il faut attendre
Le dernier de ses iours : c'est lors que se peut rendre
Vn iugement certain du bon-heur, non plustost.

Nous sommes en ce monde comme sur vn theatre où se iouent les Tragedies & Comedies. Car comme là on void representer le personnage d'vn Roy ou d'vn homme sage, à celuy lequel iouoit le iour precedent celuy d'vn seruiteur ou d'vn fol: Ainsi sur ce grand theatre de la vie humaine tantost nous sommes releuez en prosperité, tantost rabaissez en aduersité. VII.

C'est pourquoy Philippe Roy de Macedoine ayant receu plusieurs heureuses nouuelles en vn mesme iour, prioit les Dieux immortels d'arrester le cours de ce bon-heur craignãt quelque euenement sinistre. VIII.

La doctrine Chrestienne passe bien plus outre, nous apprenant que les meschans prosperent d'ordinaire en ce monde beaucoup plus que les gens de bien. *Les tribulations des iustes* (dit le Roy Prophete) *sont en grand nombre* : & au contraire que la longue prosperité est vne tres-asseurée preuue de la reprobation, notamment en ceux qui en abusent sans en remercier ny loüanger Dieu, se plongeans en toute sorte de delices & se gorgeans des voluptez sensuelles. Car (comme parle l'Apostre) *Dieu les a abandonnez aux desirs de leur cœur.* Ce que Philon Iuif remonstre aussi en tres-beaux termes. *C'est* (dit-il) *vne peine & vengeance remarquable de l'impieté, lors que Dieu semble n'apperceuoir pas les pecheurs & les laisse faire ; & que non seulement il vse en leur endroit d'vne longue impunité, mais aussi permet que leur prosperité continuë longuement. Les fols n'estiment pas cela dommage, mais profit : ny supplice, mais grace, estimans bien-heureux ceux ausquels toutes choses* IX.

Psal. 33.

S. Paul. ad Rom. 1.

Philo de confus. lingu.

succedent

succedent selon leur desir. Mais la sapience diuine au contraire iuge que *ces fols periront en leur prosperité.* Aussi arriue-il rarement que telles gens finissent heureusement leur vie. C'est ce qu'escrit aussi Seneque dans ses epistres en mots dorez. *L'espi trop chargé s'affaisse & se terrasse soy-mesme, les branches trop chargees de fruict se rompent: & la fecondité & foison excessiue ne paruient point à vne parfaicte maturité.* Ainsi certes les trop longues prosperitez perdent & accablent les hommes. C'est la resolution de Saint Augustin inseree dans les saincts Canons du Decret. *Il n'y a rien de plus malheureux* (dit-il) *que le bon-heur des pecheurs, par lequel l'impunité est nourrie, & la mauuaise volonté comme vn ennemy domestique en est fortifiee.*

Prou. 1. Senec. Epist. 80. Can. paratus 23. quæst. 1.

X. Quel bon-heur est donc cela, quelle felicité d'auoir tousiours vescu delicieusement & en prosperité selon le monde, & puis clorre la vie par vne mort eternelle? d'auoir longuement nauigé sans orage, tousiours bon vent en pouppe, & puis faire naufrage au port? estre trainé dans vne prison obscure & puante par des prairies verdoyantes, diaprees de mille sortes de belles & souëfues fleurs?

XI. Mais tout ainsi que la prosperité perdurable en ceste vie est vne marque certaine de reprobation: aussi au contraire pour la consolation des gens de bien affligez, les sainctes escritures nous enseignent en termes exprez, que *c'est vn indice tres-asseuré de la grace diuine, quand Dieu ne laisse pas long temps faire aux hommes selon leur desir mais soudain les punit de leurs fautes.*

Matth. c. 6.

XII. Or à ce propos on pourroit me demander pourquoy Dieu afflige les gens de bien & fait prosperer les meschans sur la terre: d'autãt qu'il ne semble pas iuste

iuste que ceux-cy soient participans d'aucune prosperité ou bon-heur en ce monde ny en l'autre : ny ceux-là d'aucune aduersité ou mal-heur: ains que les vns deuroient estre tousiours heureux, les autres tousiours mal-heureux ? A laquelle question il faut respondre selon la doctrine de Sainct Iean Chrisostome rapportee au droit Canon, qu'il n'y a nul si meschant qui ne face quelque bonne œuure : ny nul si bon qui ne commette quelque faute contre la diuine Majesté. Dieu donc qui est vn tres-iuste & neantmoins tres-liberal retributeur de tout bien, & seuere vengeur de tout mal, lors qu'on n'en fait pas penitence, pour ce peu de bien que le meschant a fait, le comble de tous biens temporels, luy reseruant vne punition eternelle de ses meffaits en l'autre monde. Au contraire pour le peu de mal que l'homme de bien a commis Dieu le punit en ce monde des peines temporelles: afin qu'ayant l'ame entierement espuree, nette & candide, il passe de ceste vie miserable en la felicité eternelle. Ioint qu'il plaist ainsi à Dieu d'esprouuer quelquefois la patience du iuste en luy enuoyant des tribulations, afin que son merite en soit d'autant plus grand: & pour luy retrancher le desir des delices de ce monde. Bref il faut cueillir les roses parmy les espines. Vn si grand bien n'arriue sans peine.

Can. quid ergo, de pœn. dist. 3.

XIII. Ie veux encore clorre ce discours d'vn beau traict de S. Augustin admonestant ceux qui sont en prosperité de ne se laisser point vaincre aux voluptez, que communément elle entraine quant & soy. *C'est vne grande vertu* (dit-il) *de combattre la prosperité, & vn bon-heur singulier, de ne se laisser point vaincre au bon-heur mesme.*

S. Aug. c. 13. de verb. domini.

Voilà ce que i'auois à dire touchant la troisies-

me signification de la vie. Passons maintenant à la quatriesme qui est la plus propre, & la plus essentielle.

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus essentielle signification.

CHAP. V.

I. La definition de la vie. II. Que ceste definition s'estend generalement à toutes choses viuantes. III. La definition particuliere des choses animees selon leurs degrez de perfection. IV. Distinction des definitions precedentes. V. La difference de la mort des hommes d'auec celle des autres animaux. VI. Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie. VII. Comment l'humide, le sec, & le froid seruent à la vie. VIII. Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid. IX. Autre definition de la vie conciliee auec la precedente. X. Que les choses inanimees ne doiuent point estre appellees mortes.

I. NOus auons marqué cy-deuant l'homonymie de ce mot *Vie* le distinguant en ses diuerses significations, lesquelles nous auons exposees. Maintenant il est question de traiter de celle qui est essentielle & la plus propre. En ceste signification donc la vie, selon le Philosophe, est la demeure ou l'arrest de l'ame vegetatiue au corps auec la chaleur. *Aristot. de respirat.*

II. Laquelle definition comprend generalement la vie de toutes choses viuantes, tant plantes qu'animaux, bien que leurs formes & les facultez de la vie soient beaucoup plus excellentes és vns qu'és autres.

III. Que si on veut particulariser & restreindre la definition de la vie selon les diuers degrez de sa perfection en diuers subiects, cela se pourra faire en ceste maniere, disant de la vie des bestes, que c'est la demeure

meure de l'ame sensitiue en leur corps auec la chaleur: & de la vie de l'homme que c'est la demeure de l'ame intellectuelle ou raisonnable auec la chaleur. Pour le regard des plantes, la definition generale susdite leur est propre, pource qu'elles n'ont que l'ame vegetatiue.

Or en la definition de la vie des bestes nous ne faisons point mention de l'ame vegetatiue, ains seulement de la sensitiue, ny en la definition de la vie de l'homme nous n'establissons ny la vegetatiue ny la sensitiue, ains seulement l'intellectuelle, parce que l'ame sensitiue comprend & contient soubs soy par eminence la vegetatiue comme sa faculté, non pas comme vne autre ame, & l'intellectuelle comprend aussi soubs soy & la sensitiue & la vegetatiue comme ses facultez, non pas comme ames separees & distinctes d'icelle. Car en vn mesme subiect il n'y peut auoir diuerses ames, parce qu'il y auroit diuerses formes, & chaque forme diuerse constituant vne chose diuerse, il s'ensuiuroit contradiction manifeste, c'est qu'vne mesme chose seroit ensemble, & en mesme temps plusieurs choses : dont i'ay plus amplement discouru en mon traicté de l'ame. IV.

Ainsi donc la vie est tres-bien definie, La demeure, l'arrest ou la liaison de l'ame auec le corps, par ce que l'ame n'y estant plus la vie cesse, & la mort s'en ensuit : toutefois autrement és hommes qu'és bestes ny és plantes, à cause de la diuerse condition de leurs ames. Car l'ame de l'homme venant d'en haut, & estant vn souffle diuin, retourne à son principe, & ne meurt point auec le corps : mais les autres ames estans sorties de la puissance, faculté & aptitude de la matiere meurent en la matiere : ainsi V.

que nous redirons encore cy-apres traictant de la mort.

VI. Quand à ces derniers mots de la susdite definition, *auec la chaleur*, ils n'y sont point oiseux ny inutiles. Car la chaleur naturelle ou interne (de laquelle le Philosophe parle en ceste definition) est celle par le moyen de laquelle l'ame exerce principalement ses fonctions vitales & notamment la nourriture en cuisant la viande : tellement que l'ame ne demeure au corps qu'autant que la chaleur naturelle y est, & s'en separe lors qu'elle vient à s'esteindre apres que l'humide radical, qui luy sert de pasture, est consumé, ou bien qu'elle est du tout rafroidie ou assoupie par quelque cause exterieure & violente, ainsi que nous dirons cy-apres.

VII. Il faut neantmoins obseruer que bien qu'il ne soit icy fait mētion que de la chaleur naturelle, pour la conseruation de la vie, ce n'est pas pourtant à dire que les autres premieres qualitez, qui sont le froid, l'humide, & le sec, n'y soient aussi requises pour le temperament du subject : mais d'autant que la chaleur naturelle est le principal instrument des fonctions vitales, & que par ainsi elle est de soy necessaire, & les autres ne le sont que selon quelque chose, comme l'humide pour nourrir & entretenir longuement ceste chaleur naturelle, le froid pour la moderer, le sec pour r'affermir aucunement l'humidité qui seroit de soy trop fluide: il n'est ià besoing de les colloquer toutes ensemble en la definition de la vie. Ioinct qu'y establissant la chaleur, qui est la plus necessaire, les autres tacitement y sont comprises en consequence de celle-là, à sçauoir le froid (comme nous venons de dire) pour moderer le chaud, l'humide pour l'entretenir,

nir,

nir, & le ſec pour retenir le flux exceſſif & labile de l'humide.

VIII. Mais encore entre ces trois dernieres qualitez l'humide eſt beaucoup plus aydant à la vie que le froid ny le ſec : car le froid & le ſec deſtruiſent la vie s'ils excedent & ſurmontent le chaud & l'humide : mais l'humide eſt la nourriture & comme la viande & paſture de la chaleur naturelle, ainſi que l'huille celle de la lampe, non pas toute ſorte d'humide ny meſmes celuy qui eſt aqueux, parce qu'il eſt trop froid & aiſé à ſe congeler, ains l'humide, gras, gluant, tenant de l'air & par conſequent du chaud, & d'ailleurs r'affermy par le ſec, & eſtant tel, eſt appellé des Medecins l'humide inné & radical. C'eſt pourquoy le Philoſophe dit quelquefois que la vie conſiſte au chaud & en l'humide, & de là vient auſſi que ceux qui ſont d'vn temperament chaud & humide viuent plus longuement que les autres : lequel temperament conſiſte principalement au ſang. C'eſt pourquoy les vieillards ſanguins ſe portent beaucoup mieux que les autres.

Ariſtot. de diutur. & breui. vitæ.

Ariſtot. proble. 14. ſect. 10.

IX. Au demeurant la definition que le Philoſophe donne de la vie au liure ſecond de l'ame quand il dict de ceſte nourriture, accroiſſement, & deſcroiſſement, ne repugne point à la precedente, d'autant que la precedente eſt ſelon l'eſſence & la forme de la choſe viuante : & celle-cy ne regarde que les operations de l'ame : non pas encore de toute ſorte d'ame, ains ſeulement de la commune & generale qui eſt la vegetatiue : les facultez de laquelle ſe trouuent en toutes choſes animees.

Ariſtot. c. 1. lib. 2. de anim.

X. Voila comment toutes choſes animees ſont dites viure. Mais il ne faut pas pourtant inferer de là que celles qui n'ont point d'ame, comme les

metaux & les pierres, soient mortes : d'autant que la mort est vne priuation, & toute priuation presuppose habitude precedente : Et partant si quelque chose est dite morte, il faut qu'elle ait vescu auant sa mort : comme pour dire vne chose aueugle ou sourde, il faut qu'elle ait veu & ouy au precedent. Nous pouuons donc dire que ces choses-là sont inanimees, sans vie, & n'ont que le simple estre. Le mesme est des Cieux & des estoilles, ainsi que nous auons monstré au liure 5. de la Physique.

Or afin que nous puissions encore mieux entendre que c'est que de la vie, & la distinguer en diuers subiects selon la dignité de leurs facultez, il en faut faire quatre degrez selon la doctrine du Philosophe.

Des quatres diuers degrez de vie.

CHAP. VI.

I. Premier degré de vie. II. Second degré de vie. III. Troisiesme degré de vie. IV. Quatriesme degré de vie. V. Rapport de tous les quatre degrez de vie. VI. Comparaison d'iceux auec les figures Geometriques. VII. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence, comme la sensitiue comprend la vegetatiue. VIII. Pourquoy les facultez appetitiue & generatiue ne sont pas chacune vn degré de vie separé des quatre susdits.

I. *Aristot. c. 2. li. 1. de anima.* IL y a donc (ainsi que le Philosophe enseigne) quatre diuers degrez de vie ou de choses viuantes: le premier degré est des choses lesquelles ont tant seulement la faculté vegetatiue, comme les plantes, laquelle en icelles est l'ame & la forme : de laquelle procedent trois principales operations, la nourriture, l'accroissement, & la generation.

Le

Le second degré est de celles lesquelles outre la faculté vegetatiue ont aussi le sentiment sans mouuement ny intellect, comme sont les coquilles attachees aux rochers, lesquelles à ceste cause les Grecs appellent fort proprement *Zoophites, plant-animaux*, parce qu'elles tiennent de la plante la faculté vegetatiue, & de l'animal le sentiment, toutesfois sans remuëment d'vn lieu en autre. Et le sentiment auec la faculté vegetatiue ne font en ces choses-là qu'vne mesme ame, de laquelle les operations sont beaucoup plus imparfaictes qu'és animaux qui se remuent : d'autant que les animaux ont vn degré de vie, qui est le mouuement local, par dessus elles. II.

Le troisiesme degré est des choses lesquelles outre la faculté vegetatiue & sensitiue ont aussi le mouuement local ou appetitif : comme sont tous les animaux irraisonnables tant ceux qui ont aisles, pieds, aislerons ou autres membranes & cartilages seruans au mouuement pour aller d'vn lieu en autre, que ceux qui n'en ont point, comme ceux qui glissent & rampent. Toutes lesquelles facultez ne sont aussi en iceux qu'vne seule ame: les fonctions & operations de laquelle se remarquent principalement en trois choses qui sont la cognoissance, l'appetit, & le mouuement : la cognoissance consiste és sens tant interieurs que exterieurs : l'appetit est ou concupiscible ou irascible, ou bien pour parler mieux François, l'vn est de conuoitise, l'autre de courroux: le mouuement regarde le changement de lieu & despend de l'appetit. C'est pourquoy aussi ie l'ay appellé vn peu deuant mouuement appetitif, non pas (comme on dit communément és escholes des Philosophes) mouuement de progres- III.

sion. Car progression signifie acheminement ou demarche en auant par degrez & comme à pas mesurez:& toutesfois plusieurs animaux se remuent autrement que par telle progression & demarche: comme les oyseaux en volant en l'air, les poissons en coulant dans les eaux, les serpens en rampant ou glissant, & mesmes les escreuisses en reculant qui est regression non pas progression. Ie dy donc que tel mouuement est mieux appellé appetif, par ce que selon que l'appetit ou desir porte l'animal à son objet, il s'en approche ou s'en retire de crainte, qui est tousiours vn appetit ou desir de conseruer son estre tantost par progression, tantost par regression ou autre sorte de remuëment local.

IV. Le quatriesme degré est des choses, lesquelles outre toutes les susdictes facultez ont aussi l'entendement & la raison: comme l'homme seul, auquel l'ame intellectuelle entraine toutes ces autres facultez quant & soy, & en a d'ailleurs d'autres qui luy sont propres & essentielles, sçauoir l'entendement, la volonté & la memoire:dont i'ay assez amplement discouru au traicté de l'ame, comme aussi des facultez de l'ame sensitiue & vegetatiue.

V. Or de tout ce dessus nous pouuons colliger en peu de mots que tout ce qui a entendement se remuë aussi, sent, & vegete: que tout ce qui se remuë, sent aussi & vegete comme les animaux parfaicts autres que l'homme: que tout ce qui a sentiment, vegete aussi comme les plant-animaux, mais non pas au contraire. Car tout ce qui vegete n'a pas pourtant sentiment ny remuëment ny entendement comme on void és plantes: & tout ce qui a sentiment n'a pas mouuement ny entendement, comme l'on void és plant-animaux:& tout ce qui a mouuement

ment n'a pas entendement, comme l'on void en tous les animaux parfaits, le ſeul homme excepté, lequel a toutes les facultez ſuſdites.

C'eſt pourquoy le Philoſophe compare tres-bien ces degrez de vie aux figures Geometriques. Car comme le pantagone contient le quarré & le triangle : parce que le pantagone a plus d'angles que ny le quarré ny le triangle : & le quarré en a plus que le triangle: tellement qu'en la figure qui en a le plus on trouue celle qui en a le moins. Ainſi l'ame la plus excellente a toutes les facultez des ames moins excellentes en la maniere que i'ay deſia remarqué cy-deuant. VI.

I'aduertiray icy le lecteur ſtudieux qu'en cecy ie ne ſçaurois approuuer l'opinion par trop commune de ceux qui tiennent que l'ame intellectuelle comprend en ſoy les autres deux par eminence, comme la ſenſitiue comprend la vegetatiue, par ce que la vegetatiue & la ſenſitiue procedant toutes deux de la diſpoſition & faculté de la matiere, la moins excellente, qui eſt la vegetatiue, eſt compriſe par eminence ſoubs la ſenſitiue. Mais le meſme reſpect n'eſt pas de ces deux à l'ame intellectuelle : d'autant que l'ame intellectuelle ne procedant nullement de la matiere, comme pourroit-elle comprendre les autres deux, leſquelles procedant de la matiere, meurent auec icelle : Certes il s'enſuiuroit de là ou que l'ame intellectuelle ſeroit mortelle auec les facultez vegetatiue & ſenſitiue : ou que ces deux facultez ſeroient immortelles auec l'ame intellectuelle, & l'vn eſt auſſi abſurde que l'autre. Et pour auoir vne plus parfaicte intelligence de cecy, il faut voir ce que i'en ay eſcrit en mon traicté de l'ame au chapitre 8. VII.

VIII. Apres tout quelque curieux se pourroit encore icy enquerir bien à propos, pourquoy est-ce que les facultez appetitiue & generatiue ne font pas chacune son degré de vie aussi bien que les quatre susdictes, la vegetatiue, la sensitiue, la mouuante, & l'intellectuelle? A quoy ie responds que c'est d'autant que ces deux-là se rapportent à quelqu'vne de ces quatre. Car l'appetit est attaché au sentiment, & ne s'estend pas plus auant qu'iceluy : & la generation est compagne de la faculté vegetatiue ou nutritiue : voire mesme la nourriture est vne espece de generation. Car l'aliment se tournant en la substance de la chose animee & viuante, c'est la generation de ceste mesme substance qui en resulte. Cela ainsi entendu recherchons vn peu les causes pourquoy aucunes plantes & animaux viuent plus longuement que l'homme, d'autant qu'il semble que cela deroge à sa dignité.

Pourquoy aucunes plantes & aucuns animaux viuent plus longuement que l'homme.

CHAP. VII.

I. *Que Dieu faict tout pour le mieux.* II. *Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.* III. *Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux.* IV. *Pourquoy les animaux sont subjects à plus d'inconueniens que les plantes.* V. *Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue duree.* VI. *Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes.* VII. *Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue.* VIII. *Exemple de S. Paul.* IX. *Le paganisme mesme l'a ainsi estimé.* X. *Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.*

IL ſemble de premier abord que voyant la longue vie & duree d'aucuns animaux, comme l'Elephant & le cerf, voire meſmes de pluſieurs plantes, comme la palme, l'yeuſe, le cyprez, l'oliuier, au pris de celle de l'homme, il ait quelque iuſte occaſion de ſe plaindre de la nature & l'autheur d'icelle. Toutesfois les cauſes en eſtans bien conſiderees il trouuera ſa plainte tres-iniuſte, l'autheur de la nature n'ayant rien faict en vain, ny mal à propos, ains tout auec poids, nombre, & meſure, ainſi qu'il eſt eſcrit en la Sapience. I. *Ariſtot. c. 6. lib. 7. de hiſt. anim. Plin: cap. 33. lib. 8.* *Sap. 11.*

Car quant aux plantes qui ſont choſes inſenſibles, il y en a vrayement qui viuent plus longtemps que nous : auſſi ſont-elles neceſſaires à noſtre vſage & ne croiſſent pas facilement, ains à la longue : tellement qu'il a eſté beſoing qu'elles duraſſent plus que nous-meſmes, pour ſeruir à nous & aux noſtres. Car ſi elles duroient peu de temps, nous aurions lors pluſtoſt occaſion de nous plaindre, voyans dans peu de iours nos maiſons ruinees & encendrees, nos vaiſſeaux, vtenſiles & outils corrompus & gaſtez. II.

Or la cauſe pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux : c'eſt que les animaux ſont ſubjects à vne infinité d'incommoditez, qui ne ſont nullement ou bien peu nuiſibles aux choſes inſenſibles: comme ſont la faim, la ſoif, la corruption des humeurs, les excez, les efforts, les trauaux, les maladies, l'intemperature de l'air, les venins, les poiſons, & autres innombrables. III.

La preuue de cela meſme eſt que les animaux eſtans plus parfaicts, toute ſorte d'imperfection leur eſt contraire & nuiſible: & les choſes inſenſibles eſtant imparfaictes ſe maintiennent en leur imperfection, IV.

n'eſtant

n'estant point affectees ny incommodees de leur semblable.

V. Toutesfois cela n'est pas commun à toute sorte de plantes, ains principalement aux arbres, & encore seulement à quelques especes : d'autant que la pluspart des plantes croissent hastiuement, à cause dequoy elles sont fresles & tendres, & par ainsi subiectes à l'intemperature des saisons, & notamment à l'excessiue chaleur de l'Esté & rigueur de l'Hyuer : comme nous le voyons ordinairement en vne infinité d'herbes. Car c'est l'ordre estably de la nature que ce qui croist en haste, defaille aussi bien tost. Aristote faict mention d'vn animal à quatre pieds, lequel naissant le matin, est en sa perfection à midy, & meurt le soir : dont il est fort proprement appellé des Grecs *Hemorodion*, c'est à dire viuant vn iour.

Aristot. c. 9. lib. 5. de nat. animal.

VI. D'ailleurs entre les plantes les arbres durent le plus : d'autant qu'ils se renouuellent plusieurs fois par les racines & par les branches, & mesmes outre ceste proprieté naturelle, nous auons l'industrie d'estendre leur vie par le moyen des antes.

VII. Quant à ce qu'il y a des animaux qui viuent plus que nous, pourquoy nous en plaindrons nous pourtant contre la nature ? veu que ceste vie est remplie de misere, de malheurs & d'angoisses, & n'est qu'vn passage pour trauerser à vne vie eternellement heureuse, où Dieu a preparé à ses esleus des biens que iamais œil ne vid, ny oreille n'oüit, ny entendement humain ne conceut?

.Cor.c.2.

VIII. Certes l'exemple de S. Paul souhaittant ardamment la dissolution de son ame auec le corps pour estre auec Dieu, nous enseigne assez qu'il faut desirer que le fil de ceste vie soit tranché non pas r'allongé.

ap.1. ad hilip.

Ce

Ce desir, dy-ie, doit estre commun à tous les gens de bien : veu mesmes que les payens qui n'ont eu qu'vn ombrage de l'esperance d'vne plus heureuse vie és champs Elysiens, viuant vertueusement en celle-cy ont souhaitté d'abreger leurs iours en mourant honnorablement pour le salut de leur patrie. IX.

De ceste mesme consideration nous pouuons tirer vne belle raison toute Chrestienne, pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & certaines plantes fussent de plus longue vie & duree en ce monde que les hommes : c'est afin que nous n'establissions pas icy nostre souuerain bien, qui seroit inferieur à celuy des choses qui nous sont inferieures & creées pour l'amour de nous. Car estant chose trop absurde que ce qui estoit creé pour nostre vsage & seruice fut de meilleure condition que nous mesmes, il faut de necessité que nous releuions nostre ame plus haut, afin d'y establir vne plus heureuse & longue vie. Voilà comment ny la nature ny l'autheur d'icelle n'ont rien fait ny ordonné que pour nostre mieux, si nous en sçauons bien rechercher la raison & les causes: & c'est ainsi qu'il nous faut Chrestiennement philosopher, afin de ioindre l'vtilité auec le contentement de l'ame. Passons maintenant en ceste notable question qui se fait ordinairement sur le subiet de la briefueté de nostre vie au prix de celle de nos premiers peres qui viuoient auant le deluge.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long-temps auant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.

CHAP. VIII.

1. *Raison 1. fondee sur le parfaict temperament d'Adam.*

dam. II. Raison 2. fondee sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui viuoient auant le deluge d'auec ceux qui ont esté depuis. III. Que le sel desseiche la terre. IV. Raison 3. fondee sur le peuplement de la terre. V. Raison 4. fondee sur l'iniquité des hommes. VI. Argument pour monstrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps auant le deluge. VII. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. VIII. Que ceste menace se peut entendre de l'vn & de l'autre temps. IX. Erreur des anciens touchant cela. X. Que les Hebrieux mesuroient leurs annees par le cours du Soleil. XI. Que leurs mois estoient semblables aux nostres. XII. Preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit. XIII. Autre preuue par l'absurdité qui s'ensuiuroit encore. XIV. Objection touchant la vie d'Adam. XV. Resolution commune. XVI. Opinion de l'autheur.

I. ON peut rendre plusieurs raisons de la longue vie des hommes des premiers siecles, i'entends de ceux qui ont vescu auant le deluge: desquelles ie choisiray les principales & plus probables.

La premiere. C'est qu'Adam ayant esté formé immediatement de la main de Dieu, il fut creé tres-parfaict & tres-accomply en toutes ses parties, & mesmes en son temperament, qui ne tenoit rien de l'indisposition & mauuaise habitude de ses ancestres, puis qu'il n'en auoit point, estant le pere de tous les hommes: de maniere que sa posterité prochaine tenant beaucoup de ce bon temperament viuoit aussi fort longuement, iusques à ce que peu à peu venant à se corrompre par la dissolution des hommes, leur vie se diminua par l'accroissement du vice.

La

La seconde, c'est que par l'inondation generale II.
des eaux du deluge la mer ayant couuert la terre, la partie superieure d'icelle qui estoit la plus foisonnante & fertile fut emportee par la rauine des eaux, & l'humidité naturelle & (s'il faut ainsi dire) la cresme & la gresse de la surface de la terre qui demeura descouuerte, fut desseichee & corrompuë par la saleure de la mer : ainsi que nous pouuons apprendre de ce verset du Roy Prophete, *Il a changé* Psalm.
la terre fertile en saleure à cause de la malice des habi- 106.
tans d'icelle : de sorte que la terre ne produit plus des fruicts si nourrissans & si sauoureux qu'elle faisoit auant le deluge : qui fut cause que les hommes ne pouuans se refectionner d'iceux comme au precedent, commencerent à manger de la chair des animaux : & auec le temps y adioustans des saulces & autres delicatesses qui occupent & empeschent par trop la chaleur naturelle, ce leur a esté vne cause ordinaire de maladies, d'abbreger leur vie & auancer la mort.

Or que la saleure de l'eau de la mer desseiche & III.
rende infertile la terre, & que mesme elle face mourir les plantes, plusieurs l'ont obserué, & tous les Naturalistes en demeurent d'accord, à raison dequoy pour marque de malediction & infertilité d'vne terre on y semoit anciennement du sel, ainsi qu'il se peut colliger de la saincte Escriture au liure des Iuges. Iudicum cap. 10.

La troisiesme raison, c'est qu'il estoit expedient IV.
qu'au commencement du monde les hommes vesquissent longuement afin de peupler la terre auec leur posterité, laquelle ils pouuoient voir en plusieurs degrez de generation.

La quatriesme est que les pechez des hommes V.
ont

Genes. c. 6. ont esté la cause que Dieu a abregé leur vie à mesu-
Philo. de re que l'iniquité se multiplioit en eux, disant que la
Gigant. Io- vie de l'homme seroit desormais de cent vingt ans.
seph. li. 1. Ainsi ont interpreté ces mots Philon & Iosephe
Antiq. grands Docteurs de la Loy Iudaïque: laquelle expo-
Iudaic. sition Lactance & autres ont depuis approuvé.
Lactant.
c. 15. lib.
2. diuin.
inst.

VI. Toutefois la plus grande part des Saincts Peres tiennent que cela se doibt entendre du temps qui a couru depuis que Dieu dit ces paroles iusques au deluge, se fondans sur ce que plusieurs ont vescu depuis plus de six vingts ans, deux cens ans & plus: ainsi que nous monstrerons au chapitre suiuant.

VII. Mais ceste exposition peut estre combattuë de pareille raison que la precedente. Car selon l'Escriture saincte Dieu prononça le susdit arrest auant le deluge, Noë estant aagé de cinq cens ans, & le deluge aduint le mesme Noë estant aagé de six cens ans: tellement donc qu'il s'en faut vingt ans que ceste exposition ne conuienne au temps porté par l'escriture saincte. Ioinct que Noë & sa famille s'estans sauuez du naufrage general des autres hommes, il ne se peut dire suiuant le texte de l'escriture que la vie des hommes ne deust estre que de cent & vingt ans.

VIII. Ainsi donc toutes raisons bien pesees & balancees ny l'vne ny l'autre interpretation n'est gueres asseuree, n'estant point conforme aux termes du texte de l'escriture : tellement que ie les trouue fort indifferentes: & apres tout i'aymerois mieux dire que cet arrest de la diuinité touchant la limitation de la vie de l'homme a six vingts ans se peut entendre & en general de rascler la pluspart des hommes de dessus la face de la terre dans ce temps-là, encore qu'il ne s'y rapporte pas precisément, l'iniquité des hômes

ayant

ayant fait aduancer l'effect de l'ire de Dieu, ainsi que dit S. Hierosme : & en particulier aussi de tous les hommes qui ont esté depuis, à ce que leurs pechez diminuassent auec leur vie. Que si aucuns ont excedé les bornes de ce temps-là, cela est arriué par vne grace speciale de Dieu, comme quand contre son propre decret il prolongea de quinze ans la vie au Roy Ezechias. Ioinct que le nombre de ceux qui ont vescu d'auantage est si petit, qu'il n'est point en cela considerable au prix de ceux qui viuent encore au dessouz de six vingts ans.

S. Hier. in Gen. Ibi.

Isa. c. 38.

Les anciens Payens ignorans toutes ces raisons ne pouuoient se persuader que les annees fussent si longues és premiers siecles que depuis: ainsi que remarquent Pline, Lactance, Solin, & autres, croyans, que les annees fussent ou de trois mois seulement comme en Arcadie, ou mesmes encores de vingt & huict iours selon le contour de la Lune. Ce que Pline & autres attribuent faussement aux Ægyptiens: ou pour le moins cela n'a pas esté tousiours obserué parmy eux. Car il est aisé à colliger des songes de Pharaon qui representoient la fertilité, & puis la sterilité de quelques annees, & d'autres lieux de l'Escriture saincte, qu'ils rapportoient leurs annees au cours du Soleil, de mesmes que les Caldeens & Hebrieux. IX.

Pli. c. 48. l. 7. Lact. c. 12. li. 1. diui. inst. Soli. c. 2. polyhist.

Que si quelqu'vn est encore en ce doubte que les annees fussent plus courtes en ce temps-là entre les Hebrieux, il sera bien aisé de l'en esclaircir & resoudre par le tesmoignage de l'Escriture saincte. Car veu qu'il est fait mention en Genese ch. 7. du dixiesme mois de l'an, il s'ensuit de là qu'ils mesuroient leurs annees par le cours du Soleil. X.

Genes. 7.

Que si on m'obiecte encore que les mois pou- XI.

uoient estre plus courts que les nostres ie repliqueray qu'en ce mesme lieu il est fait mention du vingt-septiesme iour du mois.

XII. Ie diray bien d'auantage que qui voudroit reduire la vie de ces premiers peres à la nostre, il les rendroit aussi tost peres que enfans. Car si neuf cens & quelques annees des premiers siecles se doiuent reduire à quatre-vingts ou enuiron de celles des siecles posterieurs, cõme les hommes ont vescu le plus (excepté bien peu:) il s'ensuiuroit qu'aucuns d'entr'eux auroient engendré des enfans enuiron le sixiesme ou septiesme an de leur aage, ayans esté quelquefois
Gene. c. 5. peres à soixante & dix ans, comme il est escrit d'Enos.

XIII. Pareille absurdité s'ensuiuroit de la vieillesse d'aucuns des premiers peres qui auroient esté vieux en leur ieunesse: comme d'Abraham, duquel il est escrit qu'estant saoul & remply de iour en vne belle vieillesse aagé de cent soixante & quinze ans mourut, qui ne reuiendroient du susdit compte qu'à quinze ou seize ans: ô la venerable vieillesse que c'eust esté! Il est vray qu'Abraham fut depuis le deluge: mais pourtant vesquit-il du temps de Noé enuiron cinquante ans: & apres tout qui me pourroit monstrer que l'on comptoit les annees autrement depuis que deuant le deluge. Pour abreger donc nul ne peut doubter en cecy que celuy qui doubte de la verité des sainctes escritures.

XIV. Au demeurant quelque curieux me pourroit encore dire par maniere d'obiection sur ce que i'ay decis cy-deuant, que si les premiers hõmes ont vescu plus longuement, pour-autant qu'ils tenoient encore de la perfection qu'Adam auoit receu du Createur du mõde, il s'ensuiuroit qu'Adam deuoit viure luy-mesme plus

me plus que nul des autres hommes ſuiuant l'axiome de Philoſophie, que tout ce qui eſt tel par le moyen d'vn autre, celuy-cy doit encore eſtre plus tel, c'eſt à dire, doibt participer d'auantage de la qualité qu'vn autre ſubiect reçoit par ſon moyẽ. Toutesfois Adam n'ayant veſcu que neuf cens & trente ans il y en a eu d'autres qui ont veſcu d'auantage, comme Iared neuf cens ſoixante & deux ans, & Mathuſalem neuf cens ſoixante & neuf. Et partant que la raiſon fondee ſur la perfection d'Adam n'eſt point bien aſſeuree.

Belle obiection certes, & digne d'vn eſprit ſubtil: mais la reſolution en ſera auſſi ſubtile. Car tout bien cõſideré il ſe trouuera qu'Adã a beaucoup plus veſcu que Iared ny Mathuſalẽ & nul de ſa poſterité, d'autãt qu'il faut preſuppoſer qu'il fut creé ou en l'aage de perfectiõ & virilité, qui eſtoit ſelõ que les hõmes viuoiẽt en ce tẽps-là, & au reſpect de noſtre aage, le milieu du cours de la vie: & partãt il repreſẽtoit l'aage de quatre cens quinze ans (car Adam veſquit neuf cens trente ans:) ou pour le moins fut-il creé en la ieuneſſe, qui eſt l'aage le plus floriſſant. Or toutes choſes bien rapportees & balancees ſi la ieuneſſe des derniers ſiecles commence à la troiſieſme partie du cours de noſtre vie, qui eſt enuiron le vingt & cinquieſme an de noſtre aage, le tiers de neuf cens & trẽte ans ſera trois cens & dix ans. Et par ainſi Adam à ſa creation eſtoit auſſi auant en aage & autant accomply que s'il euſt deſia atteint l'aage de 310 ans. XV.

Pour moy ie tiens qu'il fut creé pour le moins en l'aage de ieuneſſe ſinon de virilité: d'autant que s'il euſt eſté en l'aage d'adoleſcence, de puerilité, ou d'enfance, ſon peché euſt eſté plus excuſable. Ioinct que Dieu ayant tout creé en perfection, il y a encore plus d'apparence qu'Adam qui eſtoit la plus par- XVI.

faite Creature entre les choses naturelles, fut creé en l'aage de perfection qui est celuy de la virilité & le milieu du cours de la vie humaine. Cela donc ainsi consideré, calculé & bien rapporté, Adam se trouuera auoir vescu par equipollence enuiron quatre cens soixante & quinze ans plus que nul des autres hommes.

XVII. La question precedente est à la verité fort curieuse. Mais elle en entraine encore apres soy d'autres beaucoup plus curieuses. *L'abysme* (dit le Psalmiste) *appelle & attire apres soy vn autre abysme.* Vne difficulté est enchainee auec l'autre: comme celle-cy, à sçauoir combien de temps eust demeuré l'homme au iardin de delices ou paradis terrestre, auant qu'estre esleué au Ciel, s'il eust cõserué l'estat d'innocence, & n'eust point trans-gresé le commandement de Dieu: laquelle question ie resoudray cy-apres traictant des causes de la mort. Cependant il sera bien à propos de rapporter en suite qui ont esté ceux lesquels on vescu le plus longuement sur la terre depuis le deluge.

Psal. 14.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge: & s'il est vtile de viure longuement sur la terre.

CHAP. IX.

1. *Comment la vie des hommes a decliné tousiours de siecle en siecle.* II. *De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires profanes.* III. *D'vn Indien auquel la ieunesse s'estoit renouuellee.* IV. *Combien peu on vit auiourd'huy.* V. *Consideration Chrestienne sur ce subject.* VI. *Que le grand Iugement est proche.* VII. *Preuue de la briefueté de nostre vie.* VIII. *Autre preuue tiree de Seneque.* IX. *Confirmation par autres payens.* X. *Que la*

mort

mort est desirable. XI. Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & meres. XII. Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy. XIII. Pourquoy en l'ancienne Loy les saincts personnages desiroient longuement viure? XIV. En la Loy de IESVS CHRIST *au contraire.*

NOus auons ci-deuant deduit les causes de la longue vie de ceux qui estoient auant le deluge: lesquelles cessant ou pour le moins leurs vertus & facultez estant beaucoup affoiblies, ce n'est pas merueille que la vie de ceux qui ont vescu depuis ait esté tout à coup si abbregee. Car au lieu que les hommes des premiers siecles auant le deluge viuoient neuf cens ans & plus, ceux qui ont esté engendrez peu de temps apres le deluge ont seulement vescu trois cens & quelques ans, deux cens cinquante, & deux cens ans, ou enuiron: & apres peu de siecles ont esté estimez tres-vieux en l'aage de cent trente à quatre vingts ans, comme Iob, Abraham, Ismaël, Isaac, Iacob: & par succession de temps à six vingts ans, comme Moyse & Aaron : tellement que c'est chose tres-digne de remarque que Noé qui a vescu neuf cens & cinquante ans ait veu Abraham: lequel estant decedé en l'aage de cent soixante & quinze ans, il est neantmoins escrit de luy qu'il mourut saoül & rempli d'annees en vne bonne vieillesse. Et par ainsi Noé qui a esté contemporance d'Abraham pendant plus de quarante ans a vescu sept cens quatre vingts & cinq ans plus que luy.

I. *Gen. 11.* *Gen. 25. 35. 47.* *Deu. c. fin.* *Nu. 33.* *Gen. 9.* *Gen. 25.*

II. Nous auons aussi dans les histoires prophanes plusieurs exemples notables de ceux qui ont vescu longuement, comme Arganthonius Roy des Tartessiens qui a vescu 130. ans ou selon d'autres 150.

Pli. c. 48. lib. 7. *Valer. Max. ca. 14. lib. 8.*

Eumenides Gnossien 157. Cyniras Roy de Cypre
Plin. ibid. 160. Ægimius 200. Pline escrit qu'en Ætolie il y auoit certaines gens de la race des Epiens qui viuoient aussi communément 200. ans, & qu'il s'en est trouué aucuns qui en ont vescu 300. entre autres vn nommé Adon. 500. & encore quelques vns ont passé iusques à 600. & 800. Ce que luy mesme ne pouuant croire il attribuë cela à la briefueté des annees, qu'aucuns faisoient semestres, d'autres trimestres, & mesmes Lunaires. *Strabo l. 15. Geog.* Strabo en sa Geographie rapporte qu'il y a en Indie certaine nation appellee des Seres & vne autre des Pandores où les hommes viuent d'ordinaire plus de deux cens ans: *Pli. ca. 7. lib. 7.* & mesmes ces Pandores (selon Pline) ont les cheueux blancs en la ieunesse, & noirs en la vieillesse.

III. Ceux qui ont n'agueres voyagé és Indes & fait le contour de la terre marquent qu'il y a certaines regions Orientales où les hommes viuent ainsi longuement iusques à deux cens ans & plus, & mesmes (tant l'air y est serain) sans maladies, mourant doucement en vne parfaicte maturité de vieillesse. Mais sur tout est estrange ce qu'ils escriuent d'vn homme de la race des Gangarides lequel les Portugais y virent viuant encore en l'aage de trois cens & cinquante ans: & ayant faict diligente perquisition de la verité trouuerent que la ieunesse s'estoit quelquefois renouuellee en luy, les dents qui luy estoient tombees luy renaissant, les cheueux blancs se rechangeans en leur premiere couleur, & les forces viriles remettant son corps en sa parfaicte vigueur.

IV. Ceste histoire me semble fabuleuse: la croira qui voudra. Tant y a que nous ne voyons point de

tels

tels exemples, la vie des hommes ayant tellement decliné, qu'auiourd'huy & de plusieurs siecles on a en admiration ceux qui ont peu trainer leur vie iusques à cent ans & encore au dessoubs.

Or ce seroit peu de cas d'obseruer le declin de la vie humaine, si outre la cognoissance des causes naturelles nous n'en retirons quelque instruction chrestienne. Ie dy donc que le temps que nous viuons sur la terre est certainement bien court, ores mesmes qu'il s'estendist non seulement à neuf cens & tant d'ans comme la vie des hommes des premiers siecles, mais aussi à la duree du monde : d'autant que le passé n'estant plus il ne nous est rien, le present s'escoule plus viste qu'il ne peut estre conceu, & nous ne sçauons rien de l'aduenir : veu mesmes qu'il doibt estre abregé pour les pechez des hommes, & que iamais le vice ne fut plus en vogue ny toleré auec plus de licentieuse impunité & impunie licence qu'en ce siecle de fer & d'enfer. V.

Attendons nous donc que le grand iour de Dieu, ce iour de iustice, iour de courroux, iour de pleurs, de misere & calamité, iour dernier, fin du temps, consommation du siecle, est bien proche : & Dieu nous face la grace de n'estre point surpris en iceluy: auquel le tres-puissant & tres-iuste Iuge doit venir à main forte, lors possible que moins nous y penserons. VI.

D'ailleurs deduisons encore de ce que nous appellons Vie le temps du sommeil, qui est l'image ou le frere de la mort, le temps de nos maladies, angoisses & afflictions, combien peu nous reste-il de ce qui peut estre vrayement appellé Vie. Mais si nous en retrenchons apres tout le temps que nous VII.

employons à prendre les plaisirs sensuels & à offenser la Diuinité, en quoy nous sommes coulpables de mort, helas! il ne nous restera presque point du tout de vie!

VIII. Seneque quoy que Payen passe bien plus outre. Car (dit-il) *Vne grande partie de la vie s'escoule & se perd à ceux qui font du mal, la plus grande à ceux qui ne font rien, & toute à ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'ils font.* Ce qu'estant ainsi il y a bien peu d'hommes qui ne soient subjects à quelqu'vne de ces trois imperfections, voire à toutes ensemble. Car qui est celuy qui est exempt de peché & de mauuaises actions? Tous ont peché iusqu'à vn: le iuste mesme tombe sept fois le iour. Qui est celuy aussi tellement assidu au labeur soit de l'esprit, soit du corps qui ne se donne quelquefois du loisir, du repos, & de l'oisiueté? Et pour le dernier qui est celuy qui bande tellement son esprit en ses actions qu'il ne l'ait point distraict ailleurs? Ce n'estoit pas en vain que pendant la celebration du seruice des faux Dieux entre les anciens Payens on crioit tout haut aux assistans, *Hoc agite: Attendez vous à ce que vous faictes*, sçachant bien que mesmes és choses les plus serieuses nous auons nostre esprit distraict ailleurs par mille pensees volages.

Sen. ep. 1. ad Luc. 1.

IX. Ie veux dire encore d'auantage: c'est que viure longuement sur la terre n'est autre chose que retenir long temps l'ame prisonniere dans le corps humain, & surseoir la iouyssance de son souuerain bien & felicité eternelle: de maniere que les plus sages de la Grece qui auoient quelque cognoissance confuse de l'immortalité de l'ame disoient qu'il estoit tres-vtile à l'homme ou de mourir soudain apres la naissance, ou de ne iamais naistre: & le Satyre

Plutar. in consol. ad Apol.

pris

pris par Midas apres auoir demeuré longuement taciturne prononça ceste mesme sentence, qui fut depuis tenuë pour vn oracle diuin.

Toutesfois les Chrestiens ne parlent pas si cruëment : mais pourroient bien dire que c'est vn grand heur aux enfançons de mourir apres le baptesme: d'autant que leurs ames estant regenerees & par ce lauement espurees du peché originel s'enuolent sans nul empeschement en la compagnie des Anges. Mais *demeurer longuement sur la terre qu'est-ce autre chose (dit S. Augustin) qu'estre longuement affligé & misérable ?* affligé des tribulations, passions & affections du monde: misérable pour offenser continuellement Dieu. Ciceron considerant aucunement cela mesme disoit que la mort est le port de tous les maux & la fin des miseres de ceste vie chetiue. A raison dequoy aussi aucuns peuples souloient anciennement pleurer à la naissance des enfans, & s'esiouyr à la mort de toutes personnes. X.

S. Aug. serm. 17. de verb. domini.

Cicero 5. Tusc.

Que si on objecte à cela que Dieu ayant promis pour loyer en la loy de Moyse de prolonger les iours sur la terre à ceux qui honoroient leurs peres & meres, il faut croire que la longue vie en ce monde doibt estre accompagnee de quelque bien & benediction, Dieu ne nous donnant iamais des recompenses qui ne tournent à nostre bien & salut. Ie respondray que Dieu en l'ancienne loy ne promettoit ordinairement à son peuple que choses temporelles, comme, vne longue vie en ce monde, vne terre plantureuse & coulante en laict & miel, victoires contre leurs ennemis, & autres choses semblables. XI.

Exod. 20.

De cecy ie veux rendre deux raisons. L'vne, d'autant que le chemin pour paruenir à la vie ce- XII.

leste & bien-heureuse estant fermé aux hommes auant leur Redemption faicte & accomplie par le fils de Dieu, ils ne pouuoient auant cela que iouyr des choses temporelles, de toutes lesquelles la plus douce à l'homme, qui ne pouuoit esperer encore la iouyssance d'vne autre plus heureuse, c'estoit que les iours de celle-cy luy fussent prolongez.

XIII. L'autre raison, c'est que le peuple Iudaïque esleu de Dieu attendant la venuë du Messie, qui luy auoit esté promis pour l'expiation du peché du premier pere Adam, ne desiroit rien plus que viure longuement pour auoir cest heur que de voir ce Messie incarné. C'est pourquoy Simeon en ses derniers ans l'ayant veu & tenu entre ses mains, chanta plein d'allegresse & de contentement son cantique, comme vn cygne proche de la mort, disant:

S. Luc. 2. *O Seigneur laisse maintenant*
Sortir en paix de ceste vie
Ton seruiteur, qui est tenant
Son sauueur, des hommes l'Hostie.

XIV. Ainsi donc en l'ancienne Loy Dieu promettoit à son peuple ce qu'il pouuoit souhaiter le plus en ce temps-là qui estoit vne longue vie en ce monde: Mais le passage à vne autre eternellement heureuse nous ayant esté ouuert à la Redemption de la nature humaine, il n'y peut rien auoir de si desirable que d'y aborder au plustost, comme dans vn port asseuré apres tant de tourmentes & perilleux naufrages, ausquels nous sommes subjects en la mer orageuse de ce monde. C'est ce que sainct Paul (comme i'ay cy-deuant touché) souhaitoit si ardemment: & le mesme se lit des saincts Martyrs qui se sont volontairement & gayement offerts au sacrifice de leur vie pour l'amour de celuy qui voulut estre

Ad Phi-lip. c. 1.

la

la victime, qui seruit d'expiation pour les pechez des hommes. Que s'il est ainsi que ceux qui sont detenus prisonniers estans certains du iour de leur deliurance desirent que tout le temps qui est entre-deux se passast en vn moment : combien à plus forte raison deuons nous souhaiter que le iour bien-heureux de la liberté de nostre ame enserree dans la prison corporelle s'auance, afin qu'en la contemplation de son Createur elle puisse eternellement iouyr de son souuerain bien qui ne peut estre ny perceu par les sens, ny conceu par l'entendement humain.

Telles meditations me rauiroient bien plus loing si le subject de ce discours ne les arrestoit. Mais puis que la consideration du cours de ceste vie nous a conduits iusques à celle de la mort, il la faut considerer encore de plus pres.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.
CHAP. X.

I. *Que la mort consideree en soy nuëment est vne priuation.* II. *Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre precedent.* III. *Difference de la mort de l'homme d'auec celle des autres choses animees.* IV. *De l'infusion de l'ame au corps humain.* V. *Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *Causes naturelles de la mort.* VIII. *Causes violentes.* IX. *Que la mort aduenant par vieillesse est seule sans violence.* X. *Qu'est-ce qu'Euthanasie.* XI. *Comparaison de la mort des ieunes & des vieux auec vne lampe.* XII. *Autre comparaison auec les fruits d'vn arbre.*

LEs priuations en soy considerees, comme la I.
mort, les tenebres, l'aueuglement, la surdité, l'embra-

l'embrasement, la ruine, ne sont rien & ne peuuent estre placees au nombre des choses, elles n'entrent point (comme parlent les Logiciens) en predicament ou categorie; parce que ce sont destructions d'estre sans auoir esté. Toutesfois si nous les considerons en tant qu'elles tombent en quelque subject qu'elles destruisent & priuent de son estre precedent, nous leur attribuons quelque estre & les appellons causes du changement & de la corruption des choses qui estoient deuant, & neantmoins principes de la generation de celles qui succedent. Par exemple la mort de l'animal est cause que ce n'est plus vn animal, & d'ailleurs est le principe & la cause de la generation & succession d'vne charongne.

II. La mort donc consideree en soy n'est autre chose que priuation de vie, comme les tenebres priuation de lumiere, & l'aueuglement priuation de veuë. Mais conceuë en tant qu'elle destruit l'estre des choses animees & viuantes nous la pouuons definir par termes contraires à la definition de la vie cy-deuant rapportee: disant que la mort est la separation & dissolution de l'ame d'auec le corps, la chaleur naturelle estant esteinte, oppressee ou dissipee. Car comme la liaison & vnion de l'ame auec le corps est cause que les choses animees viuent par le moyen de la chaleur naturelle: ainsi ces deux pieces se dissoluant & desunissant par l'extinction, oppression ou dissipation de la chaleur naturelle, la vie cesse.

III. Or ceste separation ou dissolution de l'ame d'auec le corps arriue autrement aux hommes qu'aux bestes. Car comme l'ame des bestes, de mesme est-il des plantes, est tiree & produite de la faculté de la matiere,

matiere, c'est à dire (comme i'ay desia touché cy-deuant) de ceste aptitude ou disposition naturelle qui est en la matiere à receuoir successiuement diuerses formes, aussi s'esteint-elle, se corrompt & cesse d'estre en la matiere mesme retournant à son principe. Mais l'ame de l'homme ayant esté creée immortelle, estant vn souffle de la Diuinité, & par ainsi prenant son estre de Dieu non de la disposition de la matiere, elle ne meurt point en icelle, ains s'en separe pour vn temps & s'en retourne à son principe, qui est son Createur, pour iouyr heureusement là haut de l'immortalité qu'elle a receuë de luy, si la pesanteur de ses pechez ne l'aggraue & l'affaisse, la destournant de son vol celeste pour la plonger dans les tenebres de la desolation eternelle.

Les anciens Philosophes & particulierement Aristote, ont bien remarqué la diuinité & immortalité de nostre ame, & tenu qu'elle venoit d'ailleurs que de la matiere : toutesfois d'où & comment, ils n'en ont rien dit que comme en nuage. Mais nous qui sommes esclairez de la lumiere de vraye doctrine, croyons qu'elle est creée de Dieu en mesme tẽps qu'elle est infuse, & infuse en mesme temps qu'elle est creée, ainsi que i'ay discouru amplement en mon traicté de l'ame. IV.

Or que nostre ame ne procede point de la disposition de la matiere il se peut colliger de la saincte Escriture mesme. Car il est escrit en Genese que de toutes autres choses la forme fut creée conioinctement auec sa matiere, Dieu disant que telle chose soit faicte, & icelle estoit soudain faicte : mais de l'homme il est dit qu'il bastit premierement la matiere du limon de la terre, & puis l'auiua & anima de son esprit ou souffle diuin. V.

Ainsi

VI. Ainsi donc la mort est la corruption de toutes les pieces du subiect qui meurt : à raison dequoy toutes autres choses meurent proprement, excepté l'homme: d'autant qu'il n'y a qu'vne de ses deux parties qui se corrompe, à sçauoir le corps, & ce encore à temps: l'ame retenant tousiours son estre, voire auec plus de perfection estant deschargee du corps que deuãt: parce qu'estant vnie à iceluy elle se ressentoit de son imperfection, comme par quelque contagion : mais
S. Luc. 20. en estant separee, c'est vn esprit (dit Sainct Luc) semblable aux Anges. Mais le corps à cause de la contrarieté des principes de sa matiere est subiect à corruption.

VII. Quant à la chaleur naturelle elle peut defaillir en deux sortes, ou naturellement, ou par violence: naturellement, lors que sur le declin de la vie, l'humide, qui est (comme i'ay desia dit cy-deuant) la pasture & l'entretien de la chaleur naturelle venant à se consumer peu à peu par l'action d'icelle, la chaleur mesme aussi s'affoiblit & en fin s'esteint, comme le feu dans vne lampe à faute d'huile.

VIII. Par violence la chaleur naturelle s'esteint ou par vn extreme froid, comme par le venin & poison: ou par quelque oppression, comme par trop manger ou boire : car la chaleur naturelle en est accablee, comme qui estoufferoit vne flamme à force d'y ietter de l'eau, des pierres, des lourdes pieces de bois ou quelque autre telle matiere. Bref tout excez peut causer la mort. Car la froideur excessiue esteint entierement la chaleur naturelle : l'humidité excessiue l'estouffe & l'accable : la dessiccation ou seicheresse extréme consume entierement l'humidité, sans laquelle la chaleur naturelle ne peut subsister : & la chaleur estrangere surabondant venant à surmonter la

a naturelle, comme lors qu'on ne peut respirer & attraire de l'air frais pour rafraischir le cœur, consume aussi l'humide radical & dissipe la chaleur naturelle. Les coups & les blesseures sont aussi quelquesfois des causes de la mort notoirement violente, soit que la chaleur naturelle s'esteigne auec l'effusion du sang, soit qu'elle demeure opprimee & resserree aupres du cœur delaissant les autres parties: lesquelles estant ainsi desnuees de la chaleur naturelle & des esprits animaux instrumens de la vie & du sentiment, s'en ensuit la dissolution de l'ame.

Voila quant à la distinction des causes de la mort en naturelles & violentes : selon laquelle il n'y á que l'extinction de la chaleur naturelle apres que l'humide radical est consumé en la derniere vieillesse, qui soit proprement vne cause naturelle de la mort. Car en toutes les autres il y a quelque violence : & mesmes en la mort des ieunes hommes, quoy qu'elle procede de quelque maladie & cause interne, & que de là elle soit appellee naturelle, à la difference de la mort violente qui procede de quelque cause estrangere, & d'ailleurs que de nous mesmes. IX.

C'est pourquoy aussi la mort qui arriue en l'extréme vieillesse est seule appellee des Grecs Euthanasie: comme qui diroit *bonne mort*, parce qu'elle aduient sans douleur en l'aage de maturité. Ainsi est-il escrit en Genese qu'Abraham mourut doucement en vne bonne vieillesse: laquelle Cesar Auguste souloit aussi souhaiter à soy & à ses amis, comme l'heureux accompliment de ceste vie mortelle: & luy arriua selon son desir apres auoir heureusement pacifié tout le monde à la naissance du Redempteur de la nature humaine. X.

Sueton. in Augusto.

Les

XI. Plato in Timæo. Arist. ca. 10. de morte & vita. Cic. de senect. Les plus signalez Philosophes considerant la difference qu'il y a entre la mort des ieunes hommes & celle des vieillards, ont tres-bien dit que celle des ieunes hommes est semblable à vne flamme viuement ardente, laquelle est esteinte à force par vne grande quantité d'eau: & celle des vieillards à vn petit feu, lequel s'esteint de soy-mesme par le defaut de la matiere.

XII. Ils vsent aussi d'vne telle comparaison. Tout ainsi que les fruits des arbres tandis qu'ils sont encore verds, ne s'arrachent qu'à force & par des violentes secousses: & tombent d'eux-mesmes lors qu'ils sont bien meurs. De mesmes la force, & la violence ostent la vie aux ieunes hommes, & la maturité aux vieillards.

Sur ce subiet des causes de la mort se pourroient faire plusieurs questions gentiles & curieuses, & entre autres comment il se peut faire que des passions contraires, comme le contentement ou la ioye, & la crainte, regret ou tristesse causent toutes la mort? Ce qu'il nous faut resoudre en suite.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte, de honte, & par autres accidens.

CHAP. XI.

I. *Que toutes les passions vehementes causent la mort.* II. *Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse.* III. *Exemple de ceux qui sont morts de ioye.* IV. *Exemple de ceux qui sont morts de honte.* V. *Comment des causes contraires produisent des pareils effects.* VI. *Comment on peut mourir d'vne frayeur & d'vne extreme ioye.* VII. *Comment de chagrin, de despit &*

pit & de tristesse. VIII. *Comment de honte.* IX. *D'autres accidens de mort auec exemples notables.* X. *Consideration Chrestienne.*

L'Experience est ordinaire & les histoires fort frequentes de ceux qui sont morts de regret & de l'affliction qui leur auoit donné trop auant dans l'ame pour la perte des personnes qu'ils auoient les plus chers au monde, comme sont les maris à leurs femmes, & les enfans à leurs peres & meres: & mesmes pour d'autres aduersitez plus legeres, ou pour quelque vehemente passion, comme douleur, frayeur, ioye, chagrin & autres semblables. I.

Ainsi lisons-nous que Iulia femme de Pompee voyant reuenir son mary des sacrifices auec sa robbe ensanglantee du sang des bestes immolees, croyant qu'il eust esté blessé mourut de ceste apprehension violente. Lepid. Consul Romain retournant de la guerre mourut de regret entendant que sa femme s'estoit desbauchee pendant son absence. Innoc. 3. & Pie 2. Papes, moururent tous deux de regret: celuy-cy voyant la negligence des Princes Chrestiens à luy enuoyer secours à Ancone contre les Turcs: celuy-là ayant entêdu la deffaicte des deux armees qu'il auoit enuoyees contre Manfroy en Sicile. Amurath 2. mourut pareillement de regret & de chagrin pour auoir esté contrainct par Schanderbech, de leuer le siege de Croye en Epire. II.

Que plusieurs soiẽt aussi morts en transe d'vne extréme ioye, aise, & cõtétemẽt, les histoires en sont assez cõmunes: cõme de ces femmes Romaines qui trespasserẽt ayant veu retourner sains & gaillards leurs enfãs qu'elles croyoiẽt auoir esté tuez à la defaite des armees Romaines, l'vne au lac Thrasymene, l'autre à Cannes. Quintilian recite la mesme chose d'vn hõ- III.

me, lequel voyãt reuenir son amy qu'il pensoit estre mort trespassa de soudaine ioye. Ainsi mourut Diagoras Rhodien ayant veu trois siens fils en vn mesme iour courõnez cõme victorieux aux ieux Olympiques Ainsi Sophocle & Philippide l'vn Poëte Tragiq. l'autre Comique pour auoir emporté le prix en leur art.

IV. Pour le regard de la honte elle peut estre aussi si violéte que les plus grãds personnages, à qui elle touche plus viuemẽt qu'au vulgaire prophane & presque infame, en meurent aucunefois. De ceste espece de mort ont finy leurs iours Calchas qui est estimé deuin ou Prophete dans Homere, Diodore subtil Dialecticié, & Homere mesme selon aucuns, & tous trois pour n'auoir sceu soudre promptemẽt quelques questions assez legeres. Il y en a qui ont escrit que Aristote mourut aussi de honte ou de regret pour n'auoir sceu comprẽdre le flux & reflux du fleuue Euripus: mais ie monstreray quelque autre fois que c'est vne fable.

Hom. 1. Iliad.

V. Or pour venir maintenãt à la recherche des causes de telles morts il ne faut pas s'esmerueiller que bien que contraires elles produisent de pareils effets, d'autant que ce n'est pas en vn mesme subjet ny en mesme temps, & que par ainsi le combat de la contrarieté n'est pas entre icelles extrémitez; ains entre l'entredeux qui est le temperament de la ioye & de la tristesse: du contentement desreiglé & du chagrin.

VI. Cela ainsi presupposé ie dy que par vne extréme frayeur le sãg se retire soudain és parties interieures & plus nobles, & notamment au cœur où la chaleur naturelle en est estouffee comme la flãme d'vne lampe, lors qu'on y verse tout à coup vne trop grande quãtité d'huile. Au contraire aussi la chaleur naturelle s'espãdant abondamment és parties exterieures du corps par vne ioye excessiue, se dissipe tellement que les

les parties interieures & plus nobles en demeurent dessaisies: & de l'vn & de l'autre excez ou extremité s'en ensuit la dissolution de l'ame d'auec le corps.

Pour le regard du despit, du chagrin & de la tristesse il y a en ces pasions-là plus de lenteur, & le subjet n'en est pas si tost destruict que par les precedentes. Car celles-là l'estouffent soudain, & celles-cy le minent, le sapent & peu à peu desseichant l'humide radical en fin le consument: & la mort s'en ensuit. VII.

Quant à la honte lors qu'elle est extréme elle peut produire le mesme effect qu'vne excesiue ioye. Car elle attire le sang auec la chaleur naturelle aux parties exterieures, comme si la nature vouloit nous couurir & voiler superficiellement & particulierement la face par la diffusion du sang: à raison dequoy nous rougissons par telle pasion. Mais si elle n'est pas si extréme & violente qu'elle puisse causer vne soudaine ou bien prompte mort, & neantmoins qu'elle demeure encore au subiet, elle se tourne en regret & tristesse, & produit les mesmes effets qu'vne longue affliction d'esprit resserrant par trop & tenant contraints les esprits animaux, & desseichant l'humide radical sans lequel ne peut subsister la chaleur naturelle, ny par consequent la vie. VIII.

Ces causes de la mort sembleront à l'aduanture estranges à plusieurs considerant que ce ne sont que des pasions ordinaires. Enquoy se manifeste d'auãtage la misere & fragilité de la vie humaine, laquelle ny plus ny moins qu'vn petit flambeau est facilemẽt esteinte par le souffle d'vn petit vent. Mais il y a bien des causes de la mort encore plus legeres, & plus estranges que celles-là. Le Poëte Anacreon fut estranglé d'vn grain de raisin: Terpander d'vne figue qu'on luy ietta dans le gosier à mesure qu'il chantoit IX.

à gueule ouuerte: Tarquin ſurnommé Priſcus d'vne petite eſpine ou areſte de poiſſon: Fabius Senateur Romain d'vn poil en humant du laict: Adrian IV. Pape du nom, d'vne mouſche en beuuant de l'eau pres d'vne fontaine. Ce qui leur aduint ainſi par l'obſtructiō du conduict de la reſpiration proche de celuy du manger & boire. Car ſi ce conduit eſt eſtouppé, le cœur ne pouuant eſtre rafraiſchi par l'attraction de l'air exterieur, & expiration de l'interieur par trop eſchauffé, l'on eſt bien toſt eſtranglé & eſtouffé.

X. Sans qu'il nous faille auoir recours à l'hiſtoire, la fragilité de la nature humaine nous fournit tous les iours aſſez de pareils exemples, & notamment de ceux qui ſont enleuez de morts ſoudaines bien ſouuent incogneuës. C'eſt pourquoy nous deuons viure comme eſtans bien proches de la mort, & quoy que nous la fuyons, en approchans touſiours: & craindre non d'eſtre pris de la mort, mais ſurpris: non pas de mourir, mais de mal mourir: Car apres la mort il n'y a plus lieu de reſſipiſcence ny de penitence.

Or apres auoir ainſi diſcouru des cauſes de mort il faut voir en ſuite combien il y a de ſortes de mort, & ſelon la Philoſophie naturelle & ſelon la Theologie.

Combien il y a de ſortes de mort.

CHAP. XII.

I. Qu'il y a en general autant de ſortes de mort que de diuerſes cauſes. II. La mort diſtinguee en naturelle & violente. III. Comment diuerſes cauſes ſont aucunefois cooperantes à la mort. IV. Comment toute ſorte de mort eſt naturelle aux choſes mortelles. V. Autre diſtinction de la mort ſelon les payens.

I. SI nous auōs eſgard aux diuerſes cauſes de la mort il faudroit eſtablir autant de diuerſes ſortes de mort qu'il y en a de cauſes differentes: leſquelles

eſtant ſans nombre, auſſi ſeroient innombrables les diuerſes ſortes de mort.

Toutesfois eſtant certain que toutes ces cauſes-là ſont interieures, ou exterieures, nous pouuons auſſi reduire à deux chefs toute ſorte de mort, diſãt qu'elle eſt ou naturelle ou violẽte. La naturelle eſt celle qui procede de quelque cauſe interieure, & qui eſt au ſuiet mortel, comme la vieilleſſe ou quelque maladie mortelle. La mort violente eſt celle qui procede de quelque cauſe exterieure, & qui vient d'ailleurs que du ſubiet meſme: comme le venin, ou quelque bleſſeure mortelle. II.

Or il arriue ſouuẽt que non ſeulemẽt pluſieurs cauſes interieures, ou pluſieurs exterieures enſẽble apportent la mort, mais auſſi les exterieures ioinctes auec les interieures: cõme quand celuy qui eſt bleſſé, nõ toutesfois à mort, meurt neantmoins, vne fieure procedãte de quelque mauuaiſe humeur, venãt à rengreger ſon mal: ou biẽ au contraire lors qu'eſtãt malade par quelque cauſe interieure, nõ aſſez vehemẽte pour luy cauſer la mort, il luy ſuruient quelque mal d'ailleurs qui aide en l'ẽporter de ce mõde en l'autre. III.

Voila cõment on diſtingue communément les cauſes de la mort en naturelles & violẽtes, & de là on apprẽd auſſi à diſtinguer la mort meſme en naturelle & violente. Ceſte diſtinctiõ, dy-ie, eſt vulgaire & cõmune, neantmoins aſſez receuable pour y eſtablir quelque difference. Mais tout conſideré de plus prez, ces cauſes-là sõt toutes naturelles aux choſes mortelles: & par conſequent toute ſorte de mort leur eſt auſſi naturelle. Par exemple, c'eſt choſe naturelle à l'eſpee trenchãte de tranſpercer la chair, les veines, les arteres, les tendõs, les nerfs: & au ſang & eſprits animaux & vitaux de s'eſcouler par les ouuertures: à l'eau de IV.

nous engloutir & submerger à fond cõme plus pesãs: à vn pan de muraille de nous accabler de sa ruine: au venin & poison de nous faire mourir, esteignant en nous par son extreme froideur la chaleur naturelle: à vn petit grain de raisin de nous estrãgler en estoupãt le conduit de la respiration, & ainsi de toutes les causes de la mort, quoy qu'elles procedent d'ailleurs que de la disposition interieure du subiect mesme.

Les anciens payens distinguoiẽt encore la mort en deux sortes: l'vne qu'ils appelloient reglee au destin ou à l'ordre establi de nature, cõme celle qui aduient par la vieillesse: & l'autre qui arriuoit outre la destinee & l'ordre naturel par quelque cause violente, de laquelle nous auons vn exemple dans Virgile, parlant ainsi de la mort de la Royne Dido:

Vir. 4. Æneid.

Elle ne mouroit pas ny par la destinee,
Ny aussi d'vne mort par elle meritee.

Mais ceste distinctiõ (osté ce mot de destin) est aisee à reduire à la precedente sans nous y arrester d'auantage. Il me faut maintenant apporter vne troisiesme, puisee de la Theologie & Philosophie Chrestiẽne: laquelle nous conduira à des questions fort curieuses, & delectables, mais encor' plus vtiles au salut de nos ames.

Autre distinction de la mort selon la Theologie, & de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam.

CHAP. VII.

I. *Mort de deux sortes, du corps & de l'ame.* II. *Ces deux especes subdiuisees en quatre : & quelle est la mort de la seule ame à temps.* III. *Quelle la mort du corps à temps.* IV. *Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps.* V. *Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble.* VI. *De quelle espece de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif.* VII. *Opinion 2. touchant cela.* VIII. *Refutation d'icelle.* IX. *Vraye resolution.* X. *Comment*

ment Adam peut estre dit mort dés lors qu'il a peché. XI. *Que ceste question en entraine d'autres.*

I. IL y a deux sortes de mort selõ les Theologiẽs: l'vne du corps, l'autre de l'ame, non pas que l'ame se corrompe, & meure cõme fait le corps quãd elle se separe d'iceluy: mais l'ame est dicte mourir lors que par le peché elle est separee de Dieu, qui luy cõferoit vne vie diuine & biẽ heureuse par sa grace spirituelle: Ce que S. Gregoire explique tres-doctemẽt & clairemẽt ensemble, disant que l'ame separee de Dieu par le peché ne meurt pas quant à sa substance & quant à son estre, ains seulement quant à sa qualité & bien estre.

S. Greg. epi. 31. ad Eulogium & Anas.

II. S. Augustin subdiuise ces deux especes de mort en quatre en la maniere que s'ensuit. La premiere sorte de mort (dit-il) est celle de l'ame seule pour quelque temps: à sçauoir lors que l'homme se separe de Dieu par le peché, & tantost apres se remet en sa grace par le moyen de son humble contrition & repentance.

S. Aug. c. 12. li. 13. de ciuit. Dei.

III. La seconde est du seul corps, aussi à temps: lors que l'ame se separe d'iceluy en ce monde. Car vn iour elle s'y reioindra à la resurrection generale de tous les morts pour entẽdre l'arrest dernier du souuerain iuge ou pour son bon-heur ou pour sa dãnation eternelle.

IV. La troisiesme est la mort eternelle de l'ame & non pas encore du corps, comme quand l'homme meurt en son peché sans repentance. Car l'ame meurt estant par iceluy separee de la grace de Dieu, & le corps meurt aussi par la separation de l'ame: mais l'ame commence deslors à sentir les peines d'enfer sans le corps, qui demeure insensible iusques à la resurrection de la chair: & ceux qui meurent en cét estat sont appellez morts és sainctes Escritures à la difference de ceux qui meurent en grace ou bien auec repentance & recognoissance de leurs pechez qui sont dits seulement dormir & reposer.

La quatriesme espece de mort est la mort eternelle tant de l'ame que du corps tout ensemble : laquelle nul ne peut esprouuer auant le grand iugement de Dieu apres la consommation du siecle.

VI. La distinction de la mort ainsi entenduë selon la doctrine des Theologiens, il me semble bien à propos de rechercher icy encore de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam ou de celle du corps ou de celle de l'ame, ou de toutes les deux ensemble, lors qu'il luy deffendit dans le Paradis terrestre de manger du fruict de l'arbre de la science du bien & du mal, sur peine de la mort:Surquoy il y a diuerses expositions:
Phil. l. 2. Allego. legis. plusieurs tenant auec Philon Iuif que ces menaces ne se peuuent entendre de la mort corporelle, ains seulement de celle de l'ame,qui est la priuation de la grace diuine, nostre entelechie, & comme l'ame de nostre ame : d'autant qu'Adam a vescu sur la terre
Gen. 2. plus de neuf cens ans apres cela: & neantmoins l'Escriture saincte dit en termes exprez qu'il mourroit en ce iour-là qu'il mangeroit de ce fruict deffendu.

VII. D'autres interpretent cela de toutes les deux sortes de mort, tant du corps que de l'ame : toutefois diuersement. Car les vns ne sçachans comment se desuelopper de ce qui leur pouuoit estre en cecy objecté, qu'Adam auoit vescu plus de neuf cens ans apres son peché, ont dit qu'il ne falloit pas entendre selon la conception humaine,ces mots de l'escriture: *En ce iour-là que tu mangeras de ce fruict deffendu, tu*
ps. 89. 2. et. ep. 2. 3. *mourras* : ains à la façon de Dieu en la presence duquel mille ans ne sont que comme vn iour à nous, ainsi que dit le Roy Prophete,& apres luy S. Pierre.

VIII. Mais quoy?Dieu se communiquant à nous ne nous parle pas selon son cõcept infini,ains s'accõmode à la foiblesse de nostre entendement & mesmes en tout le

discours

discours de la creation du monde & particulierement celle de l'homme. Moyse s'accommode à la foiblesse de l'entendement humain : & partant telle explication n'est nullement probable.

Il y en a d'autres encores qui interpretent ces mots non de l'effect de la mort, ains de la faculté tãt seulemẽt, disant qu'ores qu'Adam ne soit pas mort corporellement soudain apres le peché, pour le moins a-il esté faict coulpable de mort & subject à la mort. C'est pourquoy S. Hierosme approuue la version de Symmachus qui auoit traduit celuy-là de la Genese, *tu seras mortel*, au lieu de *tu mourras* : laquelle exposition me semble la plus asseuree & receuable : & par icelle la susdite opinion de Philon est destruite. IX. *S. Hieron. li. tradit. Hebrai. in Gen.*

Ioinct que nous pouuõs dire qu'Adã est mort soudain apres la trãsgression du cõmandement de Dieu, ressentãt en soy toutes les infirmitez corporelles qui nous conduisent à la mort, & font que mesmes nous mourõs tous les iours, à toutes heures, & à tous momẽs, & que ceste vie est plustost vne mort changeãte qu'vne vie cõtinuelle, n'y ayãt en icelle rien de stable, rien d'asseuré, rien de permanent, ny rien de certain que l'incertitude, ainsi que i'ay monstré cy-deuant. X.

De ceste question comme d'vne viue source de curiosité en descoulent plusieurs autres, desquelles le lecteur Chrestiẽ pourroit desirer la resolution: cõme si la mort corporelle est naturelle à l'hõme, ou seulement accidentaire à cause du peché? L'homme ne pechãt pas quel moyen auoit-il de se rẽdre immortel & incorruptible ayãt en soy les principes de corruption & mortalité? Quelle estoit la vertu de l'arbre de vie? Pourquoy le diable est tãt ennemy du genre humain que mesmes il luy ait procuré la mort ? Si l'homme conseruant l'estat d'innocence, eust vescu long temps XI.

dans le Paradis terrestre sans estre attiré au Ciel? Si l'homme doit craindre la mort, veu que c'est le plus horrible de tous les maux? S'il est expediét à l'hôme de sçauoir l'heure de sa mort? Toutes lesquelles questions ie resoudray auec le mesme ordre qu'elles sont icy proposees. Commençons donc par la premiere.

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est subjet seulement à cause du peché d'Adam.

CHAP. XIV.

I. *Dilemme concluant absurditez tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposee.* II. *Distinction pour soudre le dilemme susdict.* III. *Exposition d'vn passage de S. Paul.* IV. *Comment apres le peché toutes creatures se sont bandees contre l'homme.* V. *Distinction des Theologiens sur la susdicte question.*

I. C'Est icy vne question de l'affirmation & negation, de laquelle semblent s'ensuiure des absurditez par vn tel diléme. Si vous dites que la mort est naturelle à l'hôme il s'ensuit donc qu'elle n'est point la peine du peché. Car ce qui luy est naturel ne luy sçauroit estre peine: & neantmoins S. Paul nous enseigne en termes exprez que par le peché la mort est entree au môde, conformémét à ce qui est aussi escrit en Genese: *En ce mesme iour que tu mangeras de ce fruict, tu mourras.* Si d'autre costé vous tenez la partie negatiue, disant que la mort n'est pas naturelle à l'hôme, il s'ensuit encore vne plus lourde absurdité. Car l'hôme ayãt en soy les principes de corruption, qui consistent en la côposition de son corps basti des quatre elemés côme celuy des autres animaux & corps mixtes, les qualitez desquels estant contraires ne cessent iamais de combattre iusques à ce que par leur conflict elles dissoluent tout le composé, ce corps, dy-ie, ne peut estre que mortel & corruptible selon la nature. Voilà donc des absurditez d'vn costé & d'autre. Tou-

Ad Rom. c. 25.

Gen. 2.

Toutesfois par le moyen d'vne distinction on peut resoudre & la question & les difficultez proposees. Car l'hôme doit estre icy doublemẽt consideré ou en soy sans grace ny don aucun surnaturel de Dieu : ou auec la grace & dons surnaturels de Dieu, dont il fut doüé à sa creation. En la premiere consideration sans doute la mort luy estoit naturelle en cõsequẽce de la cõposition elemẽtaire de son corps. En la secõde consideratiõ l'hõme retenãt les graces & dõs surnaturels qu'il auoit receu de Dieu, eust esté à iamais immortel. II.

Or quand S. Paul nous enseigne que le peché a esté la cause de la mort de l'homme, il ne faut pas inferer de là qu'il n'eust pourtant en soy naturellement les susdits principes de corruption : mais c'est autant à dire que deslors que l'homme a peché par la transgression du commandement de Dieu en mangeãt du fruict deffendu, il a esté soudain priué des graces surnaturelles & des souuerains remedes qui luy auoient esté donnez de Dieu contre les causes de la mort. III.

Car aussi tost qu'il a eu peché il a ressenti du combat en son ame, l'appetit sensuel desobeyssant à la raison, comme la raison auoit esté desobeyssante à Dieu: son temperament corporel a esté alteré par le conflict des quatre qualitez premieres, le chaud, le froid, l'humide & le sec, lesquelles estant contraires entre elles n'agissoient pas pourtant auparauant le peché l'vne contre l'autre, se maintenant toutes en vn merueilleux temperament, comme quatre voix bien accordantes en diuers ton. Tous les animaux se sont reuoltez contre leur seigneur Adam, comme celuy-cy s'estoit reuolté contre son souuerain seigneur : & tant les choses inanimees que les animees ont changé leur vtilité en nuisance: Tellement que l'homme n'en peut faire son vsage sans les IV.

auoir

auoir ou domptees, ou cultiuees, ou corrigees auec beaucoup de labeur & d'industrie : encore en reste-il vn grand nombre qu'il ne peut dompter, cultiuer ny corriger, afin qu'il se recognoisse d'autant plus miserable qu'il ne sçauroit trouuer remede aucun à sa misere. Les elemens qui luy estoient tous salubres, comme aussi les influences celestes, auant ce peché, se sont rédus nuisibles pour l'affliger par l'intemperature de leurs saisons, de mille sortes de maladies. Les Anges mesmes ont esté souuent les executeurs de l'ire de Dieu contre les hómes:mesmes soudain apres le peché l'hóme ayant esté chassé du Paradis terrestre, vn Cherubin fut mis à l'entree d'iceluy auec vn glaiue flamboyant pour l'empescher d'y rentrer.

V. Les Theologiens resoluans la question proposee disent en termes scholastiques qu'il est vray en sens composé que l'homme estoit immortel ne pechant point & demeurant en l'estat d'innocence, mais non pas en sens diuisé, c'est à dire, si vous ostez ceste condition de demeurer en l'estat d'innocence, & par trois diuerses enonciations (que les Logiciens appellent Modales) ils expriment merueilleusement bien la diuerse condition de l'homme touchant la mort.

P. Lomb. distinct. 19. l. 1.

1. *L'homme demeurant en l'estat d'innocence pouuoit ne mourir pas.*
2. *L'homme apres le peché n'a peu mourir.*
3. *L'homme bien-heureux apres la resurrection de la chair ne peut iamais mourir.*

Voila comment à nostre grande desolation le peché d'Adam a faict reuiure en luy & en toute sa posterité les principes de mortalité & corruption. Voyons maintenant comment est-ce que s'il n'eust point peché, il pouuoit se rendre immortel.

Com-

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel.

Chap. XV.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.

POur mieux entendre quels pouuoient estre les remedes propres à l'hõme afin de se rendre immormortel demeurant en l'estat d'innocence, il faut se ressouuenir de ce qui a esté dit cy-deuant en diuers lieux des causes de la mort & principe d'icelles. I.

Premieremẽt donc il faut se ramenteuoir que l'origine & principe de toutes les causes de la mort corporelle de l'hõme, c'est la composition elementaire du corps humain: la matiere duquel estãt des choses cõtraires en leurs qualitez, ceste cõtrarieté aporte vn cõtinuel cõbat entre-elles, le cõbat alteration du tẽperamẽt, ceste alteration maladies, & en fin la mort. II.

Quant aux causes prochaines de la mort elles sont ou internes & naturelles, ou externes, & violẽtes. Les internes & naturelles procedent de quelque intẽperament des susdites qualitez elementaires, & notammẽt du defaut de la chaleur naturelle par la diminution de l'humide radical. Les externes & violentes procedent des accidens qui suruiennent d'ailleurs que du subiect mesme, comme suffocation, venin, poison, blesseures, intemperature de l'air, influences malignes des corps celestes, ruines dont ont peut estre accablé, & vne infinité d'autres sinistres euenemens, ausquels nostre vie est subiette. III.

Or pour le regard des remedes à toutes ces causes là, ils estoiẽt tous souuerains & surnaturels. Car, cõ-

tre le principe de corruption à cause de la composition elementaire, l'homme demeurãt en l'estat d'innocence eust eu son tẽperament si reglé qu'il n'y eust oncques eu nul combat contre les qualitez contraires : d'autant que l'ame tousiours assistee de la grace diuine eust par vne vertu surnaturelle si parfaitemẽt informé le corps qu'il ne pouuoit receuoir intemperament quelconque: à quoy aidoit ausi beaucoup le fruict de l'arbre de vie.

IV. Aux causes naturelles & internes de la mort il estoit tres-aisé de pouruoir par le moyen du mesme fruict de l'arbre de vie, lequel reparoit en mesme temps tout ce qui estoit consumé de l'humide radical par l'action de la chaleur naturelle auec pareille perfection qu'il estoit au precedent, & d'ailleurs fortifioit la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblissoit & se diminuoit en repatissant de son action, & la remettoit en sa vigueur premiere.

V. Contre les causes externes & violentes qui sont de plusieurs sortes il y auoit ausi diuers remedes. Le soin particulier que Dieu eust eu de l'hõme demeurant en cest estat d'innocence: la garde, protection & asistance ordinaire des bons Anges à l'exclusion des diables : les influences des corps celestes luy eussent tousiours esté benignes: les elemens ne luy eussent iamais esté nuisibles: le feu ne l'eust point bruslé: l'eau ne l'eust point submergé: l'air luy eust esté tousiours temperé: la terre ne luy eust produit que des fruicts tres-excellens & tres-sauoureux sans aucune culture. Les animaux ne luy eussent oncques mesfait, ny peu, ny voulu mesfaire. La pointe d'vne espine ou d'vn estoc se fust plustost recourbee, & le trenchant d'vn cousteau se fust plustost rebouschéque de l'offenser. Ioinct que l'homme eust esté si accomply en toute sa-

pience,

pience, prudence, & prouidence, qu'il n'eust rien ignoré, n'eust fait nul excez, ne se fust point passionné outre mesure, & mesmes eust preueu toute sorte de dangers, les eust euité, & iamais ne s'y fust porté à escient: & toute la societé humaine eust esté si bien vnie & accordante qu'vn homme n'eust oncques eu volonté de mesfaire ny mesdire à son prochain: & par tels & semblables moyens Adam auec toute sa posterité se pouuoit rendre immortel.

O merueilleux & diuins priuileges de toute felicité, desquels le peché d'vn seul hôme a priué tous les hômes, comme luy seul les pouuoit conseruer pour soy & pour tous les autres? Mais pour le moins si nous l'imitôs au peché, imitons-le aussi en la penitêce: & par ce moyen nostre corps mourât pour vn têps apres le trespas, l'ame (qui est la principale piece de l'hôme) viura eternellement d'vne vie parfaitement heureuse. VI.

Or d'autât que la consideration de l'arbre de vie est toute merueilleuse, & que no⁹ ne l'auôs touchee qu'ê passant, il la faut reprêdre pour no⁹ y arrester encore vn petit, veu mesmes q̃ cela sert beaucoup à ce sujet. VII.

De l'admirable vertu du fruict de l'arbre de vie.

CHAP. XVI.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie II. Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions. IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de Sainct Thomas d'Aquin & de Scot pour monstrer que la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit naturelle. VII. Opinion contraire de l'autheur. VIII. Response aux raisons de S. Thomas & de Scot. IX. Si la vertu du fruict de l'arbre de vie estoit infinie, & s'il suffisoit d'en manger vne seule fois pour estre immortel.

X. L'heresie des Pelagiens ...
appellé en Hebrieu arbre des vies. XII. *Raison* I. *pourquoy il est ainsi appellé.* XIII. *Raison* 2. XIV. *Raison* 3. XV. *Raison* 4. XVI. *Meditation Chrestienne.*

I. LA vertu du fruict de l'arbre de vie, lequel estoit au milieu du Paradis terrestre est si diuine qu'on la peut bien admirer, mais difficilement cognoistre. Aussi trouue-ie qu'en la consideration d'icelles, les saincts Peres & les interpretes de la saincte Bible sont si incertains & irresolus qu'ils ont presque chacun son opinion particuliere: de sorte que mesmes il y en a qui sont venus à ceste absurdité de soustenir que ce n'est qu'vne allegorie, & qu'en cela il ne faut point auoir esgard à la lettre, ains seulement au sens mystique: auquel erreur a esté Origene.

Orige. 1. de princ.

II. Les autres qui ont receu le sens literal & historique ne demeurent nullement d'accord ny de la qualité de ceste vertu, ny de l'effect d'icelle. Car les vns auec S. Augustin ont dit qu'elle estoit naturelle, les autres auec S. Thomas d'Aquin qu'elle estoit surnaturelle.

S. August. ca. 5. lib. 8. de gen. ad lit.

III. Aucuns suiuans le mesme S. Augustin & S. Chrysostome ont estimé que la vertu du fruit de cest arbre de vie estoit si efficace que l'hôme mangeant d'iceluy vne seule fois pouuoit se rendre immortel & demeurer à iamais en vne ieunesse fleurissante & vigoureuse: d'autres l'ont bornee à certain têps, disans selon l'opinion de Scot, qu'apres ce têps-là qui pourroit estre de plusieurs milliers d'annees, Dieu auroit attraict l'homme dans les Cieux, ou du tout (comme dit S. Thomas d'Aquin) apres vne longue suite d'annees il luy eust conuenu mâger derechef du fruict du mesme arbre de vie. Les Pelagiês heretiques ont mesmes osé asseurer que bien que ce fruict eust la vertu de prolonger beaucoup la vie de l'hôme, neantmoins il

S. Thom. 1. part. quæst. 57. art. 5. S. August. c. 10. l. 13. de ciuit. Dei. S. Chrysost. hom. 13. in Genes. Scot. li. 2. sent. dist. 19. qu. 1. S. Thom. ibid. vt suprà.

ſemble beaucoup plus grand apres que nous en ſom-
nes priuez, & qu'au lieu d'iceluy nous ne reſſentons
ue mal, malheur & miſere : de laquelle le maling
ſprit eſtant & l'autheur & le promoteur, il ſera bien
propos d'en rechercher la cauſe en peu de paroles.

Pourquoy le Diable eſt tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.

CHAP. XVII.

I. Fondement du doubte de ceſte queſtion. II. Si c'eſt enuie. III. Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le ſeul homme. IV. Raiſon I. pourquoy le diable ne tente que l'homme. V. Raiſon 2. VI. Raiſon 3.

E but principal de ce diſcours eſtant la recherche des cauſes de la mort de l'hõme, & le diable ayant eſté l'autheur du peché de noſtre premier pere, le peché la cauſe de ſa mort, ou pour le moins la priuation des remedes & graces diuines par le moyẽ deſquelles il pouuoit s'immortaliſer, encore faut-il rechercher la cauſe pour laquelle le Diable a procuré ce malheur à l'homme. Car luy eſtant vn Ange & vn eſprit, qu'eſt-ce qu'il peut auoir de commerce ou de commun auec les hommes qu'il intereſſe tellement qu'il ait eſté de tout temps ſi bandé à ſa ruine, à ſa perte & à ſa mort tant du corps que de l'ame. I.

En vn mot, la cauſe de tout cela c'eſt l'enuie. Mais quoy? l'enuie (dit Plutarque) reſſẽble les mouches Cãtharides, leſquelles ne ſe perchent gueres que ſur les fleurs & les roſes les pl⁹ belles, les plus eſpanouïes & doux fleurantes. Car l'enuie pareillement a pour ſon obiect les pl⁹ rares & excellẽtes vertus, la gloire, l'hõneur, la ſuffiſãce, felicité, & toute autre ſorte de biẽs & perfectiõs qui peuuẽt eſtre en la perſõne enuiee au deſſus de l'enuieuſe: & ſuiuant cela il ſemble que c'eſt pluſtoſt cõtre les Anges bien-heureux cõme eſtãs pl⁹ II.

parfaits que les hommes, que le diable deuroit de-
cocher les traicts de son enuieuse rage.

III. Mais cóbien que les bons Anges soiét plus perfectió-
nez en toute sorte d'intelligéce & sciéce, & plus asseu-
rez de leur beatitude que les hommes: si est-ce que le
diables qui sont les peres, les autheurs & fauteurs de
l'enuie, enuient beaucoup plus les hommes que le
Anges bien-heureux & ne cessent iamais de les ten-
ter, heurter, assaillir & combatre.

IV. De cecy il y a trois raisós principales seló la Theolo-
gie. La 1. que les bons Anges sót si bien confirmez e
grace que ne pouuás estre seduits ny induits par auc
moyen au peché, le diable descharge toute sa rage s
haine & son enuie à l'écótre de la foiblesse humaine

V. La 2. est que l'hóme ayant esté creé pour réplir vn
iour les places celestes de l'eternel & bié-heureux se-
iour que les mauuais Anges occupoient auant leur
cheute, ces malheureux demós n'enuient rien tant ny
si opiniastrement que le bon heur de ceux qui sont
destinés pour leur succeder à eternité en la possessió
du souuerain bien, de la ioüissance duquel ils se sont
rendus tout à fait indignes par leur félonie obstinée.

VI. La 3. raisó est que tout ainsi que le Leopard est si en-
nemy de l'hóme que mesmes voyát son pourtraict il
se ruë sur iceluy pour le despecer & deschirer. De
mesmes le diable ne pouuát faire iniure à Dieu s'en
préd à l'hóme qui est só image, & ne cessera iamais
de ꝓcurer sa ruine. Apres auoir ainsi briefuemét re-
solu la questió proposee en ce ch. passós à vne autre,
qui depéd du sujet que no⁹ auós traicté au ch. pre-
cedét: où no⁹ auós promis de monstrer qu'il est im-
possible de determiner mesmes par cóiecture cóbien
de téps l'hóme demeurát en l'estat d'innocence eust
vescu dás le paradis terrestre auant qu'estre esleué en

corps &

corps & en ame, & raui dans les Cieux pour y iouir d'vne felicité eternelle.

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le Paradis terrestre.

CHAP. XVIII.

I. Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par coniecture. II. Coniecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Coniecture de Pererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de la refutation de la coniecture de Pererius. VII. Resolution de l'Autheur. VIII. Meditation chrestienne.

C'Est icy vne question de laquelle on ne peut parler que par coniecture: la coniecture estant vne preuue tres-foible en toutes choses, encore l'est-elle principalement en celles qui sont sans exéple, & qui dependét entierement de la volóté secrette de Dieu, cóme celle-cy. Toutesfois puis qu'aucuns se sont enhardis de subtiliser là dessus, ie rapporteray leurs opinions, lesquelles estás fondees seulemét en apparéce & cóiecture, il me sera bien aisé de les destruire. I.

La coniecture la plus cómune est qu'Enoch qui fut aggreable à Dieu ayát esté par luy enleué & raui de ce móde en corps & en ame, apres auoir vescu sur la terre l'espace de 365. ans, ainsi qu'il est escrit en Genese: *Genes. 5.* il y a de l'apparéce que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu tout autant de temps dans le Paradis terrestre auant qu'estre raui dans les Cieux. II.

Mais ceste cóiecture est impertinéte: d'autát qu'autre eust esté la condition de l'homme demeurát en l'estat d'innocence, qu'elle n'a esté apres le peché. Car en l'estat d'innocence il n'y eust eu ny mort ny maladie ny tribulation quelconque: apres le peché l'hóme a esté cóblé de toute misere. Et par ainsi la diuerse có-dition des hommes est suiuie de diuers euenemés: & le bon pere Enoch a esté d'autát plus heureux qu'il a III.

moins vescu parmy les hõmes: miserable auec les miserables: au lieu qu'en l'estat d'innocence l'hõme viuant auec toute sorte de cõtétement dãs le iardin de delices n'auoit point telle occasion de souhaiter d'estre si tost enleué delà comme il a eu depuis le peché.

IV. Pererius Iesuiste, homme de tres-rare doctrine & pieté, a plus gaillardemẽt subtilisé & coniecturé sur ce suject, raisonnant en ceste sorte. L'estat de la vie presente soüillee de peché, a plus d'analogie & de rapport à l'estat de la vie des hommes qui estoient auant le deluge: que la vie de ceux-cy non gueres moins vicieuse que la nostre, n'a de rapport à celles des hommes qui eussent vescu en l'estat d'innocẽce. Or auant le deluge, les hommes viuoiẽt d'ordinaire dix fois autant que ceux des derniers siecles, pour les raisons que i'ay cy-deuant deduites au chapitre de ce discours. Il faut donc estimer que les hõmes eussent vescu en l'estat d'innocence pour le moins dix fois autant que ceux qui estoient auãt le deluge, qui eust esté enuiron de huict à dix mille ans, puis qu'auãt le deluge les hommes viuoient 800. 900. & tant d'ans.

V. Ceste illatiõ certes me semble biẽ subtile: mais pourtãt elle est fort frele en ce qu'elle establit la perfectiõ de la vie humaine à demeurer lõg tẽps sur la terre. Car bien que l'hõme demeurãt en l'estat d'innocẽce auec la iustice originelle eust esté autant heureux qu'il le pouuoit souhaiter en ce monde: si est-ce qu'ayãt asseurance d'vne autre vie infiniemẽt heureuse il n'est pas vray semblable (puis que nous parlõs icy par apparence) qu'il y desirast demeurer si longues annees.

VI. Mais laissons les apparences, venons à la raison. Si les hõmes eussent vescu en ce monde en l'estat d'innocence pour le moins 8. ou 9. mille & tant d'ans, nul n'en mourant iamais, le Paradis terrestre, auquel

ils

ils eussent faict leur seiour, n'estant que comme vn poinct de la terre, n'eust pas esté capable de contenir l'innombrable fourmilliere de tant d'hommes & femmes qui s'y fussent trouuez en mesme temps: & n'y eust eu que de l'incommodité, confusion & desordre, choses contraires au contentement & felicité.

Pour moy i'aymerois mieux dire que Dieu ayãt logé les hõmes dans le paradis de delices où ils ne deuoiẽt receuoir nulle incommodité ny mesaise, il ne les eust point traduits au Ciel iusqu'à ce que le nõbre en eust esté si multiplié qu'ils eussẽt peu s'incõmoder les vns les autres. Et d'autant qu'en diuers siecles ils pouuoiẽt diuersemẽt multiplier, plus ou moins, c'est chose qui ne pouuoit estre determinee que par l'euenemẽt tantost en vne sorte, tantost en vn autre. Car comme les magistrats de Rome vsoient de ceste prouidence que d'enuoyer le peuple superflu habiter des prouinces estrãgeres, qu'ils appelloiẽt Colonies, pour descharger d'autãt leur ville, cõme des mauuaises humeurs, lors qu'elle regorgeoit d'habitãs, de la multitude excessiue desquels on ne pouuoit attẽdre que cõfusion, de la confusion sedition, & de la sedition la ruine de l'estat. Ainsi Dieu, duquel la prouidence est infinie, selon que les hõmes eussent multiplié dãs le Paradis terrestre, en eust attraict à soy tel nombre des plus anciens que sa sapience eust iugé estre necessaire, afin d'oster toute incommodité, confusion & desordre. VII.

Mais qu'est-il de besoin de creuser nostre entendement à la recerche des proprietez d'vn bien duquel le peché nous a priuez: L'esperance en est entieremẽt perduë. De la priuation à l'habitude il n'y a point de regrets. Que cerchons nous donc en ces longues vies imaginaires, veu qu'apres tout cela nous ne trouuerõs que la mort? mort à la verité horrible à toutes choses VIII.

mais nullement à l'homme de bien, parce que ce n[e] luy sera qu'vn court passage à vne vie eternellemen[t] heureuse. C'est là où il nous faut vn peu arrest[er] pour nous y resoudre & asseurer selon les precept[es] & de la Philosophie, & de la loy Chrestienne.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure d'icelle.

CHAP. XIX.

I. *Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.* II. *Comment il la faut moderer.* III. *Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur.* IV. *Que l'homme est d'autre condition selon l'ame.* V. *Selon le corps aussi.* VI. *Que l'homme ne meurt pas proprement.* VII. *La necessité de la mort.* VIII. *Constance de Theodore & de Canius Iulius.* IX. *Vtilité de la meditation de la mort.* X. *Belle coustume des anciens Egyptiens.* XI. *S'il est expedient à l'homme de preuoir l'heure de sa mort.* XII. *Resolution de Plutarque sur ceste question.* XIII. *Autre resolution.* XIV. *Que l'esperance de viure longuement est trompeuse.* XV. *De la mort soudaine.* XVI. *Recapitulation des raisons precedentes.* XVII. *De la mort des ames nettes & genereuses.* XVIII. *De la mort des ames lasches & scelerees.* XIX. *De la mort abominable de ceux qui meurent en duel.* XX. *La difference de la mort des gens de bien d'auec celle des meschans.*

I. C'Est vne chose naturelle & commune à tous les animaux de fuir ce qui leur semble nuisible, & tascher d'euiter toute sorte de mal s'ils le peuuēt preuoir. Que si l'hōme suit aucunesfois le mal c'est pour quelque apparēce ou esperāce de bien. Car il n'y a que le biē qui soit desirable de soy & pour l'amour de soymesmes & par ainsi la mort estāt le plus horrible de tous les maux, cōme dit tresbien Aristote, nous deuenons tous transis, tous estonnez, tous esperdus d'horreur,

Aristot. de respir.

peur, lors qu'on nous parle de mourir, si nous nous laissons trāsporter à la foiblesse de nostre nature: tellemēt qu'il s'en est trouué plusieurs, lesquels se sont si fort effrayez des seules menaces ou apprehēsion de la mort, qu'ils en sont trespassez sur l'heure: aucuns ausquels le poil en a chāgé de couleur en vne seule nuict.

Toutesfois si nous releuons nostre ame à l'empire & domination qu'elle doit auoir sur le corps, lequel seul est cause de ceste frayeur, comme celuy sur lequel tout le choc de la mort doit tomber, il ne faut nullement doubter que nous ne trouuions plus de consolation au trespas qu'au cours de ceste vie: tant pour les raisons que nous auons desia cy-deuant touchees en considerant l'estat de ceste vie miserable au prix de celle que nous esperons, que pour d'autres encore lesquelles ie veux icy deduire. II.

Premierement donc i'accorderay bien que tous les autres animaux, excepté l'homme, ne peuuent qu'ils n'ayent la mort en extréme horreur, d'autant que c'est la priuation de leur estre entierement & absoluëment, & que n'y ayant rien meilleur que l'estre, ils desirent le prolonger, le maintenir, le defendre, n'ayans esperance quelconque de le recouurer apres qu'ils en auront esté priuez. III.

Mais l'homme n'estāt priué de son estre entieremēt ny absoluëmēt par la dissolutiō du corps & de l'ame, pourquoy la doit-il auoir en horreur cōme les autres animaux, sa condition n'estant pas pareille. L'homme n'est pas entierement priué de son estre, d'autant que tout le composé ne meurt pas en luy. Car l'ame qui en est la meilleure & plus excellēte piece ne laisse pas tousiours d'estre apres cela, voire mesmes elle en est lors toute spirituelle & plus accomplie iouïssant d'vne pleine liberté, que demeurant captiue IV.

[...]ance, & ne pouuoit y mener vne vie heureuse, ny acquerir vne parfaicte cognoissance des choses naturelles ny surnaturelles.

D'ailleurs ce mesme corps ne meurt pas absoluëment comme celuy des autres animaux: d'autant qu'il doit vn iour ressusciter pour estre derechef informé, & r'allié de son ame auec vne perfection eternelle. *Il faut* (dit S. Paul) *que ce corps mortel soit reuestu d'immortalité:* & Iob, *Ie suis asseuré que mon redempteur vit, & qu'au dernier iour ie seray derechef couuert de ma peau, & verray Dieu mon Sauueur en ma chair, moy-mesme & non autre:* c'est à dire ce sera la mesme ame & le mesme corps, lesquels se reioignans & reünissans remettront sur ce mesme homme que ie suis maintenant.

[S.] Paul. [1.] Cor. ca. [1]5. & 1. [T]he. c. 4. [I]ob c. 9.

VI. Par ainsi ce que nous appellons mal à propos mort ce n'est pas proprement vne mort, c'est plustost le commencement d'vne parfaicte vie pour l'ame, & vn sommeil pour le corps: à raison dequoy (comme i'ay desia remarqué cy-deuant) nous sommes dits seulement dormir apres que l'ame est separee du corps, & nos sepulchres sont appellez en Grec *cemetieres*, c'est à dire dortoirs: *Qui sera donc celuy-là* (dit tresbien Cassiodore) *qui craindra la mort temporelle, auquel la vie eternelle est promise, & apprehẽdera les trauaux de la chair sçachant qu'il doibt estre logé en vn seiour & repos eternel?*

[Ca]ss. in ps. [be]ati immaculati.

VII. Outre les susdites raisons il y a encore vn souuerain remede pour diuertir les esprits humains de la crainte de la mort, c'est la frequẽte meditation de la mort mesme, & necessité d'icelle. Car pourquoy apprehendera vn hõme ce qui est commun à tout le genre humain? Ceux qui meurent ne nous delaissent pas seulement, ils nous deuancent. Qui est celuy qui viura (dit le Roy Prophete) & ne verra point la mort? Et le Poëte Horace en ces vers Lyriques.

[Ps]al. 88.

La

